

République Islamique de Mauritanie

Honneur - Fraternité - Justice



Ministère des Finances
Direction de la Tutelle Financière

FICHES TECHNIQUES DES EP

EPA ET ASSIMILES

2021



Sigle	Nom	Page
AMAQ-ES	Autorité Mauritanienne d'Assurance-Qualité de l'Enseignement Supérieur	5
AMI	Agence Mauritanienne d'Information	6
ANRPTS	Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés	7
ANRSI	Agence nationale de la recherche scientifique et de l'innovation	8
ANSADE	Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique	9
ARSN	Autorité Nationale de Radioprotection, de Sûreté et de sécurité Nucléaire	10
BN	Bibliothèque Nationale	11
CARSECL	Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la Loi	12
CFFP	Centre de Formation Pour la Promotion Féminine	13
CFPM	Centre de Formation Professionnelle des Mahadras	14
CFPSESH	Centre de Formation et de Promotion Sociale des Enfants en Situation de Handicap	15
CH AIOUN	Centre Hospitalier d'AIOUN	16
CH AKJOUJT	Centre Hospitalier d'Akjoujt	17
CH ALEG	Centre Hospitalier d'ALEG	18
CH ATAR	Centre Hospitalier d'ATAR	19
CH BOGHE	Centre Hospitalier de Boghé	20
CH KAÉDI	Centre Hospitalier de KAÉDI	21
CH KIFFA	Centre Hospitalier de KIFFA	22
CH NDB	Centre Hospitalier de Nouadhibou	23
CH NEMA	Centre Hospitalier de NEMA	24
CH ROSSO	Centre Hospitalier de ROSSO	25
CH SELIBABY	Centre Hospitalier de Sélibaby	26
CH TIDJIKJA	Centre Hospitalier de TIDJIKJA	27
CH ZOUERATT	Centre Hospitalier de Zoueratt	28
CHME	Centre Hospitalier Mère Enfant	29
CHN	Centre Hospitalier National	30
CHS	Centre Hospitalier des Spécialités	31
CNC	Centre National de Cardiologie	32
CNLAA	Centre National de Lutte Anti Acridien	33
CNO	Centre National d'Oncologie	34
CNORF	Centre National d'Orthopédie et de Réadaptation Fonctionnelle	35
CNOU	Centre National des Œuvres Universitaires	36
CNRADA	Centre National de Recherches Agronomiques et de Développement Agricole	37
CNRE	Centre National des Ressources en Eau	38
CNTS	Centre National de Transfusion Sanguine	39
CPISE	Centre de Protection et d'Intégration Sociales des Enfants	40
CRZFN	Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou	41
EETFP AIOUN	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'AIOUN	42
EETFP ALEG	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aleg	43
EETFP ATAR	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Atar	44

EETFP BOGHE	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Boghé	45
EETFP KAEDI	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Kaédi	46
EETFP KIFFA	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de KIFFA	47
EETFP NDB	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Nouadhibou	48
EETFP NEMA	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Néma	49
EETFP ROSSO	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de ROSSO	50
EETFP SELIBABY	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de Sélibaby	51
EETFP TIDJIKJA	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Tidjikja	52
EETFP ZOUERATE	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Zouerate	53
EETFP-BTP NKTT	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Bâtiment et Travaux Publics de Nouakchott	54
EETFPC	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, Commerciale de Nouakchott	55
EETFPI NKTT	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, Industrielle de Nouakchott	56
EETFP-TIC	École de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle des Technologies de l'Information et des communications de Nouakchott	57
ENAJM	École Nationale d'Administration, de Journalisme et de Magistrature	58
ENAS	Ecole Nationale pour l'Action Sociale	59
ENFVA	École Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricoles	60
ENI AIOUN	École Nationale des Instituteurs d'AIOUN	61
ENI AKJOUJT	École Nationale des Instituteurs d'Akjoujt	62
ENI KAEDI	École Nationale des Instituteurs de Kaédi	63
ENI NKTT	École Nationale des Instituteurs de Nouakchott	64
ENS	École Normale Supérieure	65
ENSSS	École Nationale Supérieur des Sciences de la Santé	66
ESP KIFFA	École de Santé Publique de Kiffa	67
ESP NEMA	École de Santé Publique de Néma	68
ESP ROSSO	École de Santé Publique de Rosso	69
ESP SELIBABY	École de Santé Publique de Sélibaby	70
FNSVA	Fondation Nationale pour la Sauvegarde des Villes Anciennes	71
GMC	Grande Mahadra Chinguittiya	72
HA	Hôpital de l'Amitié	73
HAPA	Haute Autorité de Presse et de l'Audiovisuel	74
HCZ	Hôpital de Cheikh Zayed	75
IMR-FMP	Institut Mauritanien de Recherches et de Formation en Matière du Patrimoine	76
IMROP	Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches	77
INA	Institut National des Arts	78
INAPFTP	Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle	79
INHV	Institut National Hepato-Viral	80
INRSP	Institut National de Recherche en Santé Publique	81
IPN	Institut Pédagogique National	82

ISCAE	<i>Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises</i>	83
ISERI	<i>Institut Supérieur d'Études et de Recherches Islamiques</i>	84
ISSET	<i>Institut Supérieur d'Enseignement Technologique</i>	85
ISJS	<i>Institut Supérieur de la Jeunesse et des Sports</i>	86
ISPLTI	<i>Institut Supérieur Professionnel de Langue, de Traduction et d'Interprétariat</i>	87
LNCQM	<i>Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments</i>	88
LPBPD	<i>Laboratoire Patio-Biotechnologie du Palmier Dattier</i>	89
OGRAC	<i>Office de Gestion des Biens Gelés, Saisis et Confisqués et du Recouvrement des Avoirs Criminels</i>	90
ONARDEL	<i>Office National de Recherche et de Développement de l'Élevage</i>	91
ONISPA	<i>Office National d'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et d'Aquaculture</i>	92
ONMET	<i>Office National de la Météorologie</i>	93
ONMUSEES	<i>Office National des MUSÉES</i>	94
ONT	<i>Office National du Tourisme</i>	95
PNA	<i>Parc National d'Awleiguatt</i>	96
PNBA	<i>Parc National du Banc d'Arguin</i>	97
PND	<i>Parc National de Diawling</i>	98
SUPNUM	<i>Institut Supérieur du Numérique</i>	99
TECHGHIL	<i>Agence Nationale de Promotion d'Emploi des Jeunes</i>	100
UNA	<i>Université de Nouakchott Al Aasriya</i>	101
USI AIOUN	<i>Université des Sciences Islamiques d'Aïoun</i>	102

AMAQ-ES

Fiche technique

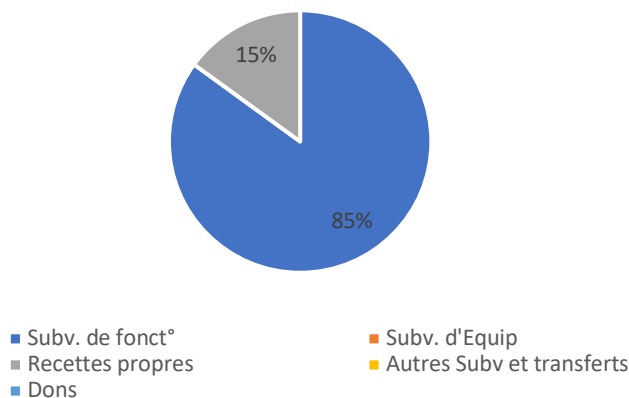
Secteur : Information et TIC

L'Autorité Mauritanienne d'Assurance-Qualité de l'Enseignement Supérieur est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n° 2021-031 du 04/03/2021, sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

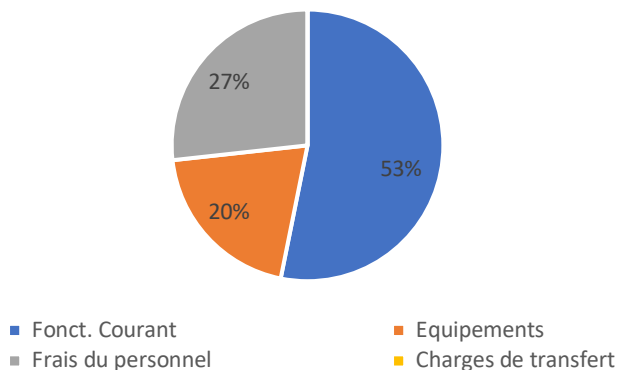
- Les subventions de l'AMAQ-ES sont constituées d'une subvention de fonctionnement (85%) et recettes propres (15%).
- Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 27%, de charges de fonctionnement à raison de 53% et de charges d'équipement à raison de 20%.

Raison sociale :	Autorité Mauritanienne d'Assurance-Qualité de l'Enseignement Supérieur EPA
Statut :	EPA
Date de création :	2021, décret n° 2021-031 du 04/03/2021
Total des subventions 2021 :	9,95M MRU
Total des dépenses 2021 :	9,95M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	8,50M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	5,29M MRU
Effectif :	12
Commissaire(s) aux comptes :	
Nombre de conseil d'administration :	1

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





AMI

Fiche technique

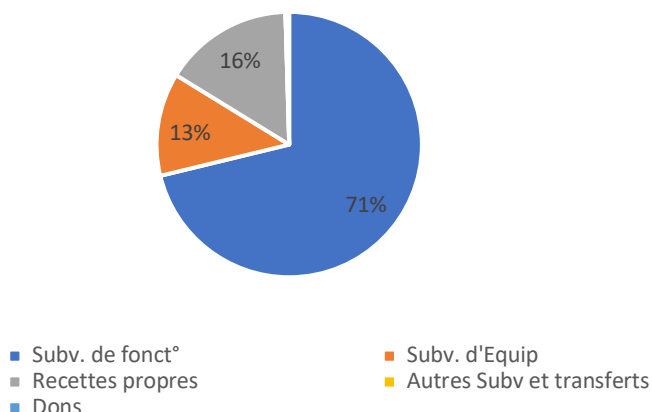
Secteur : Information et TIC

L'Agence Mauritanienne d'Information est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2006-052 du 29/05/2006, sous tutelle du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement.

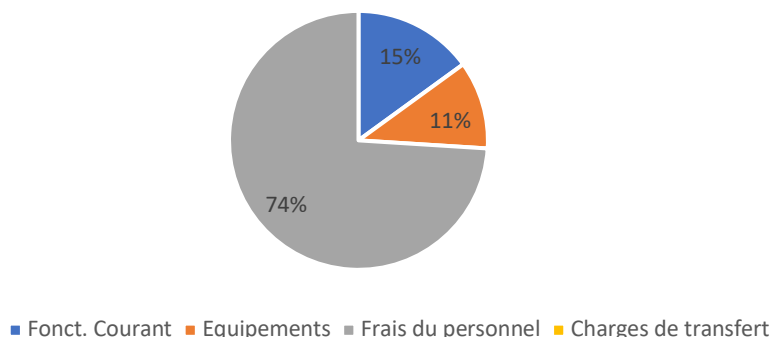
- Les subventions de l'AMI sont constituées d'une subvention de fonctionnement (71%), une subvention d'équipements (13%) et recettes propres (16%).
- Les charges d'exploitation de l'AMI sont composées de frais de personnel à raison de 74%, de charges de fonctionnement à raison de 15% et de charges d'équipement à raison de 11%.

Raison sociale :	Agence Mauritanienne d'Information
Statut :	EPA
Date de création :	2006, décret n°2006-052 du 29/05/2006
Total des subventions 2021 :	121,09M MRU
Total des dépenses 2021 :	119,78M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	86,24M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	18,33M MRU
Effectif :	358
Commissaire(s) aux comptes :	Moctar Ould Ahmed ELY
Nombre de conseil d'administration :	1

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





ANRPTS

Fiche technique

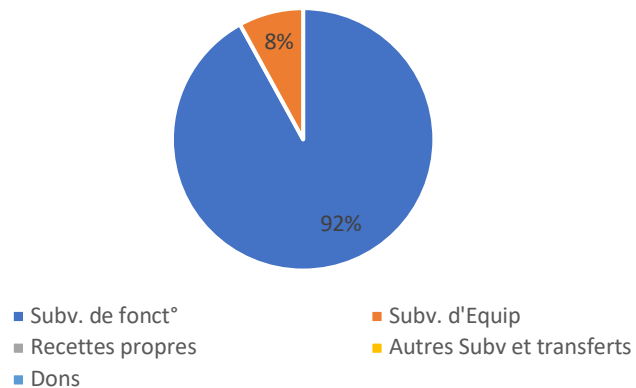
Secteur : Services

L'Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés est un établissement public à statut particulier, créée par le décret n°2010-150 du 06/07/2010, sous tutelle du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation.

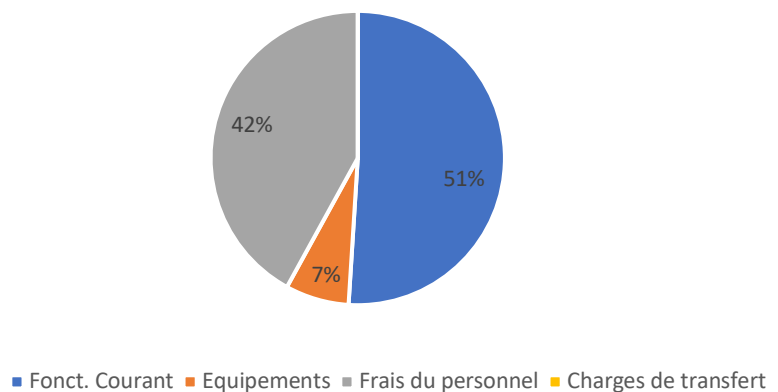
- Les subventions de l'ANRPTS sont constituées par une subvention de fonctionnement (92%) et une subvention d'équipement (8%).
- Les charges d'exploitation sont composées des frais de personnel à raison de 42%, des charges de fonctionnement à raison de 51% et des charges d'équipement à raison de 7%.

Raison sociale :	Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés
Statut :	SP
Date de création :	2010, décret n° 2010-150 du 06/07/2010
Total des subventions 2021 :	507,43M MRU
Total des dépenses 2021 :	503,04M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	465,46M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	255,56M MRU
Effectif :	1023
Commissaire(s) aux comptes :	Sidi Med O. Teyib Dit SIDATY
Nombre de conseil d'administration :	1

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





ANRSI

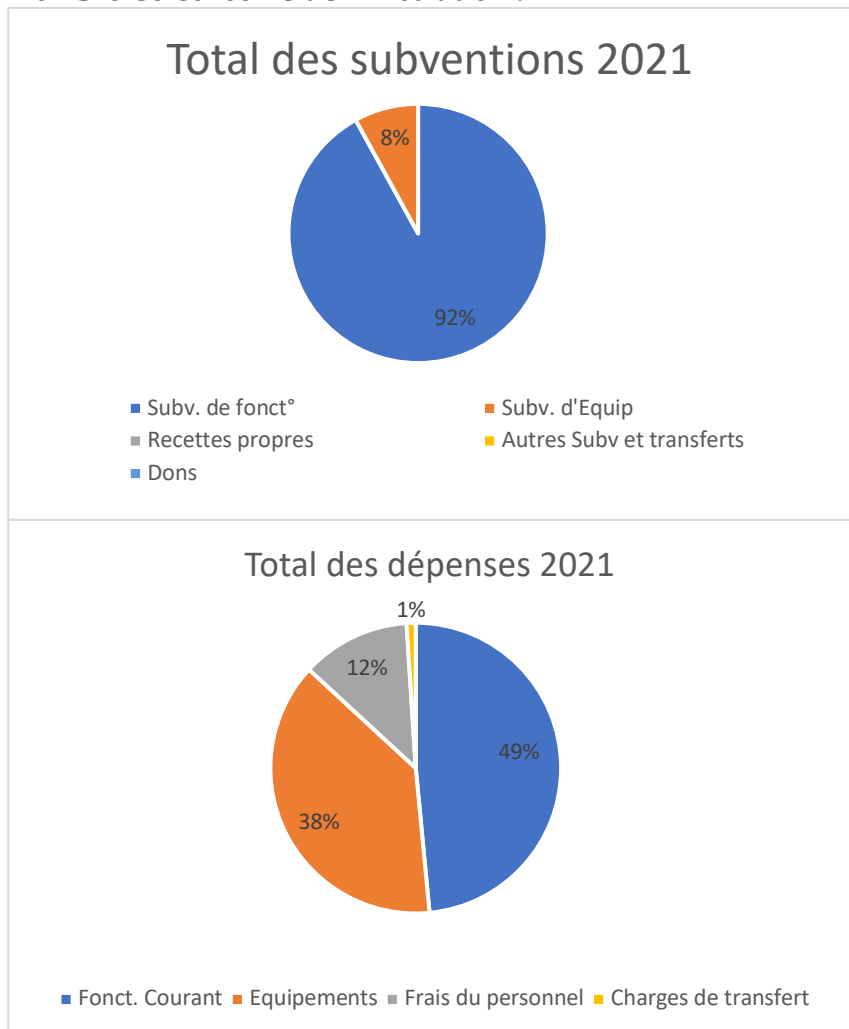
Fiche technique

Secteur : Éducation formation

Agence Nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n° 2020-066 du 2020 du 03/05/20 sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication.

- Les subventions de l'ANRSI sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement (100%).
- Les charges d'exploitation de ANRSI sont composées de frais de personnel à raison de 12%, de charges de fonctionnement à raison de 48%, de charges d'équipement à raison de 38% et charges de transferts (1%).

Raison sociale :	Agence Nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
Statut :	EPA
Date de création :	2020, Décret n° 2020 - 066 du 03/05/2020
Total des subventions 2021 :	41,47M MRU
Total des dépenses 2021 :	40,93M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	41,47M MRU
Charges de fonctionnement 2020 :	19,97M MRU
Effectif :	8
Commissaire(s) aux comptes :	Ahmed Salem Ould Brahim
Nombre de conseil d'administration :	1





ANSADE

Fiche technique Secteur : Services

Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 2021-027 du 25/02/2021, sous tutelle Ministère des Affaires économiques, et de la Promotion des secteurs productifs.

- Les subventions de l'ANSADE sont constituées uniquement de la subvention de fonctionnement (100%).
- Les charges d'exploitation sont composées de frais de personnel à raison de 33%, de charges de fonctionnement à raison de 15% et de charges d'équipement à raison de 53%.

Raison sociale :

Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique
EPA

Statut :

Date de création :

2021, décret n° 2021-027 du 25/02/2021

Total des subventions 2021 :

111,00M MRU

Total des dépenses 2021 :

94,73M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

111,00M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 13,85M MRU

Effectif :

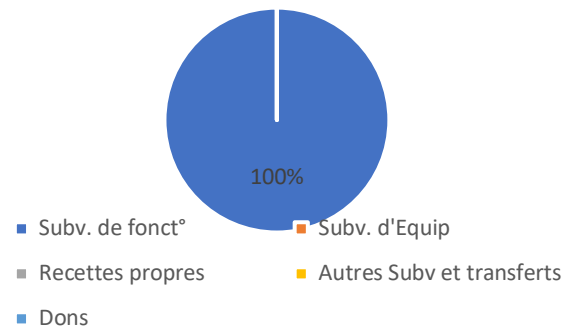
139

Commissaire(s) aux comptes :

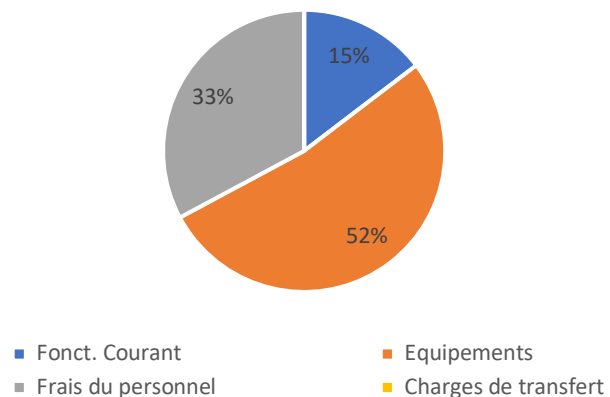
Mariam Mint Sid'Ahmed
BNEIJARA

Nombre de conseil d'administration : 2

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





ARSN

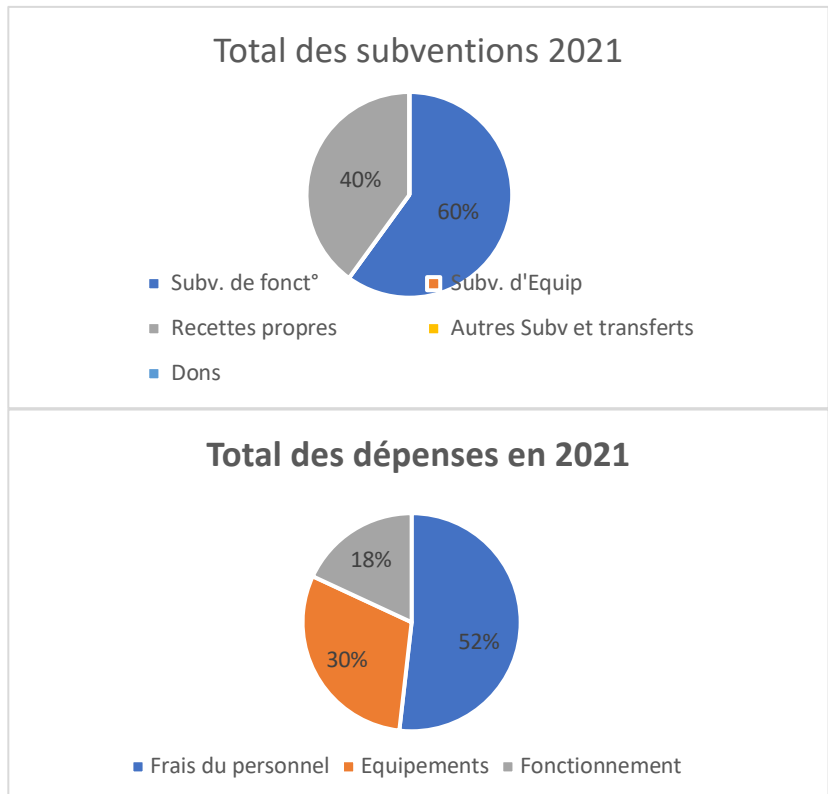
Fiche technique

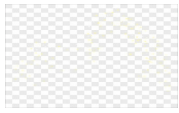
Secteur : Souveraineté

L'Autorité Nationale de Radioprotection, de Sûreté et de sécurité Nucléaire est un établissement public à statut particulier, créée par la loi 2010-009 relative à l'Energie nucléaire du 20/01/2010, sous tutelle du Premier Ministère.

- Les subventions de ARSN sont constituées d'une subvention de fonctionnement (60%) et recettes propres (40%).
- Les charges d'exploitation de ARSN sont composées de frais de personnel à raison de 52%, de charges de fonctionnement à raison de 18% et de charges d'équipement à raison de 30.

Raison sociale :	Autorité Nationale de Radioprotection, de Sûreté et de sécurité Nucléaire
Statut :	SP
Date de création :	2010, loi 2010-009 relative à l'énergie nucléaire du 20/01/2010
Total des subventions 2021 :	30,89M MRU
Total des dépenses 2021 :	23,43M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	18,54M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	4,24M MRU
Effectif :	9
Commissaire(s) aux comptes :	Younouss Mamadou BASS
Nombre de conseil d'administration :	3





BN

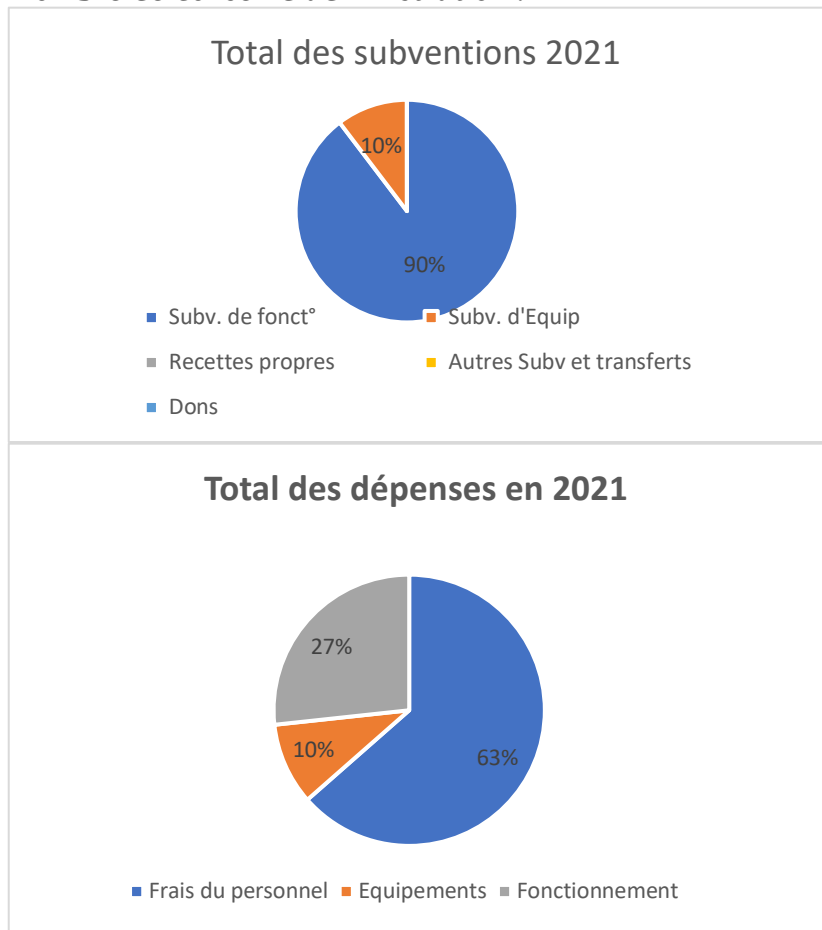
Fiche technique

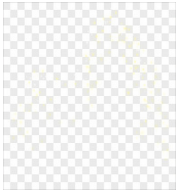
Secteur : Culture

La Bibliothèque Nationale est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2009-117 du 12/04/2009, sous tutelle du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement.

- Les subventions de BN sont constituées d'une subvention de fonctionnement (90%) et une subvention d'équipement (10%).
- Les charges d'exploitation de BN sont composées de frais de personnel à raison de 63%, de charges de fonctionnement à raison de 27% et de charges d'équipement à raison de 10%.
-

Raison sociale :	Bibliothèque Nationale
Statut :	EPA
Date de création :	2009, décret n°2009-117 du 12/4/2009
Total des subventions 2021 :	7,74M MRU
Total des dépenses 2021 :	7,65M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	6,94M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	2,04M MRU
Effectif :	36
Commissaire(s) aux comptes :	Mohameden Vall O. Sid'Ahmed
Nombre de conseil d'administration :	2





CARSECL

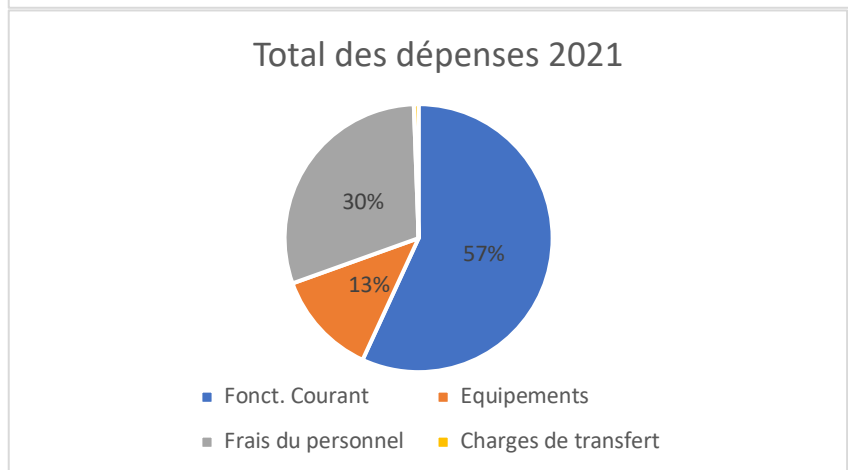
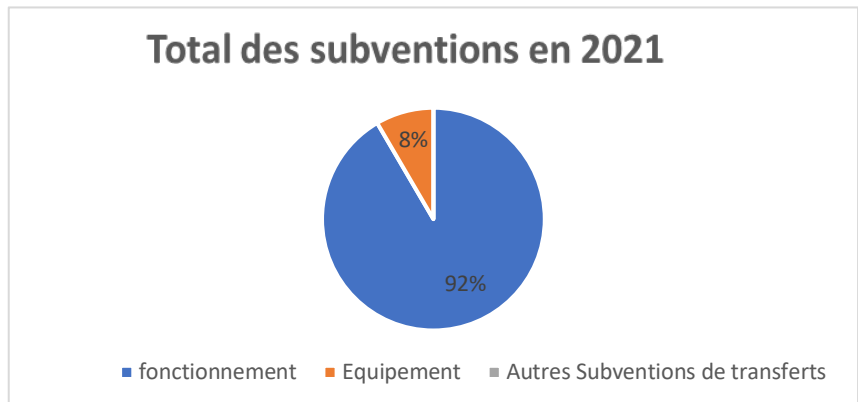
Fiche technique

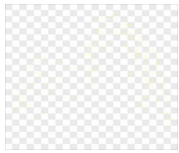
Secteur : Affaires sociales

Le Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la Loi est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2012-061 du 27/02/2012, modifié par décret n°2019-058 du 08/04/2019, placé sous la tutelle du Ministère de la Justice.

- Les subventions de CARSECL sont constituées d'une subvention de fonctionnement (92%) et une subvention d'équipement (8%).
- Les charges d'exploitation de CARSECL sont composées de frais de personnel à raison de 30%, de charges de fonctionnement à raison de 57% et de charges d'équipement à raison de 13%.

Raison sociale :	Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la Loi
Statut :	EPA
Date de création :	2012, décret n°2012-061 du 27/02/2012 modifié par le décret n°2019-058 du 08/04/2019.
Total des subventions 2021 :	29,69M MRU
Total des dépenses 2021 :	29,69M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	27,19M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	16,88M MRU
Effectif :	112
Commissaire(s) aux comptes :	Brahim Ould Sidaty
Nombre de conseil d'administration :	2





CFPF

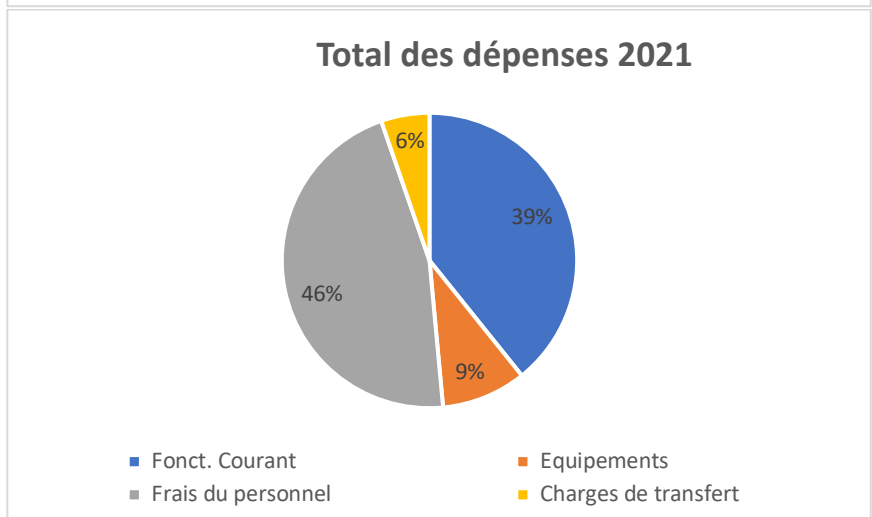
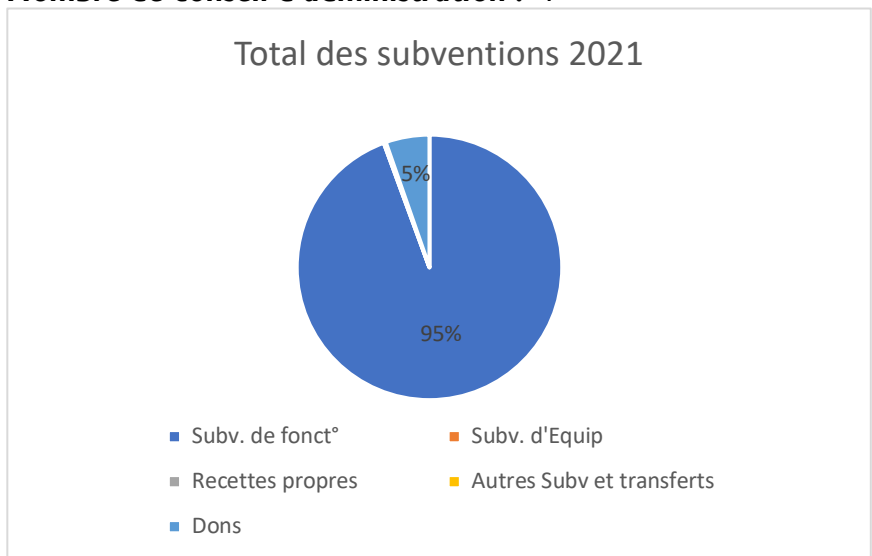
Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

Le Centre de Formation pour la Promotion Féminine est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2000-154 du 24/12/2000, sous tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille.

- Les subventions de CFPF sont constituées d'une subvention de fonctionnement (95%) et dons (5%).
- Les charges d'exploitation de CFPF sont composées de frais de personnel à raison de 46%, de charges de fonctionnement à raison de 39%, de charges d'équipement à raison de 9% et charges de transferts (6%).

Raison sociale :	Centre de Formation Pour la Promotion Féminine
Statut :	EPA
Date de création :	2000, décret n° 2000-154 du 24/12/2000
Total des subventions 2021 :	22,51M MRU
Total des dépenses 2021 :	23,77M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	21,25M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	9,33M MRU
Effectif :	157
Commissaire(s) aux comptes :	DIALLO Mamadou Abdoulay
Nombre de conseil d'administration :	1





CFPM

Fiche technique

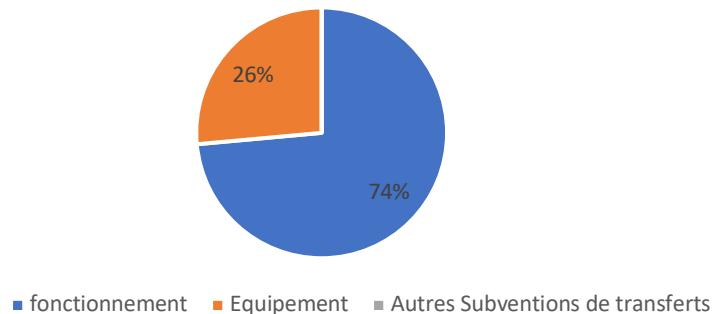
Secteur : Enseignement et formation

Le Centre de Formation Professionnelle des Mahadras est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2001-057 du 31/05/2001, sous tutelle du Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel.

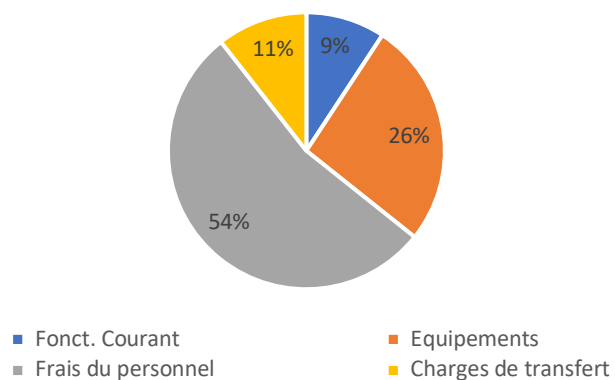
- Les subventions de CFPM sont constituées d'une subvention de fonctionnement (74%) et une subvention d'équipement (26%).
- Les charges d'exploitation de CFPM sont composées de frais de personnel à raison de 54%, de charges de fonctionnement à raison de 9%, de charges d'équipement à raison de 26% et charges de transferts (11%).

Raison sociale :	Centre de Formation Professionnelle des Mahadras
Statut :	EPA
Date de création :	2001, décret n°2001-057 du 31/05/2001
Total des subventions 2021 :	15,12M MRU
Total des dépenses 2021 :	15,12M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	11,12M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	1,40M MRU
Effectif :	62
Commissaire(s) aux comptes :	Ahmed Ould Hacem
Nombre de conseil d'administration :	2

Total des subventions en 2021



Total des dépenses 2021





CFPSESH

Fiche technique

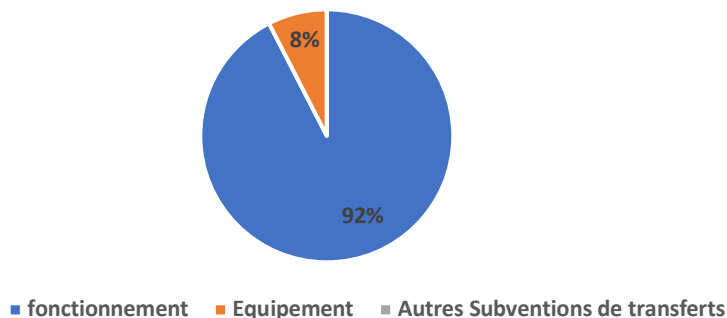
Secteur : Enseignement et formation

Le Centre de Formation et de Promotion Sociale des Enfants en Situation de Handicap est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2014-142 du 22/09/2014, sous tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille.

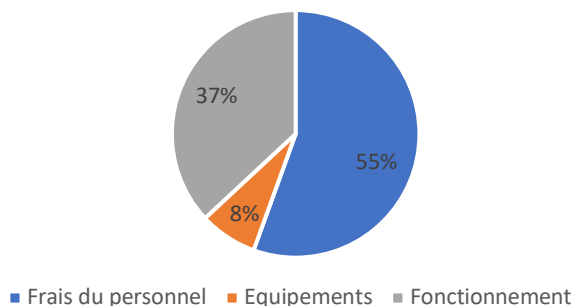
- Les subventions de CFPSESH sont constituées d'une subvention de fonctionnement (92%) une subvention d'équipement (8%).
- Les charges d'exploitation de CFPSESH sont composées de frais de personnel à raison de 56%, de charges de fonctionnement à raison de 37% et de charges d'équipement à raison de 8%.

Raison sociale :	Centre de Formation et de Promotion Sociale des Enfants en Situation de Handicap
Statut :	EPA
Date de création :	2014, décret n° 2014-142 du 22/09/2014
Total des subventions 2021 :	11,62M MRU
Total des dépenses 2021 :	11,62M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	10,62M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	4,29M MRU
Effectif :	53
Commissaire(s) aux comptes :	Aminetou Mint Ethmane
Nombre de conseil d'administration :	2

Total des subventions en 2021



Total des dépenses en 2021





CH AIOUN

Fiche technique

Secteur : Santé

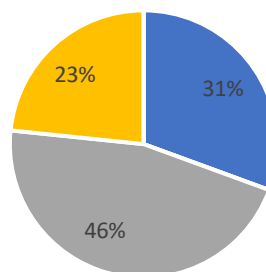
Le Centre Hospitalier d'AIOUN (CH AIOUN) est un établissement public à caractère administratif, créé par décret n°2009- 043 du 28/01/2009, placé sous la tutelle du Ministère de la Santé. Il dispose d'une capacité de 60 lits et comprend les services de pédiatrie, de chirurgie, d'accouchement...

- Les subventions de CH AIOUN sont constituées d'une subvention de fonctionnement (31%), recettes propres (46%) et autres subventions et transferts (23%).
- Les charges d'exploitation de CH AIOUN sont composées de frais de personnel à raison de 61%, de charges de fonctionnement à raison de 34% et de charges d'équipement à raison de 5%.

Raison sociale :	Centre Hospitalier d'AIOUN
Statut :	EPA
Date de création :	2009, décret n°2009-043 du 28/01/2009
Total des subventions 2021 :	38,74M MRU
Total des dépenses 2021 :	31,46M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	11,85M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	10,80M MRU
Effectif :	100
Commissaire(s) aux comptes :	Cherif Ould Zeini

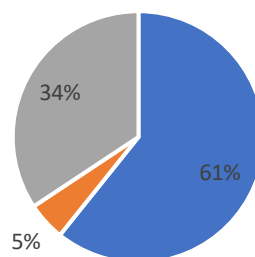
Nombre de conseil d'administration : 2

Total des subventions 2021

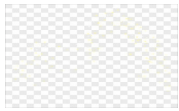


- Subv. de fonct°
- Recettes propres
- Dons
- Subv. d'Equip
- Autres Subv et transferts

Total des dépenses en 2021



- Frais du personnel
- Equipements
- Fonctionnement



CH Akjoujt

Fiche technique

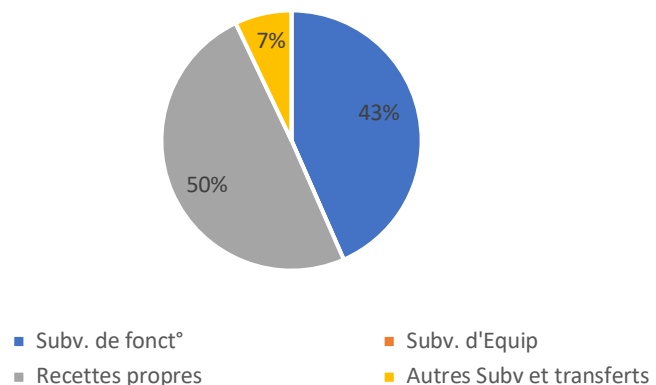
Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier d'Akjoujt est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 2018-07 du 11/01/2018, sous tutelle du Ministère de la Santé.

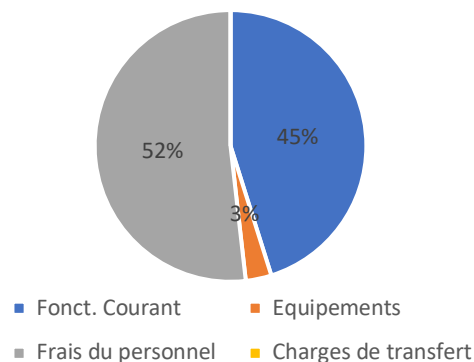
- Les subventions de CH Akjoujt sont constituées d'une subvention de fonctionnement (43%), recettes propres (50%) et autres subventions et transferts (7%).
- Les charges d'exploitation de CH Akjoujt sont composées de frais de personnel à raison de 52%, de charges de fonctionnement à raison de 45% et de charges d'équipement à raison de 3%.

Raison sociale :	Centre Hospitalier d'Akjoujt
Statut :	EPA
Date de création :	2018, décret n° 2018-07 du 11/01/2018
Total des subventions 2021 :	20,16M MRU
Total des dépenses 2021 :	18,53M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	8,76M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	8,37M MRU
Effectif :	69
Commissaire(s) aux comptes :	Sadat Mohamed Abdou Debagh
Nombre de conseil d'administration :	3

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021



CH ALEG

Fiche technique

Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier d'Aleg est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 2012-267 I/110/2012, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de CH ALEG sont constituées d'une subvention de fonctionnement (29%) une subvention d'équipement (0%), recettes propres (58%) et autres subventions et transferts (13%).
- Les charges d'exploitation de CH ALEG sont composées de frais de personnel à raison de 58%, de charges de fonctionnement à raison de 40% et de charges d'équipement à raison de 2%.

Raison sociale :

Centre Hospitalier
d'ALEG

Statut :

EPA

Date de création :

2012, décret n° 2012-
267 I/110/2012

Total des subventions 2021 :

41,82M MRU

Total des dépenses 2021 :

38,46M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 : 17,61M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

15,40M MRU

Effectif :

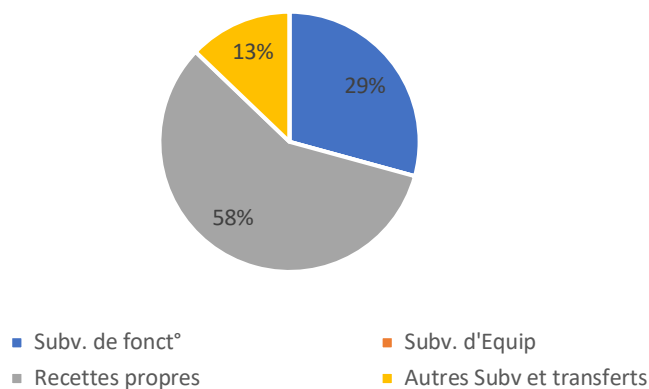
149

Commissaire(s) aux comptes :

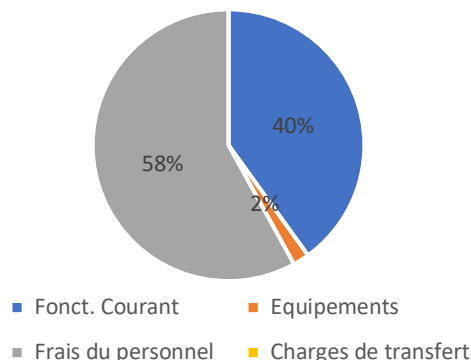
Samba Ould Ahmed

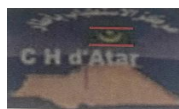
Nombre de conseil d'administration : 1

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CH ATAR

Fiche technique

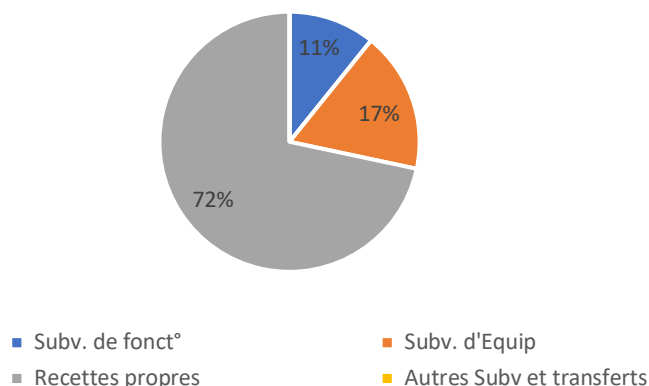
Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier d'ATAR est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 2012-267 du 19/11/2012, sous tutelle du Ministère de la Santé.

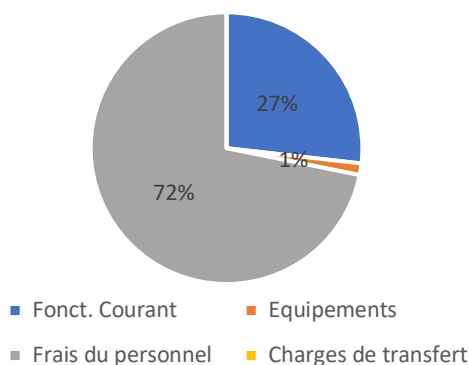
- Les subventions de CH ATAR sont constituées d'une subvention de fonctionnement (11%) une subvention d'équipement (17%) et recettes propres (72%).
- Les charges d'exploitation de CH ATAR sont composées de frais de personnel à raison de 72%, de charges de fonctionnement à raison de 27% et de charges d'équipement à raison de 1%.

Raison sociale :	Centre Hospitalier d'ATAR
Statut :	EPA
Date de création :	2012, décret n° 2012-267 du 19/11/2012
Total des subventions 2021 :	25,44M MRU
Total des dépenses 2021 :	25,25M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	2,75M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	6,77M MRU
Effectif :	111
Commissaire(s) aux comptes :	Mohamed Salem Ould Brahim Ould Oumar
Nombre de conseil d'administration :	0

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CH Boghé

Fiche technique

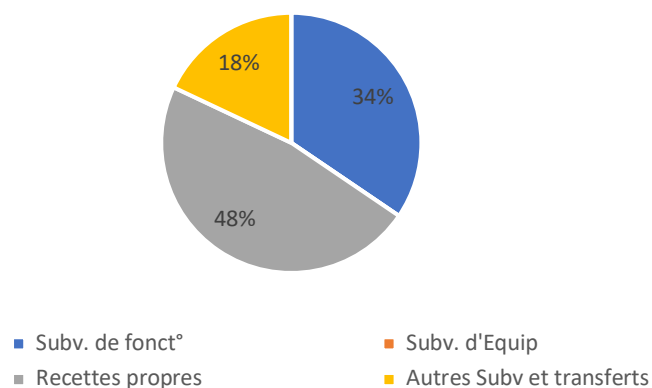
Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de Boghé est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 2018-008 du 11/01/2018, sous tutelle du Ministère de la Santé.

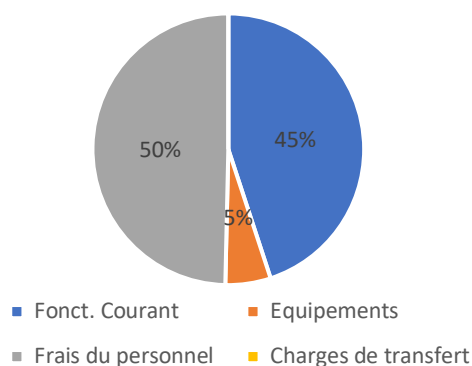
- Les subventions de CH Boghé sont constituées d'une subvention de fonctionnement (34%), recettes propres (48%) et autres subventions et transferts (18%).
- Les charges d'exploitation de CH Boghé sont composées de frais de personnel à raison de 50%, de charges de fonctionnement à raison de 45% et de charges d'équipement à raison de 5%.

Raison sociale :	Centre Hospitalier de Boghé EPA
Statut :	EPA
Date de création :	2018, décret n° 2018-008 du 11/01/2018
Total des subventions 2021 :	29,13M MRU
Total des dépenses 2020 :	26,69M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	10,05M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	12,00M MRU
Effectif :	45
Commissaire(s) aux comptes :	Ahmed Ould M'bareck
Nombre de conseil d'administration :	1

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CH KAÉDI

Fiche technique

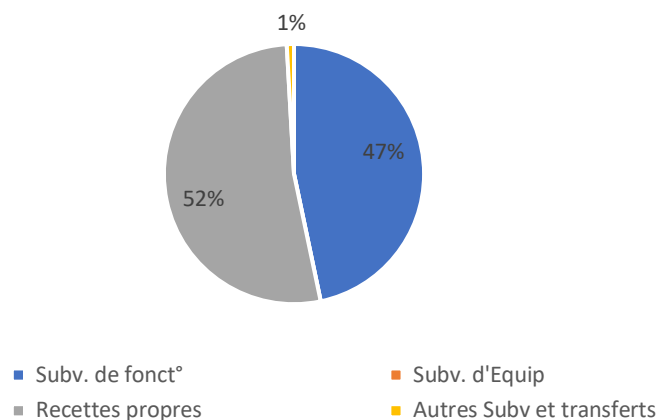
Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de KAÉDI est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2007-051 du 16/02/2007, sous tutelle du Ministère de la Santé.

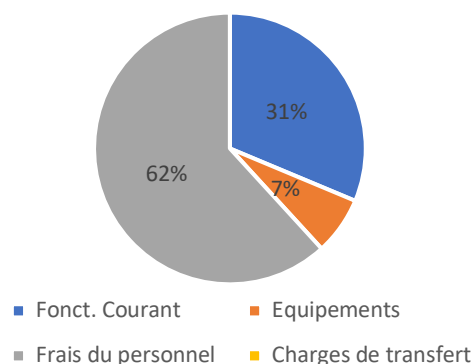
- Les subventions de CH KAÉDI sont constituées d'une subvention de fonctionnement (47%), recettes propres (52%) et autres subventions et transferts (1%).
- Les charges d'exploitation de CH KAÉDI sont composées de frais de personnel à raison de 62%, de charges de fonctionnement à raison de 31% et de charges d'équipement à raison de 7%.

Raison sociale :	Centre Hospitalier de KAÉDI
Statut :	EPA
Date de création :	2007, décret n° 2007-051 du 16/02/2007
Total des subventions 2021 :	40,06M MRU
Total des dépenses 2021 :	39,90M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	18,71M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	12,49M MRU
Effectif :	69
Commissaire(s) aux comptes :	Sid'Ahmed Ould Oumar I
Nombre de conseil d'administration :	

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CH KIFFA

Fiche technique

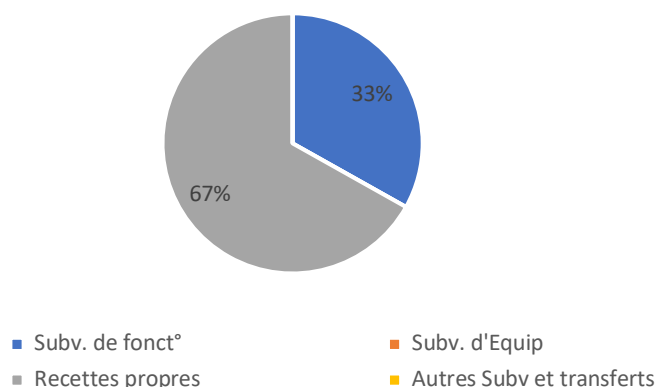
Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de KIFFA est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2015-015 du 15/01/2005, sous tutelle du Ministère de la Santé.

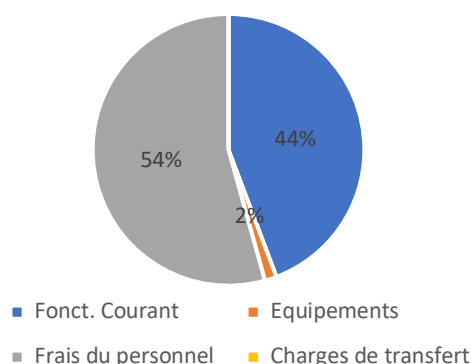
- Les subventions de CH KIFFA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (33%) et recettes propres (67%).
- Les charges d'exploitation de CH KIFFA sont composées de frais de personnel à raison de 54%, de charges de fonctionnement à raison de 44% et de charges d'équipement à raison de 2%.

Raison sociale :	Centre Hospitalier de KIFFA
Statut :	EPA
Date de Création :	2005, décret n° 2005-015 du 15/01/2005
Total des subventions 2021 :	91,69M MRU
Total des dépenses 2021 :	93,68M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	30,38M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	41,46M MRU
Effectif :	376
Commissaire(s) aux comptes :	Mohamed Lemine DIAW
Nombre de conseil d'administration :	1

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CH NDB

Fiche technique

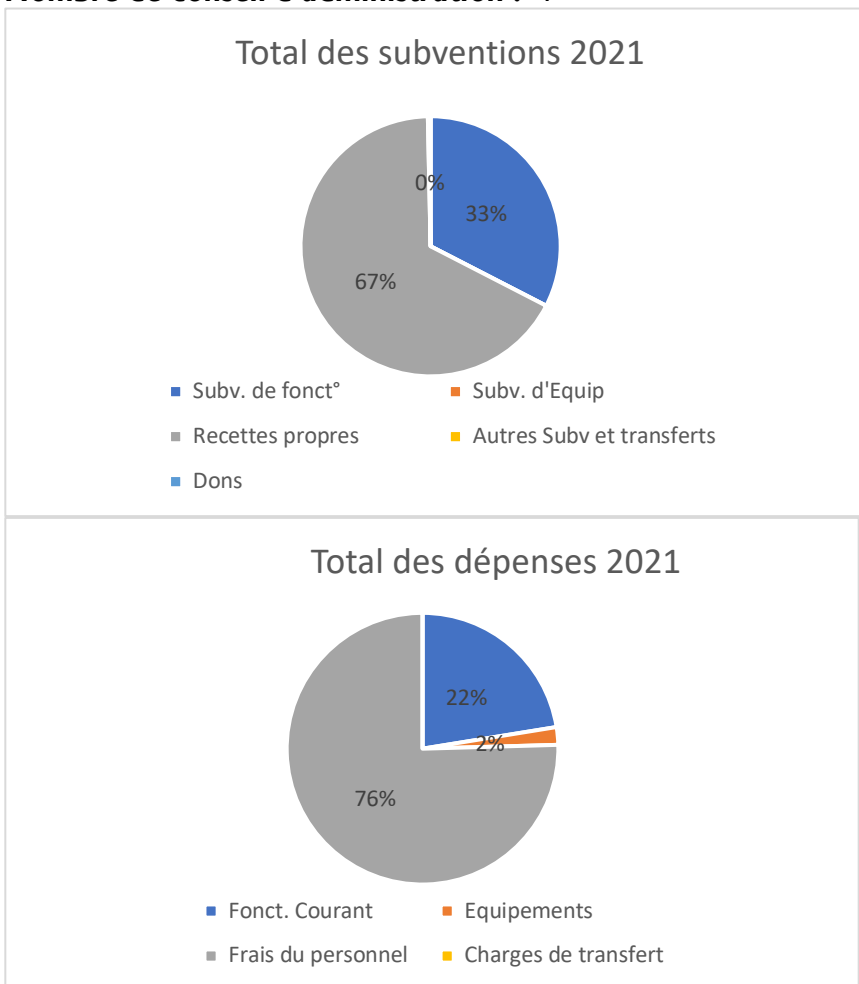
Secteur : Santé

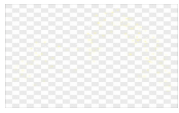
Le Centre Hospitalier de Nouadhibou est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2004-031 du 19/04/2004, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de CH NDB sont constituées d'une subvention de fonctionnement (33%) et recettes propres (67%).
- Les charges d'exploitation de CH NDB sont composées de frais de personnel à raison de 76%, de charges de fonctionnement à raison de 22% et de charges d'équipement à raison de 2%.

Raison sociale :	Centre Hospitalier de Nouadhibou
Statut :	EPA
Date de création :	2004, décret n°2004-031 du 19/04/2004
Total des subventions 2021 :	85,65M MRU
Total des dépenses 2021 :	79,34M MRU
Subventions de fonctionnement 2021 :	27,90M MRU
Charge de fonctionnement 2021 :	17,81M MRU
Effectif :	147
Commissaire(s) aux comptes :	Yahya Ould Sadvi

Nombre de conseil d'administration : 1





CH Néma

Fiche technique

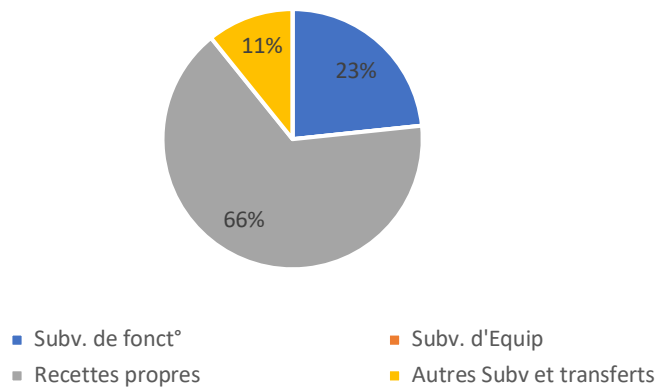
Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de Néma est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2007-50 du 18/02/2007, sous tutelle du Ministère de la Santé.

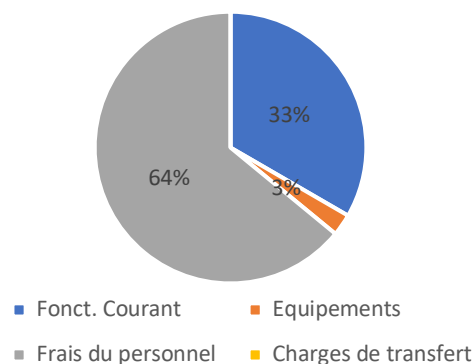
- Les subventions de CH NEMA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (23%), recettes propres (66%) et autres subventions et transferts (11%).
- Les charges d'exploitation de CH NEMA sont composées de frais de personnel à raison de 64%, de charges de fonctionnement à raison de 33% et de charges d'équipement à raison de 3%.

Raison sociale :	Centre Hospitalier de Néma
Statut :	EPA
Date de Création :	2007, décret n° 2007-50 du 18/02/2007
Total des subventions 2021 :	60,49M MRU
Total des dépenses 2021 :	48,50M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	14,12M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	16,18M MRU
Effectif :	200
Commissaire(s) aux comptes :	Mohamed Lemine Ould El Mourteji
Nombre de conseil d'administration :	4

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CH Rosso

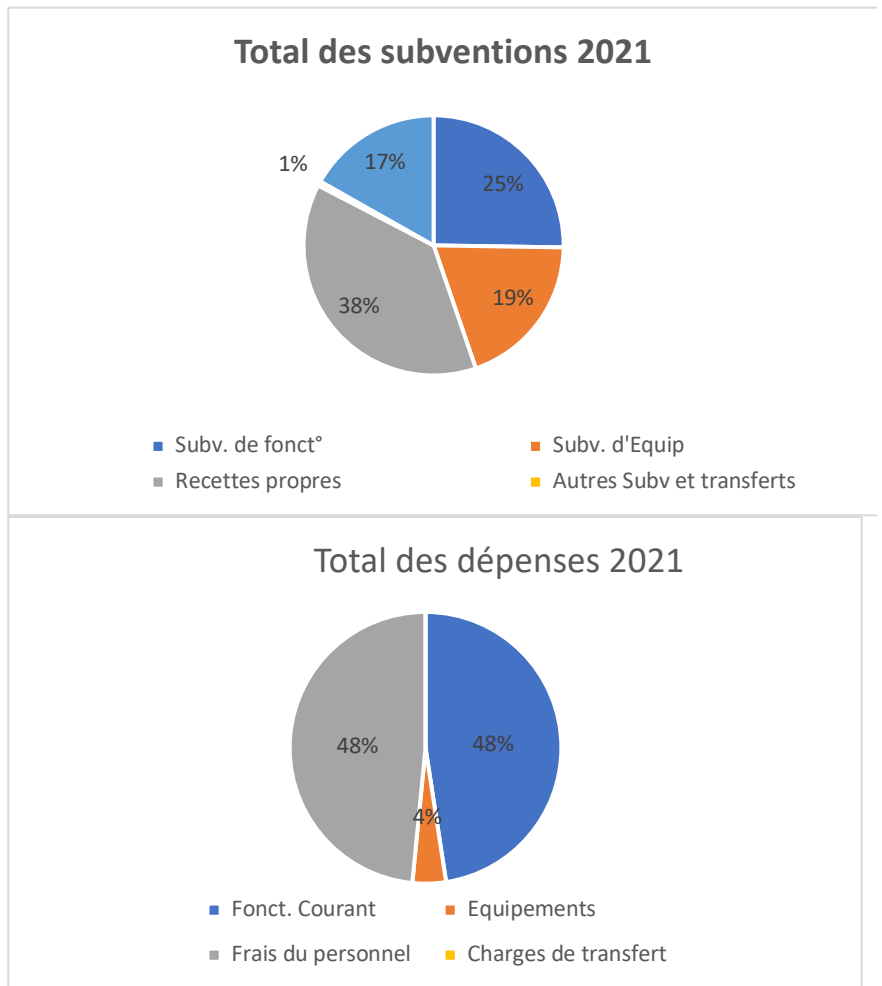
Fiche technique

Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de Rosso est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2009-045 du 28/01/2009, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de CH ROSSO sont constituées d’une subvention de fonctionnement (25%) une subvention d’équipement (19%), recettes propres (38%), autres subventions et transferts (1%) et dons (17%).
- Les charges d’exploitation de CH ROSSO sont composées de frais de personnel à raison de 48%, de charges de fonctionnement à raison de 48% et de charges d’équipement à raison de 4%.

Raison sociale :	Centre Hospitalier de Rosso
Statut :	EPA
Date de Création :	2009, décret n°2009-045 du 28/01/2009
Total des subventions 2021 :	51,93M MRU
Total des dépenses 2021 :	51,91M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	13,11M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	24,69M MRU
Effectif :	213
Commissaire(s) aux comptes :	Abdel Kader Ould Moctar
Nombre de conseil d'administration :	1





CH Sélibaby

Fiche technique

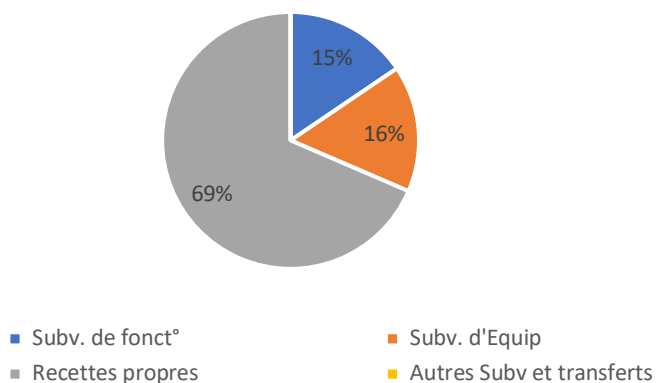
Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de Sélibaby est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2012-265 du 19/11/2012, sous tutelle du Ministère de la Santé.

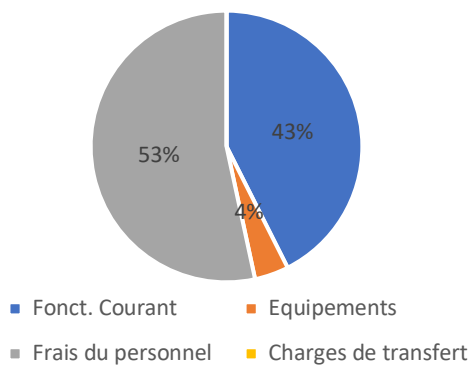
- Les subventions de CH Sélibabi sont constituées d'une subvention de fonctionnement (15%) une subvention d'équipement (16%) et recettes propres (69%).
- Les charges d'exploitation de CH Sélibabi sont composées de frais de personnel à raison de 53%, de charges de fonctionnement à raison de 43% et de charges d'équipement à raison de 4%.

Raison sociale :	Centre Hospitalier de Sélibaby
Statut :	EPA
Date de création :	2012, décret n°2012-265 du 19/11/2012
Total des subventions 2021 :	34,81M MRU
Total des dépenses 2021 :	33,76M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	5,40M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	14,37M MRU
Effectif :	101
Commissaire(s) aux comptes :	Mohamed Salem Elhousseine Salem
Nombre de conseil d'administration :	0

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CH Tidjikja

Fiche technique

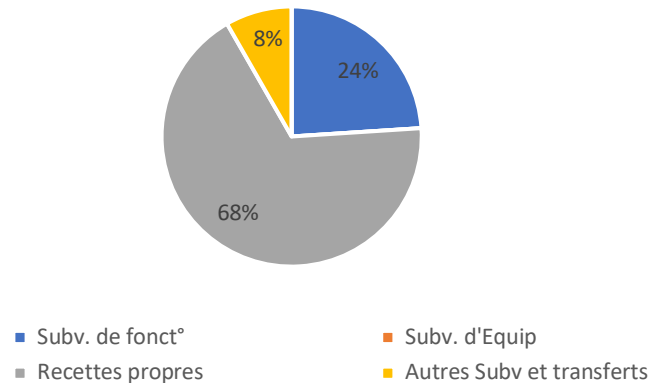
Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de Tidjikja est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2012-266 du 18/11/2012, sous tutelle du Ministère de la Santé.

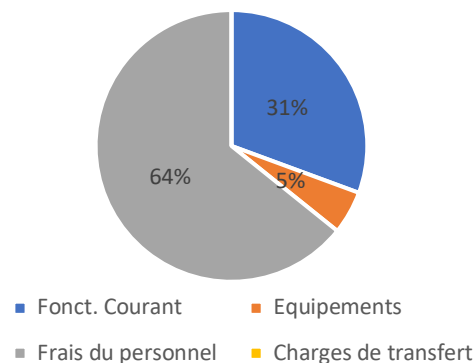
- Les subventions de CH TIDJIKJA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (24%), recettes propres (68%) et autres subventions et transferts (8%).
- Les charges d'exploitation de CH TIDJIKJA sont composées de frais de personnel à raison de 64%, de charges de fonctionnement à raison de 31% et de charges d'équipement à raison de 5%.

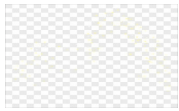
Raison sociale :	Centre Hospitalier de Tidjikja
Statut :	EPA
Date de création :	2012, décret n°2012-266 du 18/11/2012
Total des subventions 2021 :	27,73M MRU
Total des dépenses 2021 :	26,29M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	6,65M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	8,05M MRU
Effectif :	103
Commissaire(s) aux comptes :	Mohamed El Moctar Ould Mohamed Mahmoud
Nombre de conseil d'administration :	1

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CH Zouérate

Fiche technique

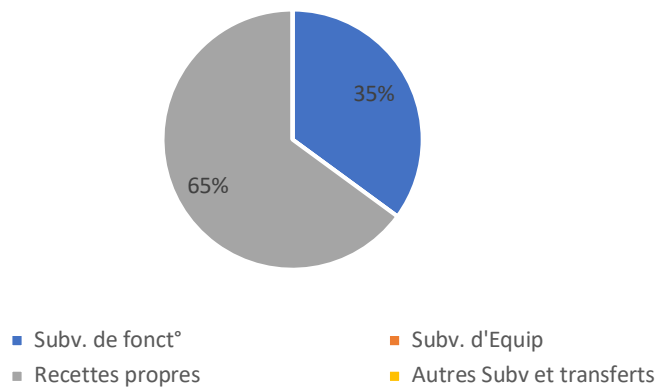
Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier de Zouérate est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 103/PM du 16/06/2013, sous tutelle du Ministère de la Santé.

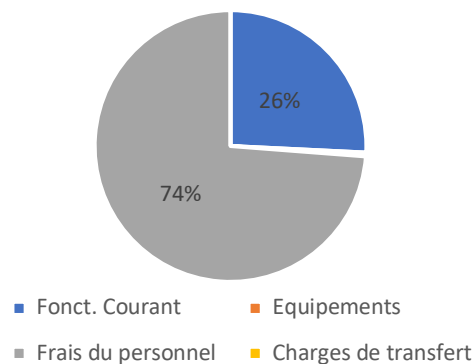
- Les subventions de CH ZOUERATT sont constituées d'une subvention de fonctionnement (35%) et recettes propres (65%).
- Les charges d'exploitation de CH ZOUERATT sont composées de frais de personnel à raison de 74% et de charges de fonctionnement à raison de 26%.

Raison sociale :	Centre Hospitalier de Zouérate
Statut :	EPA
Date de création :	2013, décret n° 103/PM du 16/06/2013
Total des subventions 2021 :	30,56M MRU
Total des dépenses 2021 :	29,04M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	10,72M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	7,48M MRU
Effectif :	82
Commissaire(s) aux comptes :	Mohamed El Moctar Ould Mohamed Mahmoud
Nombre de conseil d'administration :	0

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CHME

Fiche technique

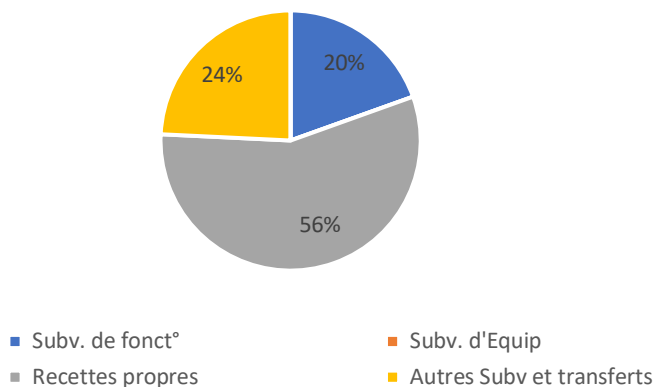
Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier Mère Enfant est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2009-041 du 28/01/2009, sous tutelle du Ministère de la Santé.

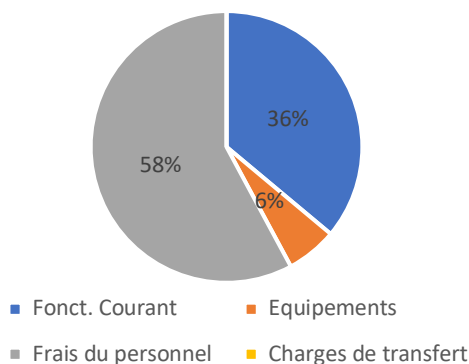
- Les subventions de CHME sont constituées d'une subvention de fonctionnement (20%), recettes propres (56%) et autres subventions et transferts (24%).
- Les charges d'exploitation de CHME sont composées de frais de personnel à raison de 58%, de charges de fonctionnement à raison de 36% et de charges d'équipement à raison de 6%.

Raison sociale :	Centre Hospitalier Mère Enfant
Statut :	EPA
Date de création :	2009, décret n°2009-041 du 28/01/2009
Total des subventions 2021 :	219,31M MRU
Total des dépenses 2021 :	199,83M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	42,83M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	72,09M MRU
Effectif :	485
Commissaire(s) aux comptes :	Moctar Ould Ahmed ELY
Nombre de conseil d'administration :	4

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CHN

Fiche technique

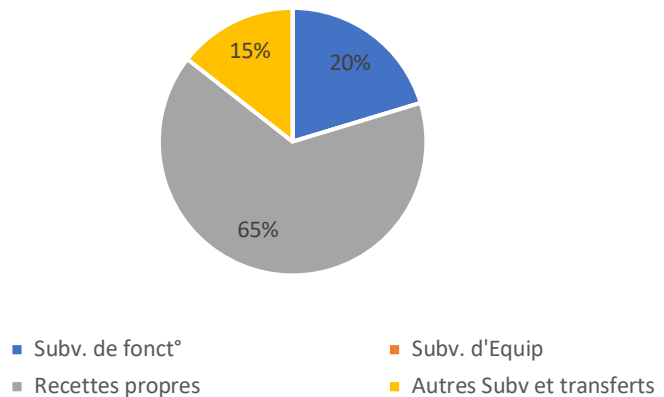
Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier National est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 89-120 du 14/06/1989, sous tutelle du Ministère de la Santé

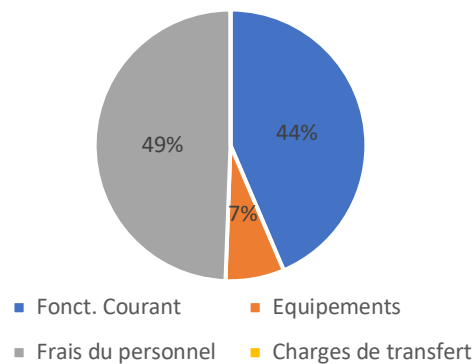
- Les subventions de CHN sont constituées d'une subvention de fonctionnement (20%), recettes propres (65%) et autres subventions et transferts (15%).
- Les charges d'exploitation de CHN sont composées de frais de personnel à raison de 49%, de charges de fonctionnement à raison de 44% et de charges d'équipement à raison de 7%.

Raison sociale :	Centre Hospitalier National
Statut :	EPA
Date de création :	1989, décret n° 89-120 du 14/06/1989
Total des subventions 2021 :	364,81M MRU
Total des dépenses 2021 :	335,12M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	74,14M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	146,09M MRU
Effectif :	773
Commissaire(s) aux comptes :	Isselmou Ould Mohamed M'body
Nombre de conseil d'administration :	2

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





CHS

Fiche technique

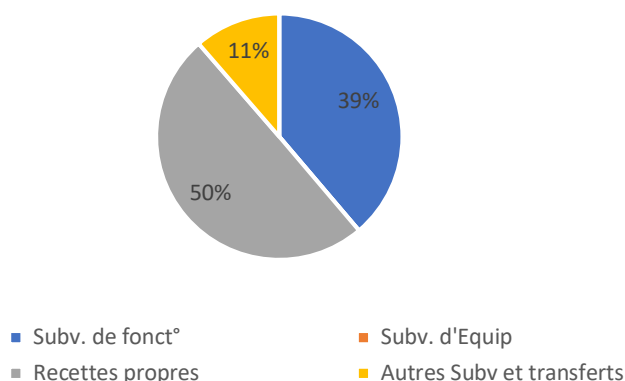
Secteur : Santé

Le Centre Hospitalier des Spécialités est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2013-173 du 29/10/2013, sous tutelle du Ministère de la Santé.

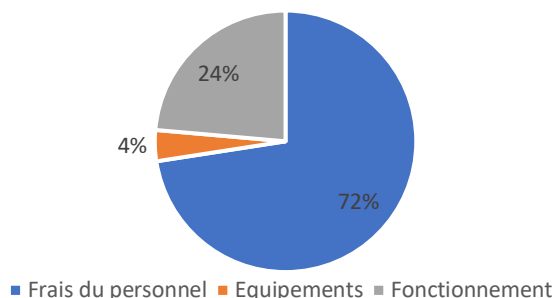
- Les subventions de CHS sont constituées d'une subvention de fonctionnement (39%), recettes propres (50%) et autres subventions et transferts (11%).
- Les charges d'exploitation de CHS sont composées de frais de personnel à raison de 72%, de charges de fonctionnement à raison de 24% et de charges d'équipement à raison de 4%.

Raison sociale :	Centre Hospitalier des Spécialités
Statut :	EPA
Date de création :	2013, décret n°2013-173 du 29/10/2013
Total des subventions 2021 :	66,33M MRU
Total des dépenses 2021 :	46,74M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	25,73M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	11,03M MRU
Effectif :	220
Commissaire(s) aux comptes :	Babacar Youssouf DIAGANA
Nombre de conseil d'administration :	2

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021





CNC

Fiche technique

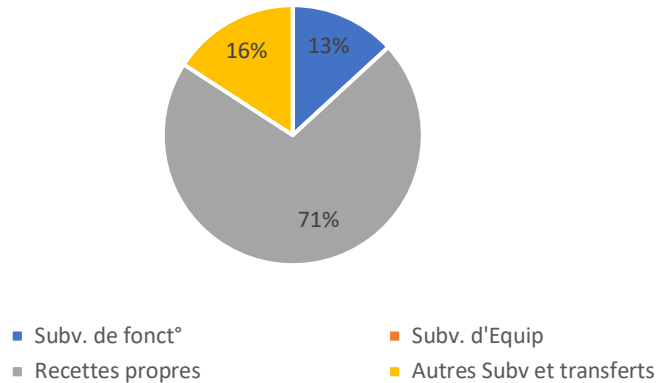
Secteur : Santé

Le Centre National de Cardiologie est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2009-044 du 28/01/2009, sous tutelle du Ministère de la Santé.

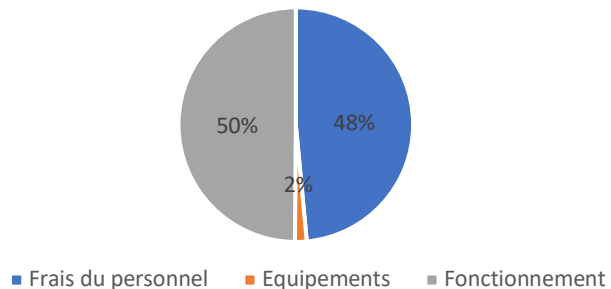
- Les subventions de CNC sont constituées d’une subvention de fonctionnement (13%), recettes propres (71%) et autres subventions et transferts (16%).
- Les charges d’exploitation de CNC sont composées de frais de personnel à raison de 48%, de charges de fonctionnement à raison de 50% et de charges d’équipement à raison de 2%.

Raison sociale :	Centre National de Cardiologie
Statut :	EPA
Date de création :	2009, décret n°2009-044 du 28/01/2009
Total des subventions 2021 :	308,48M MRU
Total des dépenses 2021 :	308,10M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	40,58M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	153,67M MRU
Effectif :	449
Commissaire(s) aux comptes :	Mohamed Salem Ould Brahim Ould Oumar
Nombre de conseil d'administration :	1

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021





CNLAA

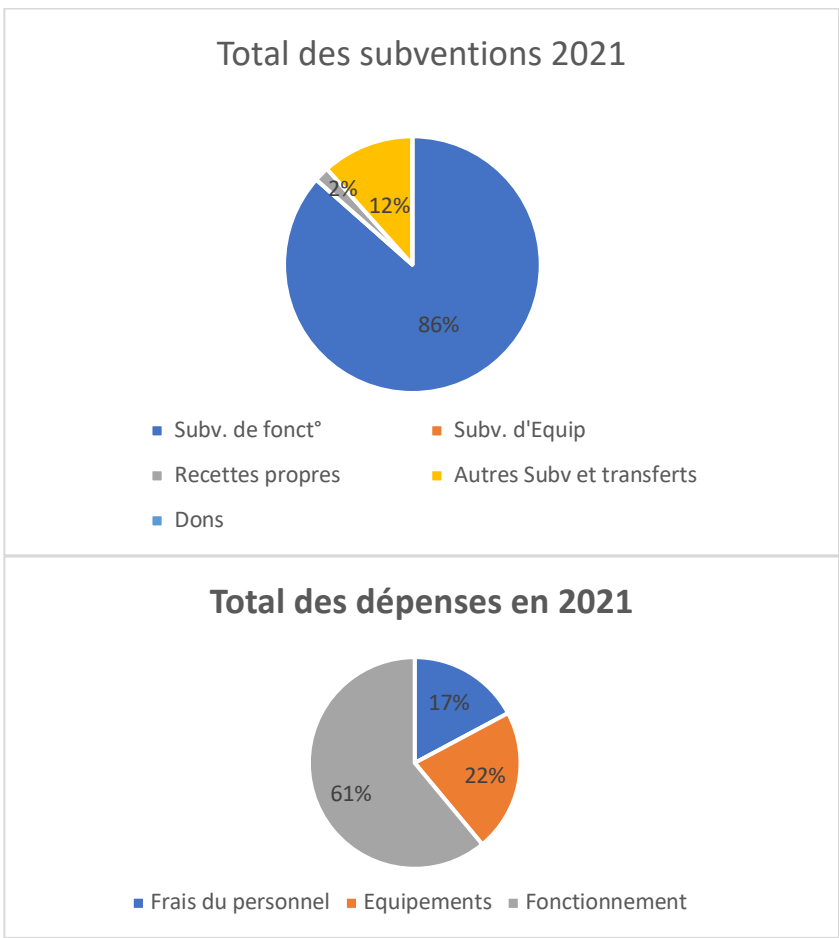
Fiche technique

Secteur : Recherche

Le Centre National de Lutte Anti Acridienne est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2006-93 du 22/08/2006, sous tutelle du Ministère du Développement Rural.

- Les subventions de CNLAA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (86%), recettes propres (2%) et autres subventions et transferts (12%).
- Les charges d'exploitation de CNLAA sont composées de frais de personnel à raison de 17%, de charges de fonctionnement à raison de 61% et de charges d'équipement à raison de 22%.

Raison sociale :	Centre National de Lutte Anti Acridien
Statut :	EPA
Date de création :	2006, décret n°2006-93 du 22/08/2006
Total des subventions 2021 :	68,90M MRU
Total des dépenses 2021 :	60,72M MRU
Subventions de fonctionnement 2021 :	59,62M MRU
Charge de fonctionnement 2020 :	29,75M MRU
Effectif :	71
Commissaire(s) aux comptes :	Souleymane Ould Haroune
Nombre de conseil d'administration :	2





CNO

Fiche technique

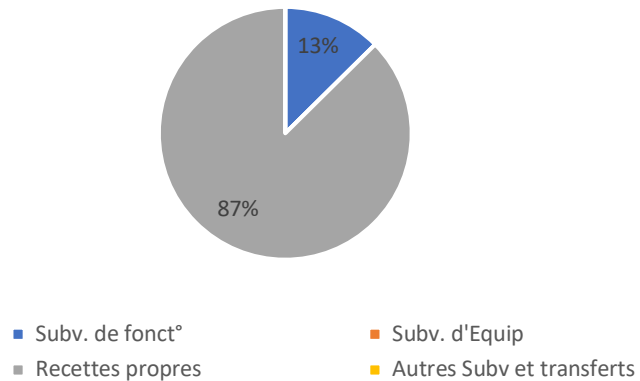
Secteur : Santé

Le Centre National d'Oncologie est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2008-181 du 25/12/2008, sous tutelle du Ministère de la Santé.

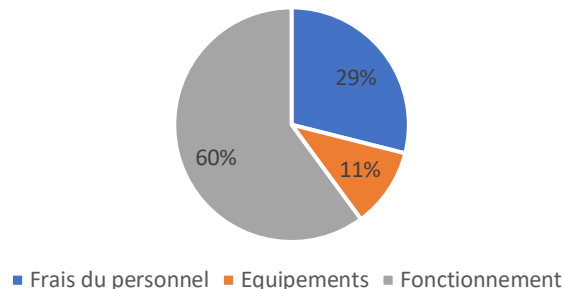
- Les subventions de CNO sont constituées d'une subvention de fonctionnement (13%) et recettes propres (87%).
- Les charges d'exploitation de CNO sont composées de frais de personnel à raison de 29%, de charges de fonctionnement à raison de 60% et de charges d'équipement à raison de 11%.

Raison sociale :	Centre National d'Oncologie EPA
Statut :	EPA
Date de création :	2008, décret n° 2008-181 du 25/12/2008
Total des subventions 2021 :	185,94M MRU
Total des dépenses 2021 :	162,57M MRU
Subventions de fonctionnement 2021 :	23,42M MRU
Charge de fonctionnement 2021 :	97,67M MRU
Effectif :	142
Commissaire(s) aux comptes :	Cheikh Ould Tourad Ould Abdel Kader
Nombre de conseil d'administration :	3

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021





CNORF

Fiche technique

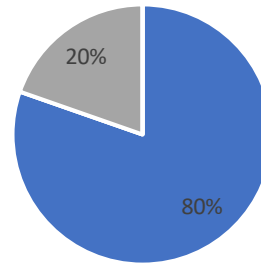
Secteur : Santé

Le Centre National d'Orthopédie et de Réadaptation Fonctionnelle est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°83-101 du 28/03/1983, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de CNORF sont constituées d'une subvention de fonctionnement (80%) et recettes propres (20%).
- Les charges d'exploitation de CNORF sont composées de frais de personnel à raison de 57%, de charges de fonctionnement à raison de 42% et de charges d'équipement à raison de 1%.

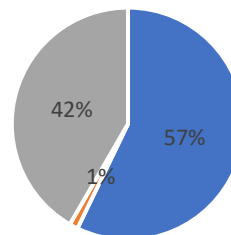
Raison sociale :	Centre National d'Orthopédie et de Réadaptation Fonctionnelle
Statut :	EPA
Date de création :	1983, décret n°83-101 du 28/03/1983
Total des subventions 2021 :	19,80M MRU
Total des dépenses 2021 :	19,32M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	15,91M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	8,05M MRU
Effectif :	66
Commissaire(s) aux comptes :	Brahim O/ Abdallahi O/ Ravé
Nombre de conseil d'administration :	0

Total des subventions 2021

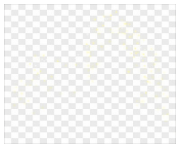


■ Subv. de fonct° ■ Subv. d'Equip
 ■ Recettes propres ■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses en 2021



■ Frais du personnel ■ Equipements ■ Fonctionnement



CNOU

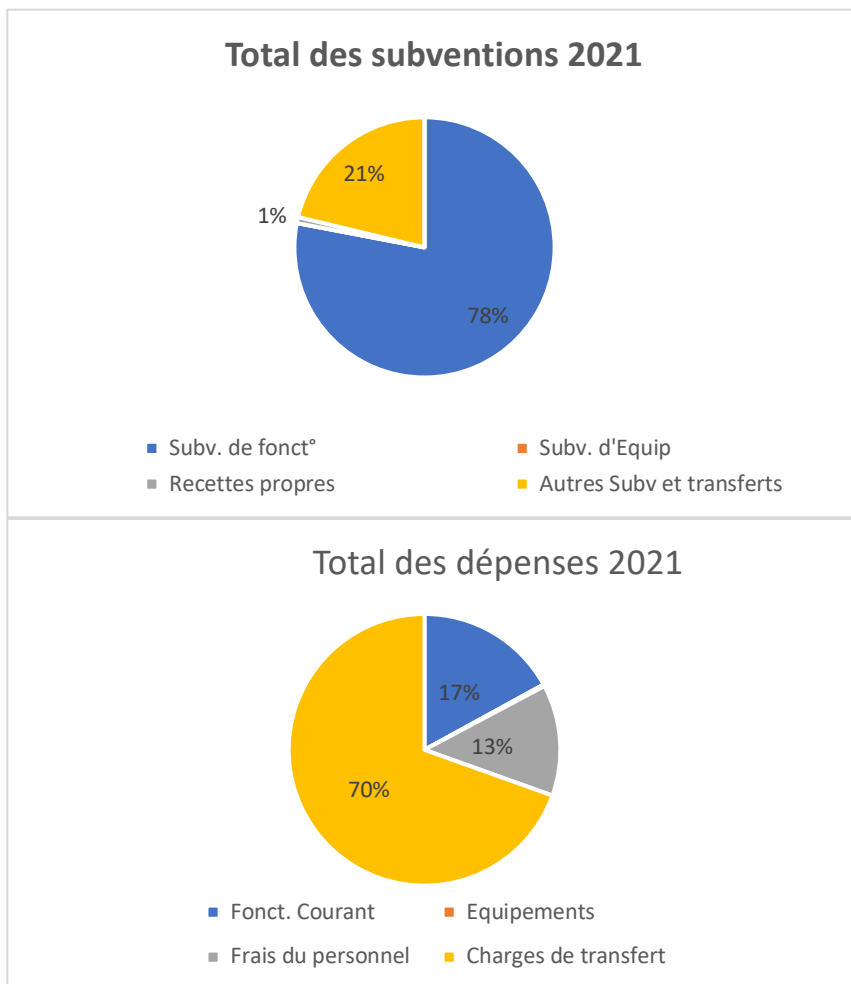
Fiche technique

Secteur : Affaires sociales

Le Centre National des Œuvres Universitaires est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2009-160 du 29/04/2009, sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication

- Les subventions de CNOU sont constituées d'une subvention de fonctionnement (78%), recettes propres (1%) et autres subventions et transferts (21%).
- Les charges d'exploitation de CNOU sont composées de frais de personnel à raison de 13%, de charges de fonctionnement à raison de 17% et charges de transferts (70%).

Raison sociale :	Centre National des Œuvres Universitaires
Statut :	EPA
Date de création :	2009, décret n°2009-160 du 29/04/2009
Total des subventions 2021 :	249,53M MRU
Total des dépenses 2021 :	246,20M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	194,63M MRU
Charges de fonctionnement 2020 :	129,99M MRU
Effectif :	144
Commissaire(s) aux comptes :	Abdi Ould YOUBA
Nombre de conseil d'administration :	2





CNRADA

Fiche technique

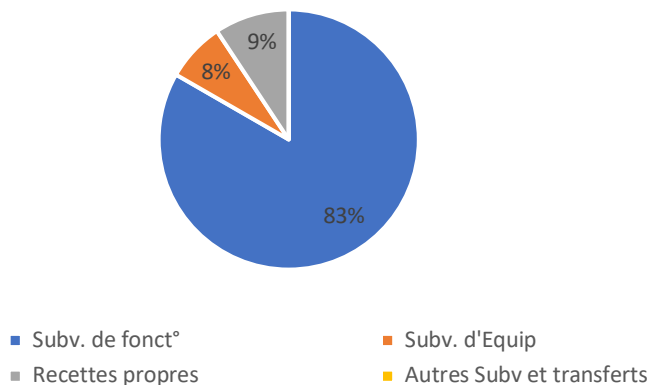
Secteur : Recherche

Le Centre National de Recherches Agronomiques et de Développement Agricole est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°75-208 du 07/11/1975 modifié par le décret n°94-075, sous tutelle du Ministère du Développement Rural.

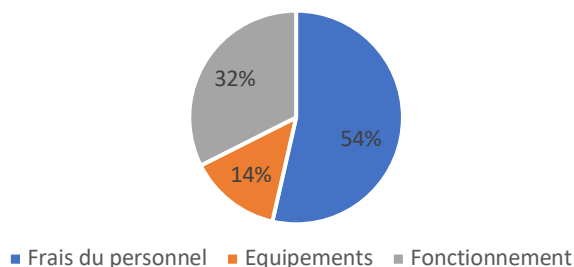
- Les subventions de CNRADA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (83%) une subvention d'équipement (7%) et recettes propres (9%).
- Les charges d'exploitation de CNRADA sont composées de frais de personnel à raison de 54%, de charges de fonctionnement à raison de 32% et de charges d'équipement à raison de 14%.

Raison sociale :	Centre National de Recherches Agronomiques et de Développement Agricole
Statut :	EPA
Date de création :	1975, décret n°74-208 du 7/11/1974 modifié par décret n°94-075
Total des subventions 2021 :	18,87M MRU
Total des dépenses 2021 :	18,66M MRU
Subvention de fonctionnement 2021:	15,72M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	6,05M MRU
Effectif :	92
Commissaire(s) aux comptes :	Alioune NIANG
Nombre de conseil d'administration :	2

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021





CNRE

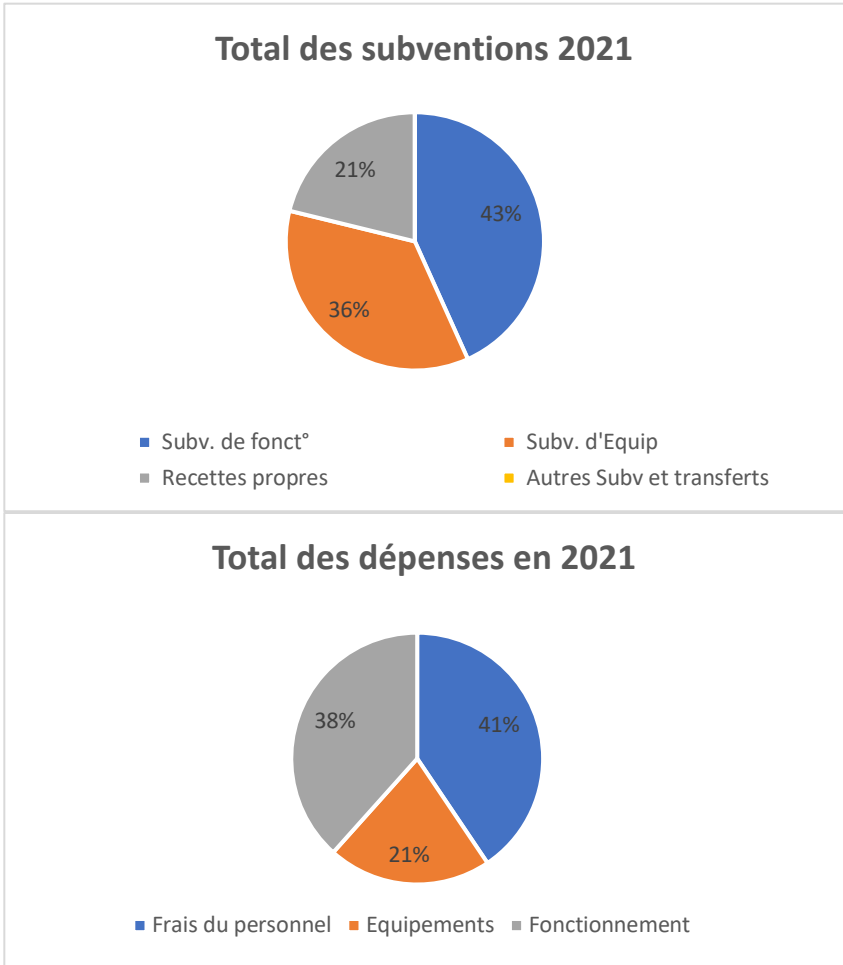
Fiche technique

Secteur : Recherche

Le Centre National des Ressources en Eau est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2001-077 du 12/07/2001, sous tutelle du Ministère chargé de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

- Les subventions de CNRE sont constituées d'une subvention de fonctionnement (43%), une subvention d'équipement (36%) et recettes propres (21%).
- Les charges d'exploitation de CNRE sont composées de frais de personnel à raison de 41%, de charges de fonctionnement à raison de 38% et de charges d'équipement à raison de 21%.

Raison sociale :	Centre National des Ressources en Eau
Statut :	EPA
Date de création :	2001, décret n° 2001-077 du 12/07/2001
Total des subventions 2021 :	30, 94M MRU
Total des dépenses 2021 :	25,78M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	13,39M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	9,90M MRU
Effectif :	56
Commissaire(s) aux comptes :	DIA Elhaj Elimane
Nombre de conseil d'administration :	2





CNTS

Fiche technique

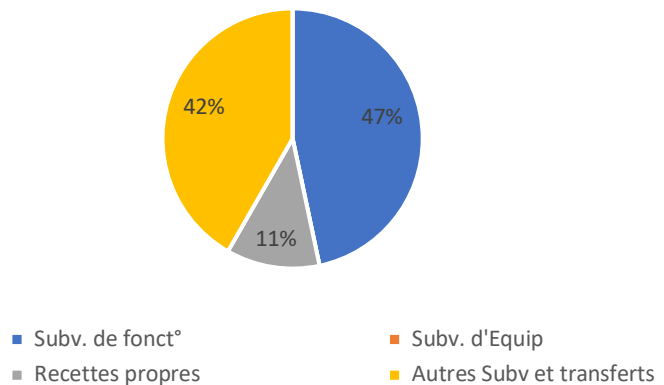
Secteur : Santé

Le Centre National de Transfusion Sanguine est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2002-13 du 20/03/2002, sous tutelle du Ministère de la Santé.

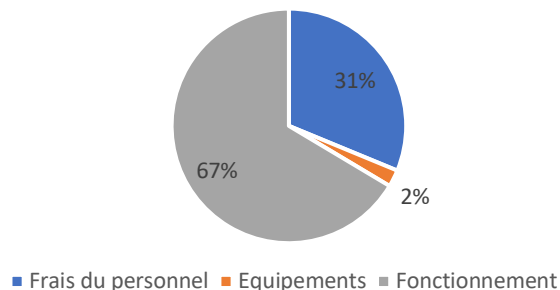
- Les subventions de CNTS sont constituées d’une subvention de fonctionnement (47%), recettes propres (11%) et autres subventions et transferts (42%).
- Les charges d’exploitation de CNTS sont composées de frais de personnel à raison de 31%, de charges de fonctionnement à raison de 67% et de charges d’équipement à raison de 2%.

Raison sociale :	Centre National de Transfusion Sanguine
Statut :	EPA
Date de création :	2002, décret n°2002-13 du 20/3/2002
Total des subventions 2021 :	39,44M MRU
Total des dépenses 2021 :	24,52M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	18,41M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	16,30M MRU
Effectif :	52
Commissaire(s) aux comptes :	El Moctar El Moctar Mohamed
Nombre de conseil d'administration :	2

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021





CPISE

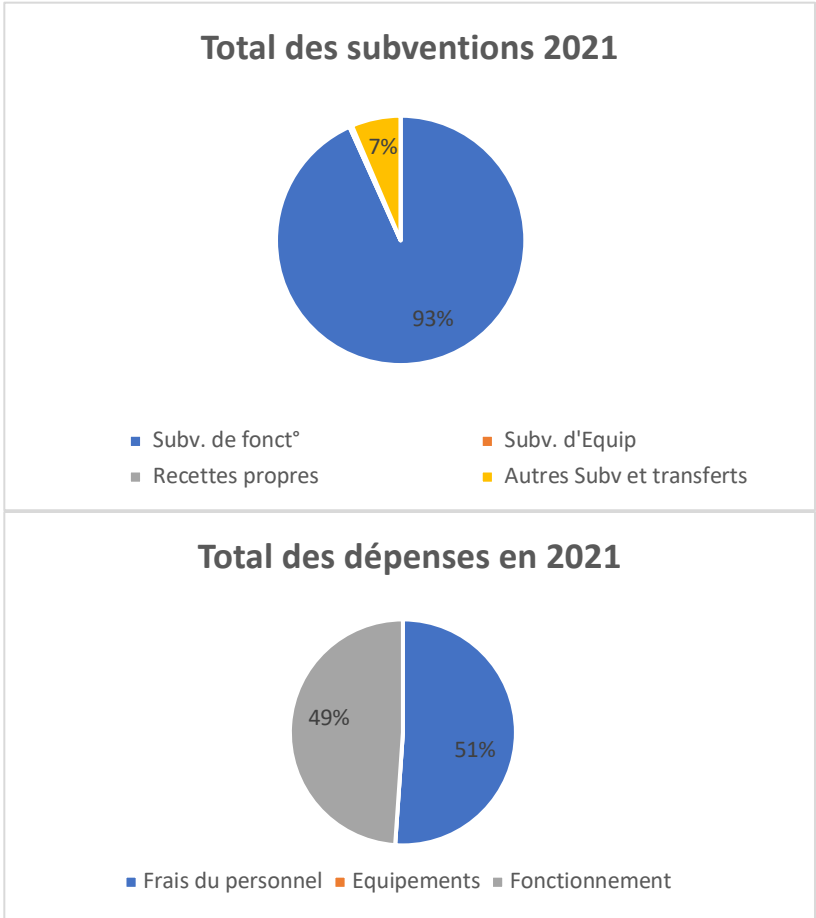
Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

Le Centre de Protection et d'Intégration Sociales des Enfants est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2007-184 du 01/11/2007, sous tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille.

- Les subventions de CPISE sont constituées d'une subvention de fonctionnement (93%) et autres subventions et transferts (7%).
- Les charges d'exploitation de CPISE sont composées de frais de personnel à raison de 51% et de charges de fonctionnement à raison de 49%.

Raison sociale :	Centre de Protection et d'Intégration Sociales des Enfants
Statut :	EPA
Date de création :	2007, décret n°2007-184 du 01/11/2007
Total des subventions 2021 :	14,47M MRU
Total des dépenses 2021 :	14,47M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	13,49M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	7,07M MRU
Effectif :	81
Commissaire(s) aux comptes :	Idrissa NIANG
Nombre de conseil d'administration :	0





CRZFN

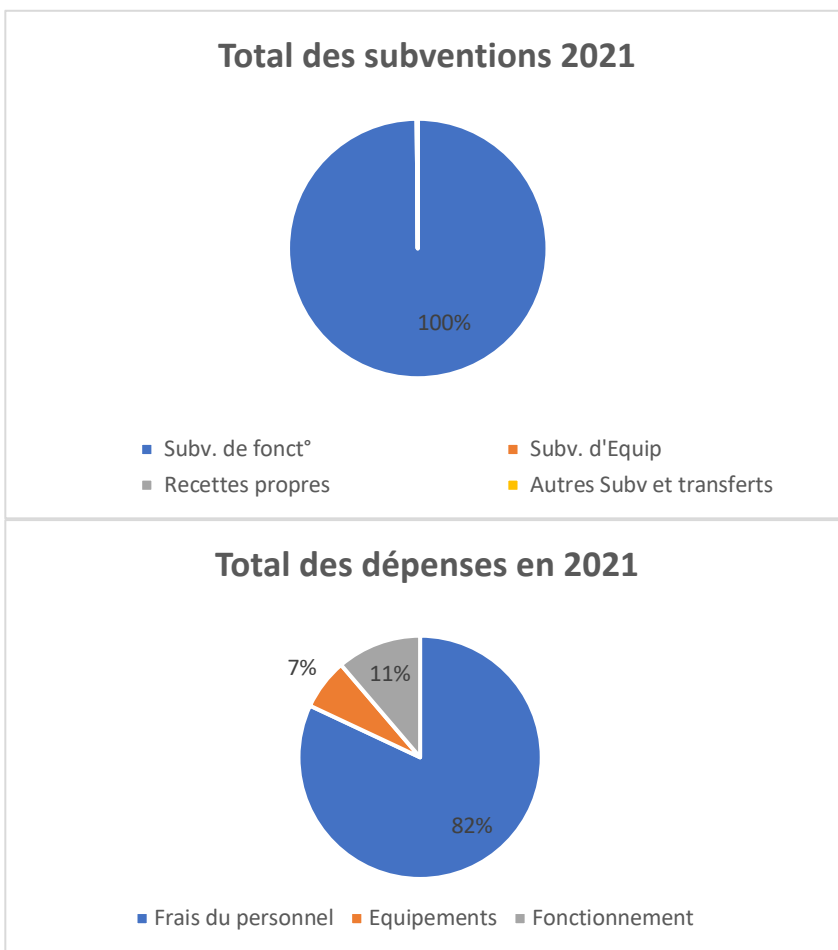
Fiche technique

Secteur : Régulation

Le Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou est un établissement public à statut particulier, créé par la loi n°2013-001 du 02/01/2013, sous tutelle du Ministère Secrétariat Général de la Présidence de la République.

- Les subventions de CRZFN sont constituées d'une subvention de fonctionnement (100%).
- Les charges d'exploitation de CRZFN sont composées de frais de personnel à raison de 82%, de charges de fonctionnement à raison de 11% et de charges d'équipement à raison de 7%.

Raison sociale :	Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou
Statut :	SP
Date de création :	2013, loi n°2013-001 du 02/01/2013
Total des subventions 2021 :	32,80M MRU
Total des dépenses 2021 :	32,80M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	32,76M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	3,69M MRU
Effectif :	25
Commissaire(s) aux comptes :	Emina mint Yehdhih
Nombre de conseil d'administration :	0





EETFP Aioun

Fiche technique

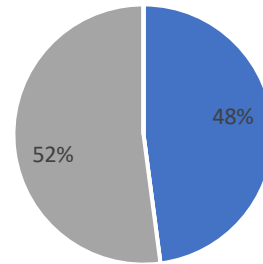
Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aioun est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous la tutelle du Ministre de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP Aioun sont constituées d'une subvention de fonctionnement (48%) et recettes propres (52%).
- Les charges d'exploitation de EETFP Aioun sont composées de frais de personnel à raison de 30%, de charges de fonctionnement à raison de 52% et charges de transferts (18%).

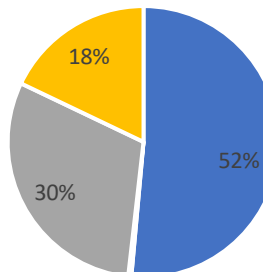
Raison sociale :	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aioun
Statut :	EPA
Date de création :	2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018
Total des subventions 2021 :	12,44M MRU
Total des dépenses 2021 :	9,53M MRU
Subventions de fonctionnement 2021 :	5,96M MRU
Charge de fonctionnement 2021 :	4,90M MRU
Effectif :	32
Commissaire(s) aux comptes :	Mohamed Mahmoud Ould Sidi
Nombre de conseil d'administration :	0

Total des subventions 2021

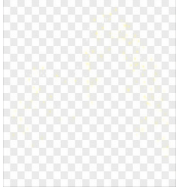


■ Subv. de fonct°	■ Subv. d'Equip
■ Recettes propres	■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



■ Fonct. Courant	■ Equipements
■ Frais du personnel	■ Charges de transfert



EETFP Aleg

Fiche technique

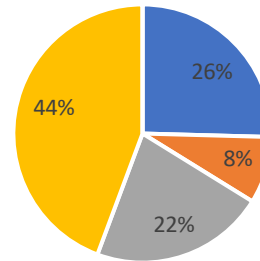
Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aleg est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous la tutelle du Ministre de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP ALEG sont constituées d'une subvention de fonctionnement (26%) une subvention d'équipement (8%) et recettes propres (22%) et autres subventions et transferts (44%).
- Les charges d'exploitation de EETFP ALEG sont composées de frais de personnel à raison de 17%, de charges de fonctionnement à raison de 74% et charges de transferts (9%).

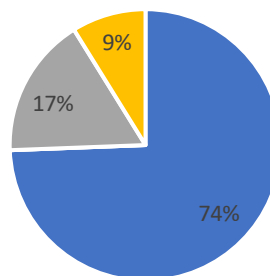
Raison sociale :	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aleg
Statut :	EPA
Date de création :	2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018
Total des subventions 2021 :	13,22M MRU
Total des dépenses 2021 :	11,59M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	3,36M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	8,62M MRU
Effectif :	19
Commissaire(s) aux comptes :	Med El Mostapha Ould Abdeljelil
Nombre de conseil d'administration :	0

Total des subventions 2021

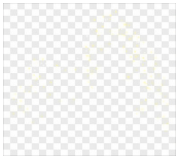


- Subv. de fonct°
- Subv. d'Equip
- Recettes propres
- Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



- Fonct. Courant
- Equipements
- Frais du personnel
- Charges de transfert



EETFP Atar

Fiche technique

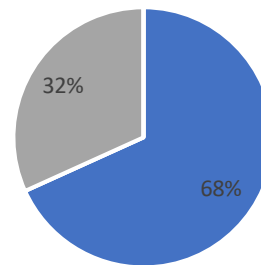
Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Atar est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous la tutelle du Ministre de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP Atar sont constituées d'une subvention de fonctionnement (68%) et recettes propres (32%).
- Les charges d'exploitation de EETFP Atar sont composées de frais de personnel à raison de 47%, de charges de fonctionnement à raison de 33% et charges de transferts (20%).

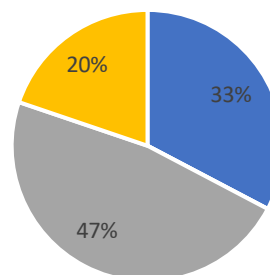
Raison sociale :	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Atar EPA
Statut :	EPA
Date de création :	2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018
Total des subventions 2021 :	20,10M MRU
Total des dépenses 2021 :	18,45M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	13,71M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	6,03M MRU
Effectif :	79
Commissaire(s) aux comptes :	Mohamed Ould Zeidane
Nombre de conseil d'administration :	0

Total des subventions 2021

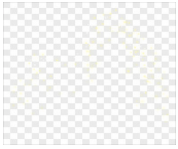


■ Subv. de fonct°	■ Subv. d'Equip
■ Recettes propres	■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



■ Fonct. Courant	■ Equipements
■ Frais du personnel	■ Charges de transfert



EETFP Boghé

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Boghé est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous la tutelle du Ministre de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP Boghé sont constituées d'une subvention de fonctionnement (18%), recettes propres (3%) et autres subventions et transferts (79%).
- Les charges d'exploitation de EETFP Boghé sont composées de frais de personnel à raison de 35%, de charges de fonctionnement à raison de 49% et charges de transferts (16%).

Raison sociale :

École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Boghé
EPA

Statut :

Date de création :

2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018

Total des subventions 2021 :

23,93M MRU

Total des dépenses 2021 :

20,01M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

4,86M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

11,60M MRU

Effectif :

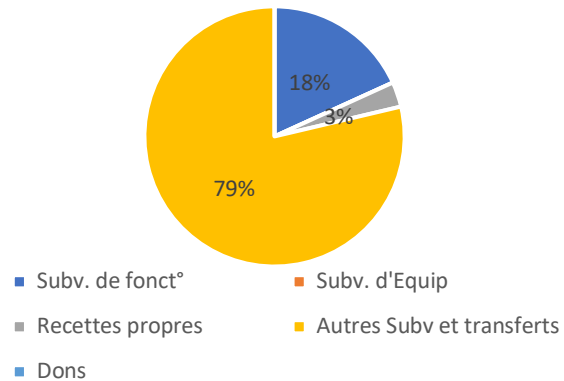
49

Commissaire(s) aux comptes :

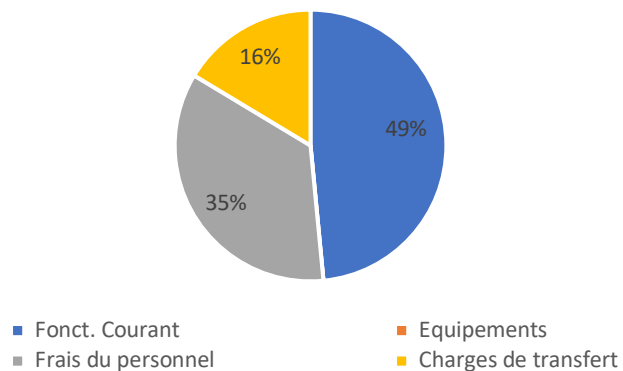
Ahmed Ould Abba

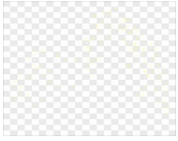
Nombre de conseil d'administration : 0

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





EETFP KAEDI

Fiche technique

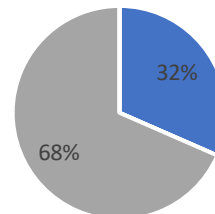
Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Kaédi est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministre de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP KAEDI sont constituées d'une subvention de fonctionnement (32%) et recettes propres (68%).
- Les charges d'exploitation de EETFP KAEDI sont composées de frais de personnel à raison de 42%, de charges de fonctionnement à raison de 37% et de charges d'équipement à raison de 8% et charges de transferts (13%).

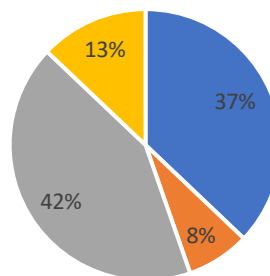
Raison sociale :	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Kaédi
Statut :	EPA
Date de création :	2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018
Total des subventions 2021 :	18,52M MRU
Total des dépenses 2021 :	16,37M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	5,84M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	6,07M MRU
Effectif :	108
Commissaire(s) aux comptes :	Sid'Ahmed Ould Oumar
Nombre de conseil d'administration :	0

Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct°	■ Subv. d'Equip
■ Recettes propres	■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



■ Fonct. Courant	■ Equipements
■ Frais du personnel	■ Charges de transfert



EETFP KIFFA

Fiche technique

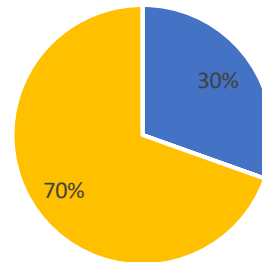
Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Kiffa est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous la tutelle du Ministre de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP Kiffa sont constituées d'une subvention de fonctionnement (30%) et autres subventions et transferts (70%).
- Les charges d'exploitation de EETFP Kiffa sont composées de frais de personnel à raison de 23%, de charges de fonctionnement à raison de 57% et charges de transferts (20%).

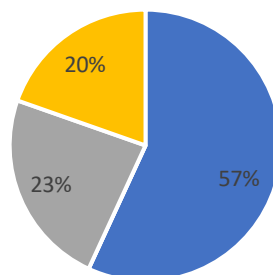
Raison sociale :	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de KIFFA
Statut :	EPA
Date de création :	2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018
Total des subventions 2021 :	15,04M MRU
Total des dépenses 2021 :	12,76M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	4,58M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	7,26M MRU
Effectif :	41
Commissaire(s) aux comptes :	MCTAR Ould TEYEB
	0
Nombre de conseil d'administration :	

Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct° ■ Subv. d'Equip
■ Recettes propres ■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



■ Fonct. Courant ■ Equipements
■ Frais du personnel ■ Charges de transfert



EETFP NDB

Fiche technique

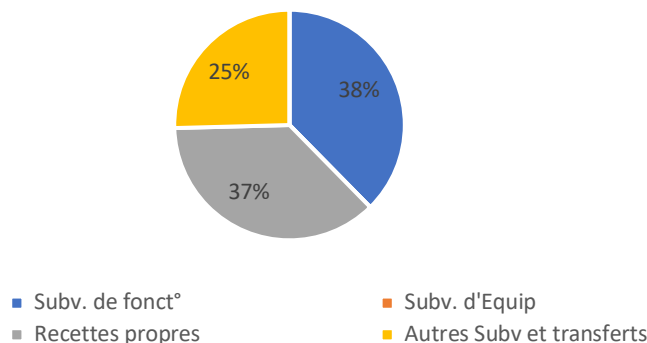
Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Nouadhibou est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministre de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

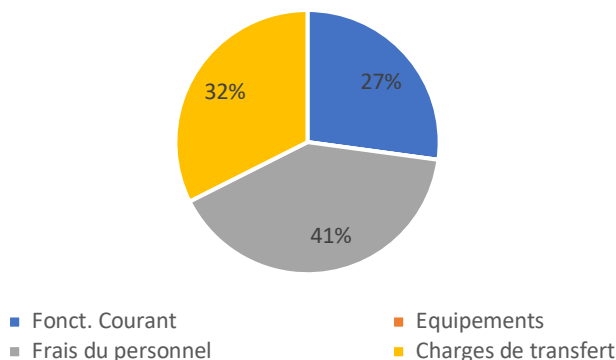
- Les subventions de EETFP NDB sont constituées d'une subvention de fonctionnement (38%), recettes propres (37%) et autres subventions et transferts (25%).
- Les charges d'exploitation de EETFP NDB sont composées de frais de personnel à raison de 41%, de charges de fonctionnement à raison de 27% et charges de transferts (32%).

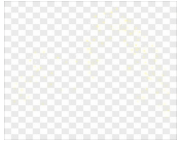
Raison sociale :	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Nouadhibou
Statut :	EPA
Date de création :	2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018
Total des subventions 2021 :	17,27M MRU
Total des dépenses 2021 :	16,40M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	6,50M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	4,45M MRU
Effectif :	43
Commissaire(s) aux comptes :	Moctar Ould TEYEB 0
Nombre de conseil d'administration :	

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





EETFP Néma

Fiche technique

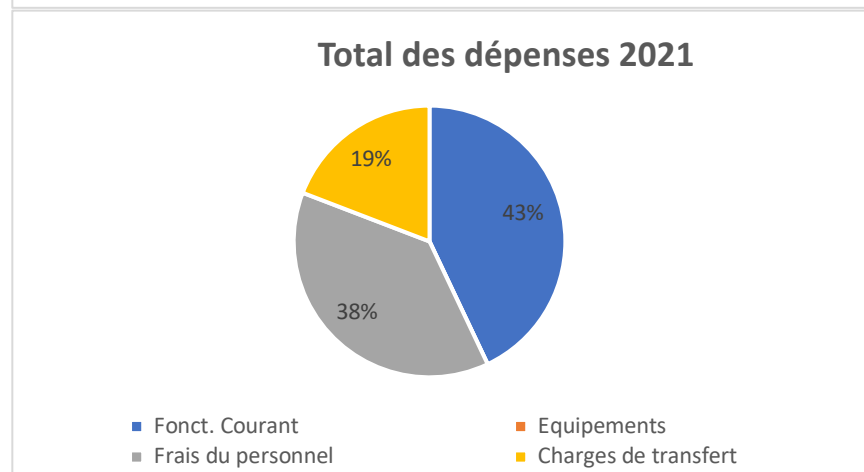
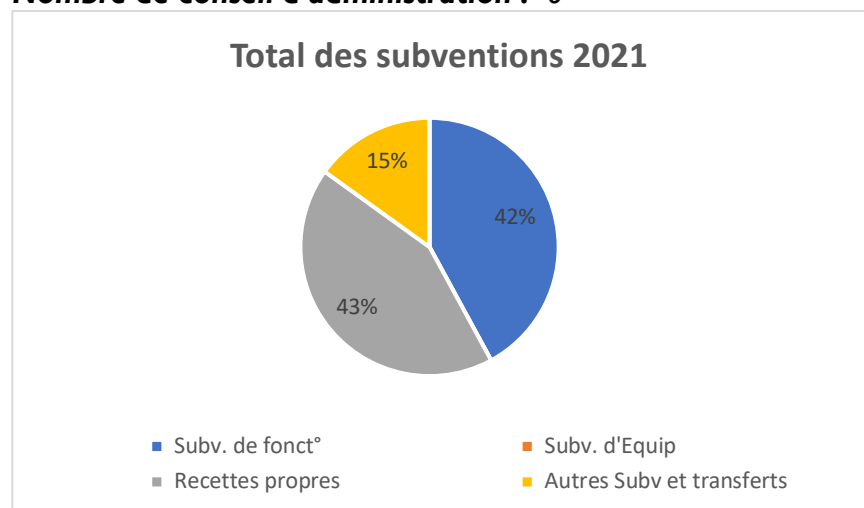
Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Néma est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous la tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP Néma sont constituées d'une subvention de fonctionnement (42%), recettes propres (43%) et autres subventions et transferts (15%).
- Les charges d'exploitation de EETFP Néma sont composées de frais de personnel à raison de 38%, de charges de fonctionnement à raison de 43% et charges de transferts (19%).

Raison sociale :	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Néma
Statut :	EPA
Date de création :	2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018
Total des subventions 2021 :	19,91M MRU
Total des dépenses 2021 :	17,22M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	8,38M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	7,40M MRU
Effectif :	63
Commissaire(s) aux comptes :	Cherif Ould Zeini

Nombre de conseil d'administration : 0





EETFP ROSSO

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

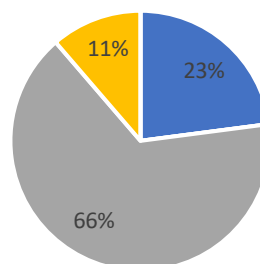
L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Rosso est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP ROSSO sont constituées d'une subvention de fonctionnement (23%), recettes propres (66%) et autres subventions et transferts (11%).
- Les charges d'exploitation de EETFP ROSSO sont composées de frais de personnel à raison de 18%, de charges de fonctionnement à raison de 73% et de charges d'équipement à raison de 1% et charges de transferts (8%).

Raison sociale :	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de ROSSO EPA
Statut :	EPA
Date de création :	2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018
Total des subventions 2021 :	15,35M MRU
Total des dépenses 2021 :	12,03M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	3,52M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	8,84M MRU
Effectif :	34
Commissaire(s) aux comptes :	Abdel Kader SOW

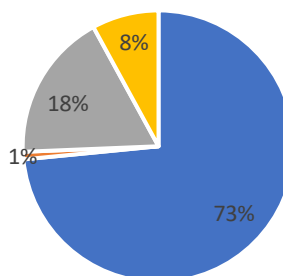
Nombre de conseil d'administration : 0

Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct° ■ Subv. d'Equip
■ Recettes propres ■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



■ Fonct. Courant ■ Equipements
■ Frais du personnel ■ Charges de transfert



EETFP Sélibaby

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Sélibaby est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministre de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP Sélibaby sont constituées d'une subvention de fonctionnement (40%) et recettes propres (60%).
- Les charges d'exploitation de EETFP Sélibaby sont composées de frais de personnel à raison de 17%, de charges de fonctionnement à raison de 64% et charges de transferts (19%).

Raison sociale :

École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelles de Sélibaby
EPA

Statut :

Date de création :

2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018

Total des subventions 2021 :

15,08M MRU

Total des dépenses 2021 :

12,12M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

6,05M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

7,76M MRU

Effectif :

24

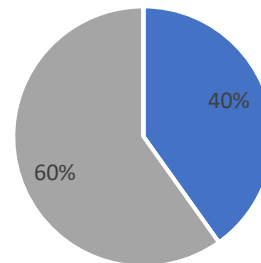
Commissaire(s) aux comptes :

Mohamed Salem Ould El Hussein Salem

Nombre de conseil d'administration :

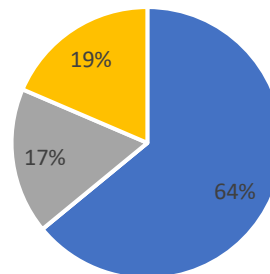
0

Total des subventions 2021

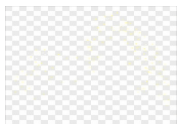


■ Subv. de fonct° ■ Subv. d'Equip
■ Recettes propres ■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



■ Fonct. Courant ■ Equipements
■ Frais du personnel ■ Charges de transfert



EETFP Tidjikja

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Tidjikja est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP Tidjikja sont constituées d'une subvention de fonctionnement (12%) et recettes propres (50%) et autres subventions et transferts (38%).
- Les charges d'exploitation de EETFP Tidjikja sont composées de frais de personnel à raison de 28%, de charges de fonctionnement à raison de 22% et charges de transferts (50%).

Raison sociale :

École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Tidjikja

Statut :

EPA

Date de création :

2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018

Total des subventions 2021 :

9,69M MRU

Total des dépenses 2021 :

9,69M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

1,14M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 2,13M MRU

Effectif :

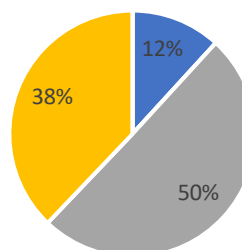
20

Commissaire(s) aux comptes :

KONATE Oumar

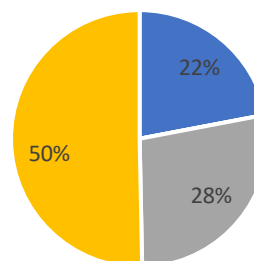
Nombre de conseil d'administration : 0

Total des subventions 2021

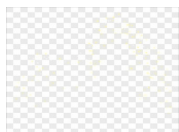


■ Subv. de fonct° ■ Subv. d'Equip
 ■ Recettes propres ■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



■ Fonct. Courant ■ Equipements
 ■ Frais du personnel ■ Charges de transfert



EETFP Zouérate

Fiche technique

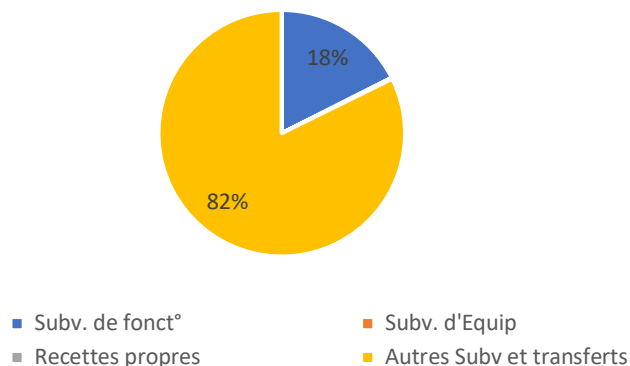
Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Zouérate est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

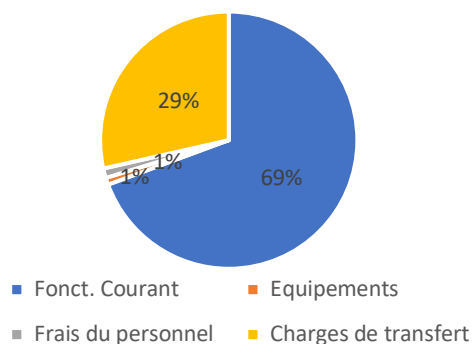
- Les subventions de EETFP Zouerate sont constituées d'une subvention de fonctionnement (18%) et autres subventions et transferts (82%).
- Les charges d'exploitation de EETFP Zouerate sont composées de frais de personnel à raison de 1%, de charges de fonctionnement à raison de 69%, de charges d'équipement à raison de 1% et charges de transferts (29%).

Raison sociale :	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Zouérate
Statut :	EPA
Date de création :	2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018
Total des subventions 2021 :	4,98M MRU
Total des dépenses 2021 :	4,48M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	0,87M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	3,11M MRU
Effectif :	26
Commissaire(s) aux comptes :	Mohamed El Kory Ould Tablenkou
Nombre de conseil d'administration :	0

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





EETFP-BTP NKT

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Bâtiment et Travaux Publics de Nouakchott est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP-BTP NKT sont constituées d'une subvention de fonctionnement (49%) et autres subventions et transferts (51%).
- Les charges d'exploitation de EETFP-BTP NKT sont composées de frais de personnel à raison de 48%, de charges de fonctionnement à raison de 51% et charges de transferts (1%).

Raison sociale :

École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Bâtiment et Travaux Publics de Nouakchott

Statut :

EPA

Date de création :

2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018

Total des subventions 2021 :

19,45M MRU

Total des dépenses 2021 :

16,93M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

9,60M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

8,57M MRU

Effectif :

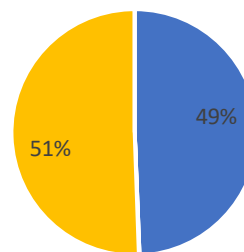
50

Commissaire(s) aux comptes :

M'Ghaily Mint Boullah

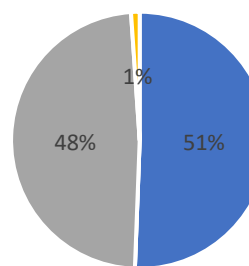
Nombre de conseil d'administration : 0

Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct° ■ Subv. d'Equip
■ Recettes propres ■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



■ Fonct. Courant ■ Equipements
■ Frais du personnel ■ Charges de transfert



EETFPC

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle Commerciale de Nouakchott est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

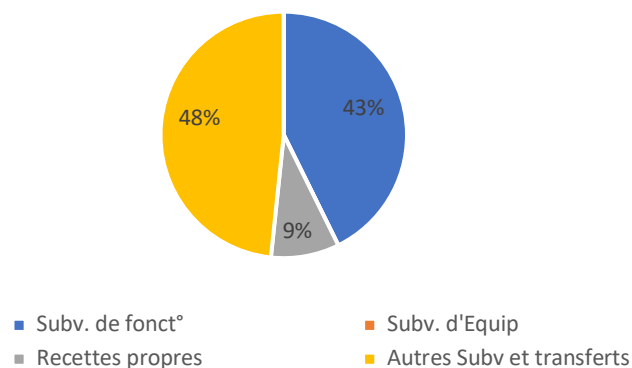
- Les subventions de EETFPC sont constituées d'une subvention de fonctionnement (43%), recettes propres (9%) et autres subventions et transferts (48%).
- Les charges d'exploitation de EETFPC sont composées de frais de personnel à raison de 37%, de charges de fonctionnement à raison de 13% et charges de transferts (50%).

Raison sociale :	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, Commerciale de Nouakchott
Statut :	EPA
Date de création :	2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018
Total des subventions 2021 :	13,40M MRU
Total des dépenses 2021 :	13,37M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	5,72M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	1,70M MRU

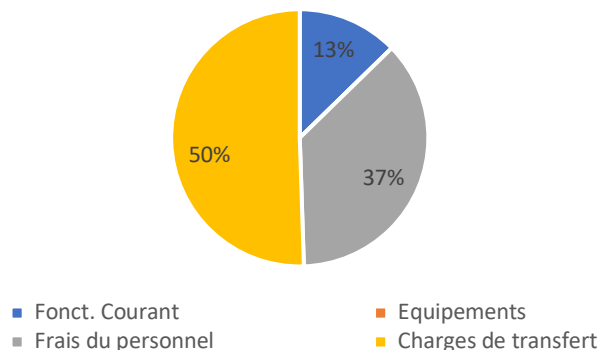
Effectif :	36
Commissaire(s) aux comptes :	Mhamed Bacar AHMEDOU

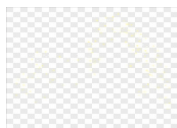
Nombre de conseil d'administration : 0

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





EETFPI NKTT

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

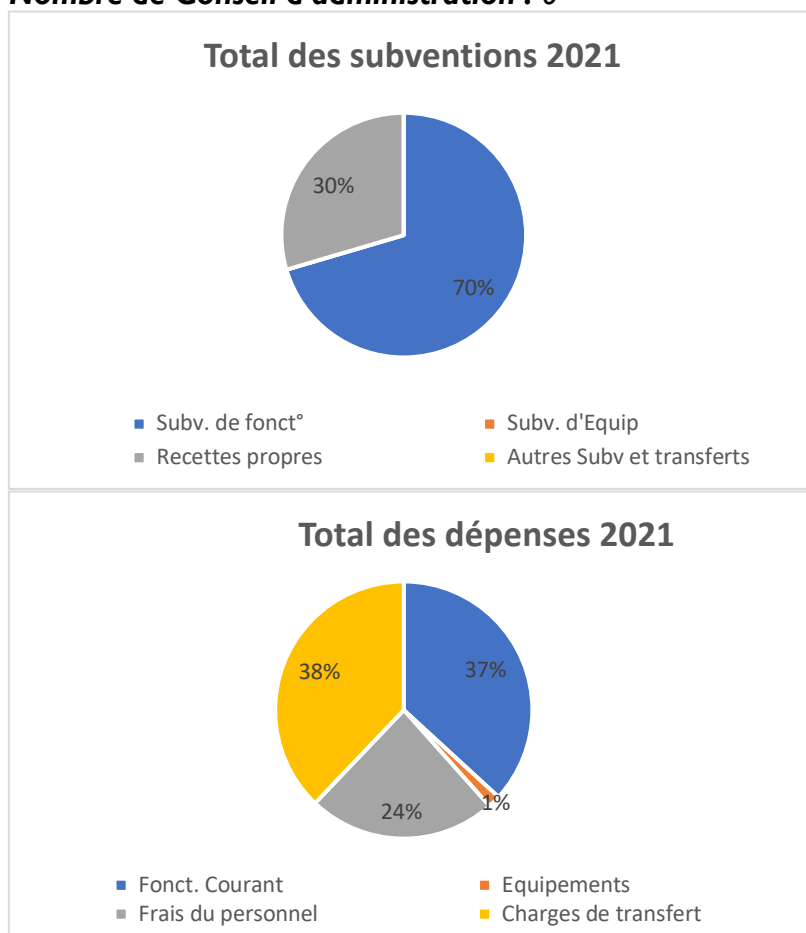
L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle Industrielle de Nouakchott est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFPI NKTT sont constituées d'une subvention de fonctionnement (70%) et recettes propres (30%).
- Les charges d'exploitation de EETFPI NKTT sont composées de frais de personnel à raison de 24%, de charges de fonctionnement à raison de 37% et de charges d'équipement à raison de 1% et charges de transferts (38%).

Raison sociale :	École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, Industrielle de Nouakchott
Statut :	EPA
Date de création :	2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018
Total des subventions 2021 :	22,05M MRU
Total des dépenses 2021 :	21,34M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	15,53M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	7,86M MRU

Effectif :	41
Commissaire(s) aux comptes :	Sadat Mohamed Abdou DEBAGH

Nombre de Conseil d'administration : 0





EETFP-TIC

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle des Technologies de l'Information et des communications de Nouakchott est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2018-178 du 26/12/2018, sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de EETFP-TIC sont constituées d'une subvention de fonctionnement (63%) et autres subventions et transferts (37%).
- Les charges d'exploitation de EETFP-TIC sont composées de frais de personnel à raison de 24%, de charges de fonctionnement à raison de 40% et de charges d'équipement à raison de 36%.

Raison sociale :

École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle des Technologies de l'Information et des communications de Nouakchott
EPA

Statut :

Date de création :

2018, décret n° 2018-178 du 26/12/2018

Total des subventions 2021 :

19,89M MRU

Total des dépenses 2021 :

19,89M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

12,54M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

7,87M MRU

Effectif :

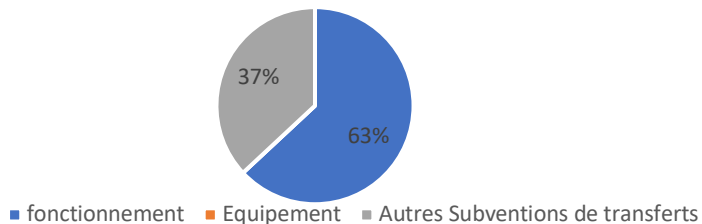
31

Commissaire(s) aux comptes :

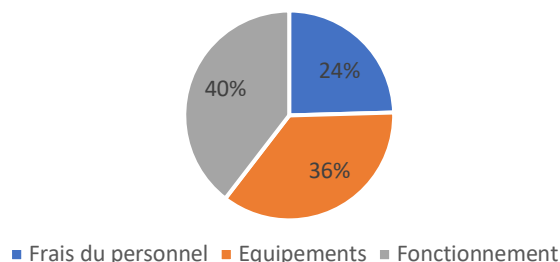
Mamah Mohamed Mahmoud

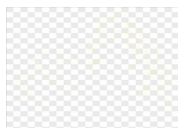
Nombre de Conseil d'administration : 0

Total des subventions en 2021



Total des dépenses en 2021





ENAJM

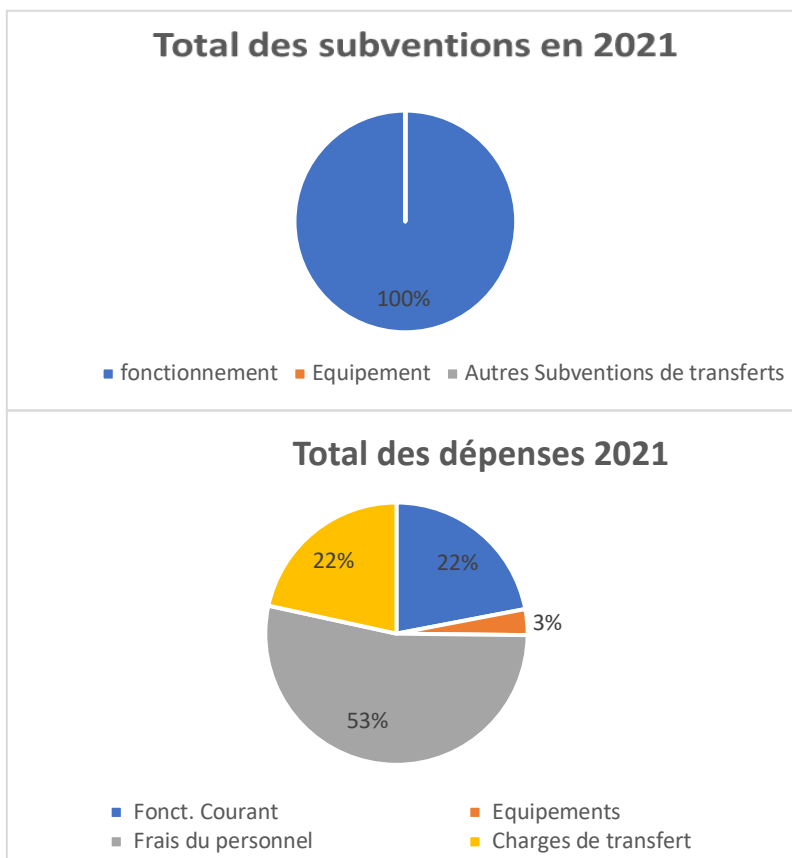
Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École Nationale d'Administration de Journalisme et de Magistrature est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2010-225 du 28/10/2010, sous tutelle du Premier Ministère.

- Les subventions d'ENAJM sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement 100%.
- Les charges d'exploitation de ENAJM sont composées de frais de personnel à raison de 53%, de charges de fonctionnement à raison de 22%, de charges d'équipement à raison de 3% et charges de transferts (22%).

Raison sociale :	École Nationale d'Administration, de Journalisme et de Magistrature
Statut :	EPA
Date de création :	2010, décret n°2010-225 du 28/10/2010
Total des subventions 2021 :	66,38M MRU
Total des dépenses 2021 :	66,38M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	66,38M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	14,60M MRU
Effectif :	97
Commissaire(s) aux Comptes :	Tar Ould Sid'El Moustapha
Nombre de conseil d'administration :	3



ENAS

Raison sociale : Ecole Nationale pour l'Action Sociale

Statut : EPA

Date de création : 2003, décret n°2003-019 du 27/03/2003

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

Total des subventions 2021 : 32,60M MRU

Total des dépenses 2021 : 32,57M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 : 15,13M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 12,91M MRU

Effectif : 182

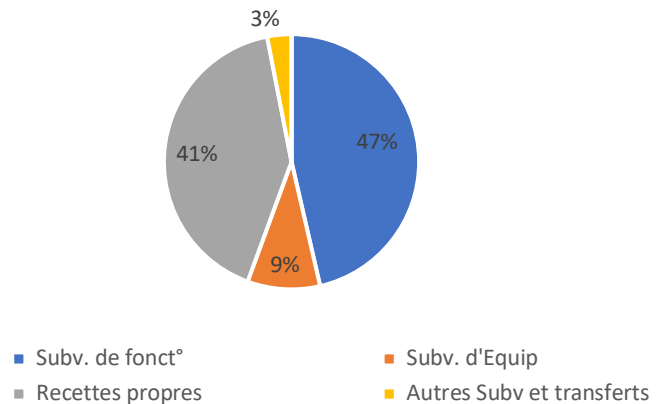
Commissaire(s) aux comptes :

Nombre de conseil d'administration : 1

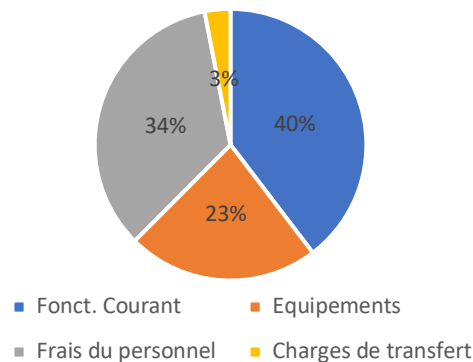
L'Ecole Nationale pour l'Action Sociale est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2003-019 du 27/03/2003, sous tutelle du Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille.

- Les subventions de ENAS sont constituées d'une subvention de fonctionnement (46%) une subvention d'équipement (9%) et recettes propres (41%) et autres subventions et transferts (3%).
- Les charges d'exploitation de ENAS sont composées de frais de personnel à raison de 34%, de charges de fonctionnement à raison de 40% et de charges d'équipement à raison de 23% et charges de transferts (3%).

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





ENFVA

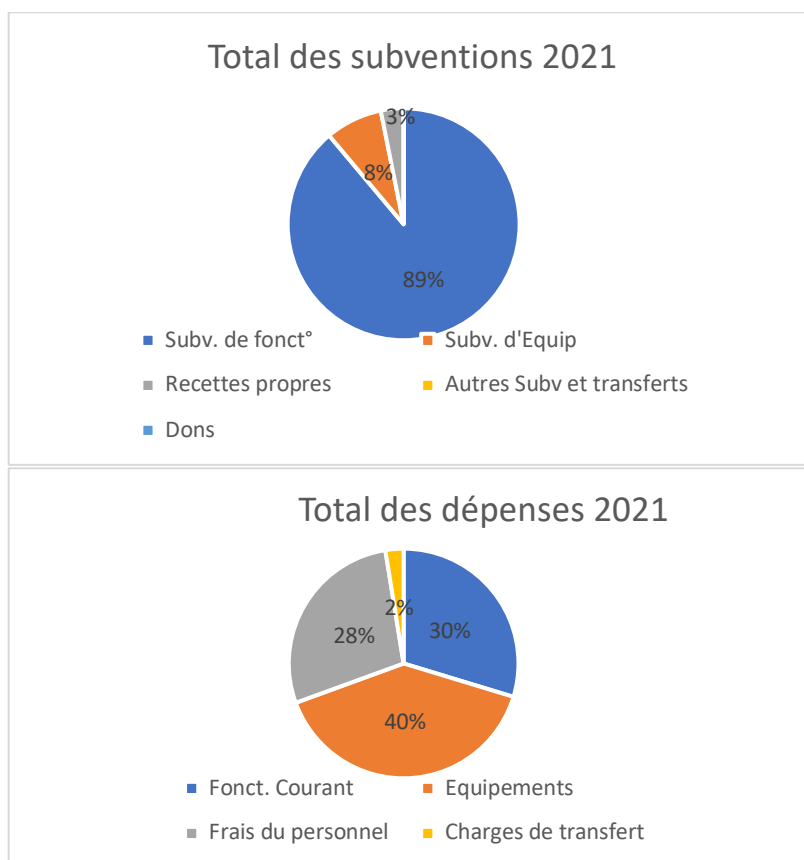
Raison sociale :	École Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricoles EPA
Statut :	EPA
Date de création :	1993, décret n°93-083 du 08/07/1993 modifié par le décret n°2012-171 du 12/07/2012
Total des subventions 2021 :	24,37M MRU
Total des dépenses 2021 :	23,67M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	21,66M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	7,03M MRU
Effectif :	37
Commissaire(s) aux comptes :	Med El Mostapha Ould Abdeljelil
Nombre de conseil d'administration :	3

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricoles est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°93-083 du 08/07/1993 modifié par le décret n°2012-171 du 12/07/2012, sous tutelle du Ministère du Développement Rural.

- Les subventions de ENFVA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (89%) une subvention d'équipement (8%) et recettes propres (3%).
- Les charges d'exploitation de ENFVA sont composées de frais de personnel à raison de 28%, de charges de fonctionnement à raison de 30%, de charges d'équipement à raison de 40% et charges de transferts (2%).





ENI Aioun

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'École Normale des Instituteurs d'Aioun est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n° 111/2006 du 18/09/2006, sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de ENI AIOUN sont constituées d'une subvention de fonctionnement (93%) et une subvention d'équipement (7%).
- Les charges d'exploitation de ENI AIOUN sont composées de frais de personnel à raison de 44%, de charges de fonctionnement à raison de 22% et de charges d'équipement à raison de 11% et charges de transferts (23%).

Raison sociale :

École Nationale des Instituteurs d'Aioun

Statut :

EPA

Date de création :

2006, décret n°2006-111 du 18/09/2006

Total des subventions 2021 :

20,93M MRU

Total des dépenses 2021 :

20,42M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

19,43M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 4,58M MRU

Effectif :

94

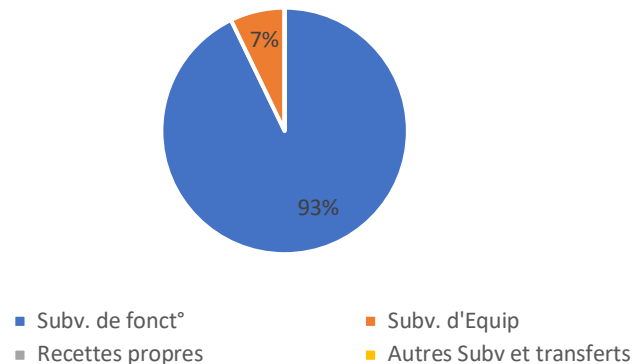
Commissaire(s) aux comptes :

Mohamed Mahmoud
Ould Mohamedou Ould
Michel

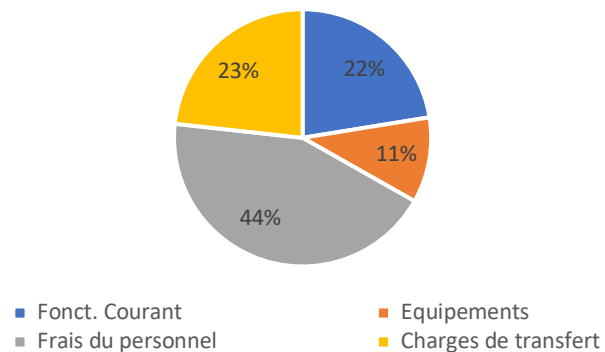
Nombre de conseil d'administration :

1

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





ENI AKJOUJT

Fiche technique

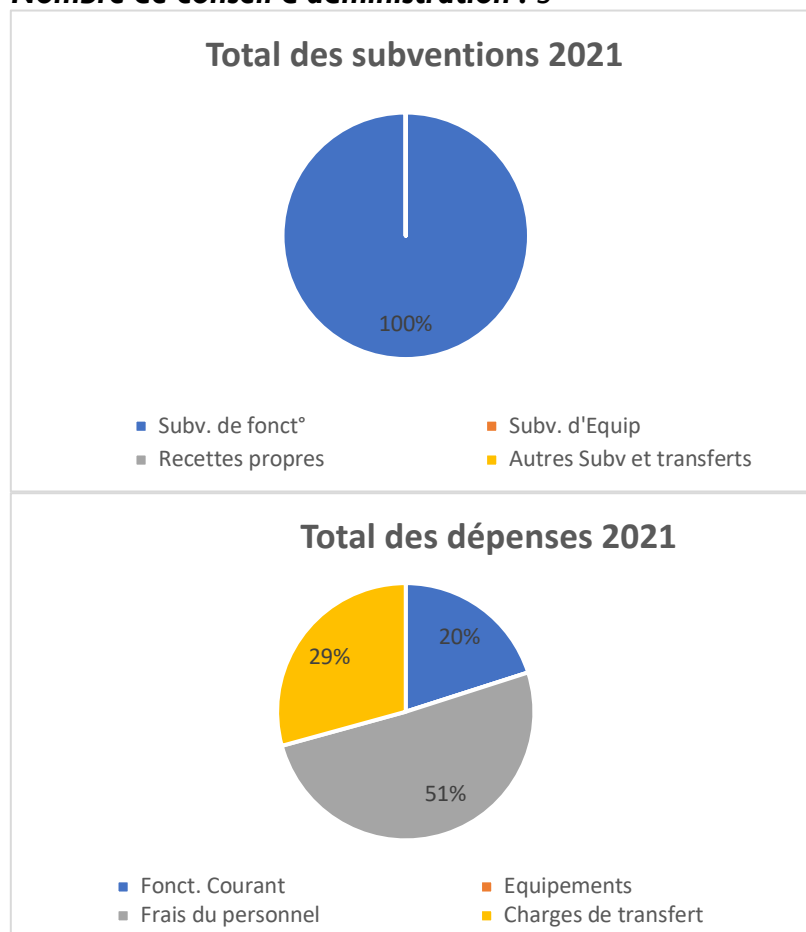
Secteur : Enseignement et formation

L'École Normale des Instituteurs d'Akjoujt est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n° 186-2014 du 08/12/2014, sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de l'ENI Akjoujt sont constituées uniquement d'une subvention de fonctionnement (100%).
- Les charges d'exploitation de ENI AKJOUJT sont composées de frais de personnel à raison de 51%, de charges de fonctionnement à raison de 20% et charges de transferts (29%).

Raison sociale :	École Nationale des Instituteurs d'Akjoujt
Statut :	EPA
Date de création :	2014, décret n°2014-186 du 08/12/2014
Total des subventions 2021 :	11,73M MRU
Total des dépenses 2021 :	11,13M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	11,73M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	2,23M MRU
Effectif :	35
Commissaire(s) aux comptes :	Samba Ould Ahmed

Nombre de conseil d'administration : 3





ENI Kaédi

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

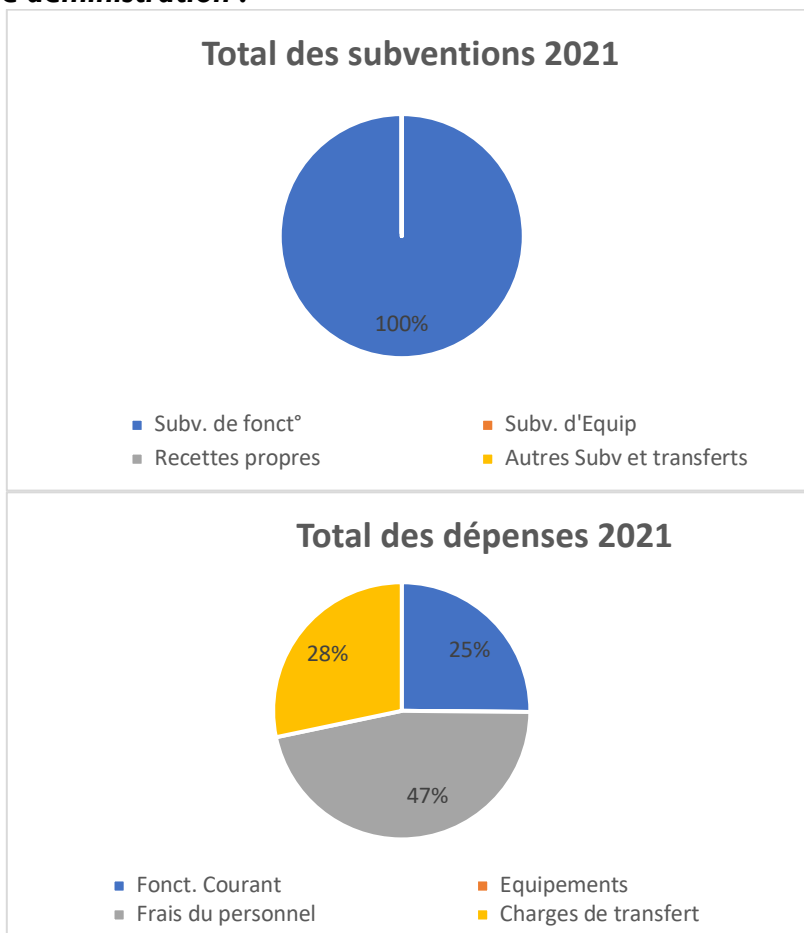
L'École Normale des Instituteurs de Kaédi est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n° 185-2014 du 08/12/2014, sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de ENI KAEDI sont constituées d'une subvention de fonctionnement (100%).
- Les charges d'exploitation de ENI KAEDI sont composées de frais de personnel à raison de 47%, de charges de fonctionnement à raison de 25% et charges de transferts (28%).

Raison sociale :	École Nationale des Instituteurs de Kaédi
Statut :	EPA
Date de création :	2014, décret n° 185-2014 du 08/12/2014
Total des subventions 2021 :	12,81M MRU
Total des dépenses 2021 :	12,81M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	12,81M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	3,22M MRU

Effectif :	45
Commissaire(s) aux comptes :	Ahmed Ould Abba 0

Nombre de conseil d'administration :





ENI NKTT

Fiche technique

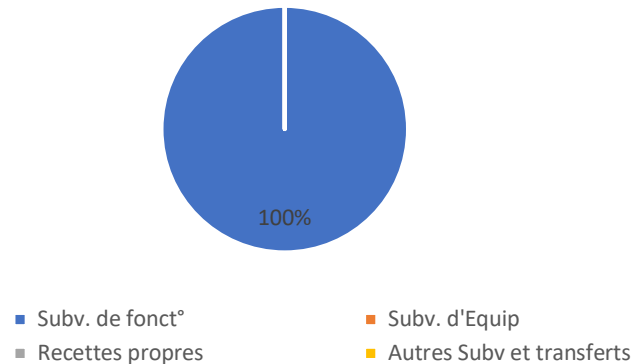
Secteur : Enseignement et formation

L'École Normale des Instituteurs de Nouakchott est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n° 111-2006 du 08/12/2006, sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

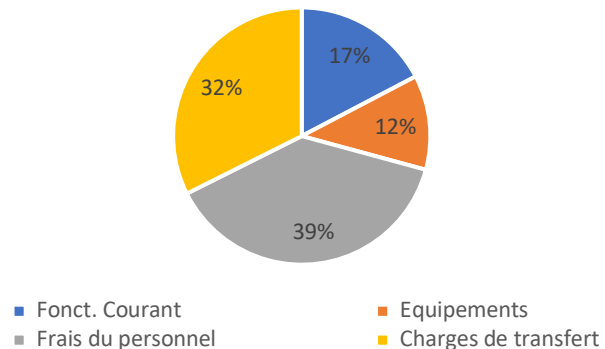
- Les subventions de ENI NKTT sont constituées d'une subvention de fonctionnement (100%).
- Les charges d'exploitation de ENI NKTT sont composées de frais de personnel à raison de 39%, de charges de fonctionnement à raison de 17% et de charges d'équipement à raison de 12% et charges de transferts (32%).

Raison sociale :	École Nationale des Instituteurs de Nouakchott
Statut :	EPA
Date de création :	2006, décret n°2006-111 du 08/12/2006
Total des subventions 2021 :	23,80M MRU
Total des dépenses 2021 :	23,80M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	23,80M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	4,12M MRU
Effectif :	114
Commissaire(s) aux comptes :	Ahmed Vall Ould Mohamed Abdallahi Ould M'beiryk
Nombre de conseil d'administration :	1

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





ENS

Fiche technique

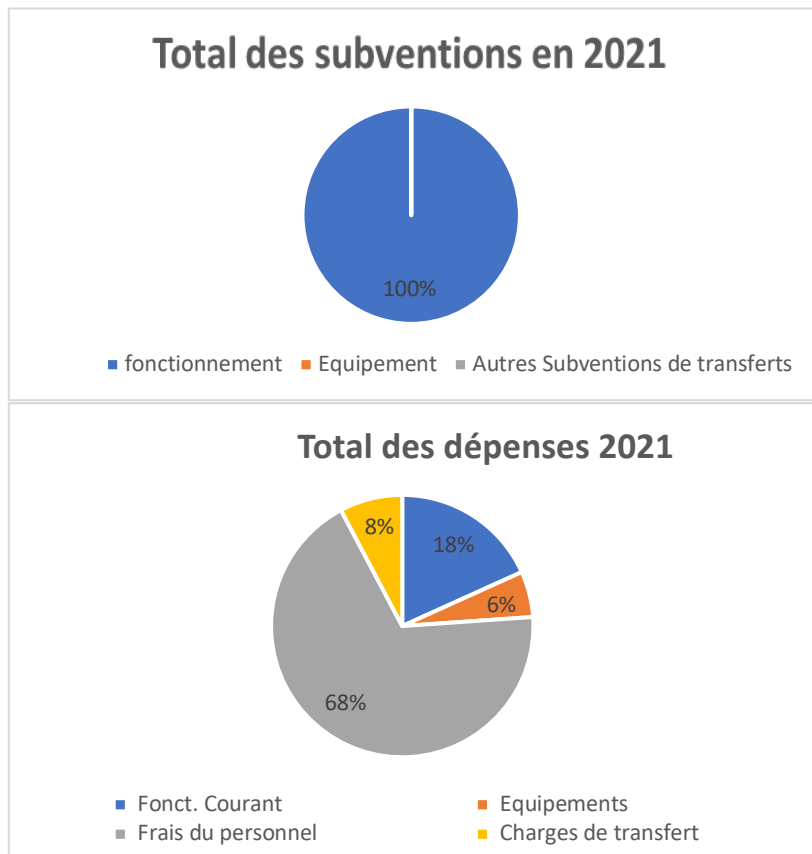
Secteur : Enseignement et formation

L'École Normale Supérieure est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2011-039 du 10/02/2011, sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication.

- Les subventions de ENS sont constituées d'une subvention de fonctionnement (100%).
- Les charges d'exploitation de ENS sont composées de frais de personnel à raison de 68%, de charges de fonctionnement à raison de 18%, de charges d'équipement à raison de 6% et charges de transferts (8%).

Raison sociale :	École Normale Supérieure
Statut :	EPA
Date de création :	2011, décret n°2011-039 du 10/02/2011
Total des subventions 2021 :	73,65M MRU
Total des dépenses 2021 :	73,65M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	73,65M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	13,44M MRU

Effectif :	158
Commissaire(s) aux comptes :	Cheikh Ould Mohamed Sidiya
Nombre de conseil d'administration :	3





ENSSS

Fiche technique

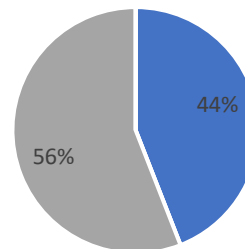
Secteur : Enseignement et formation

L'École Nationale Supérieure des Sciences de la Santé est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2000-166 du 31/12/2000 modifié par le décret n° 2018-161 du 03/12/2018, sous tutelle du Ministère chargé de la Santé.

- Les subventions de ENSSS sont constituées d'une subvention de fonctionnement (44%) et recettes propres (56%).
- Les charges d'exploitation de ENSSS sont composées de frais de personnel à raison de 33%, de charges de fonctionnement à raison de 8% et de charges d'équipement à raison de 8% et charges de transferts (51%).

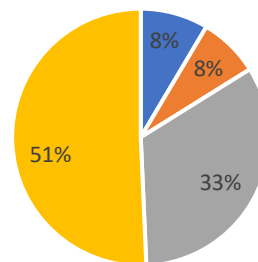
Raison sociale :	École Nationale Supérieure des Sciences de la Santé
Statut :	EPA
Date de création :	2000, décret n°2000-166 du 31/12/2000, modifié par décret n° 2018-161 du 03/12/2018
Total des subventions 2021 :	34,88M MRU
Total des dépenses 2021 :	26,18M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	15,37M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	2,23M MRU
Effectif :	62
Commissaire(s) aux comptes :	Mohamed Lemine El Mourteji El Wavi
Nombre de conseil d'administration :	2

Total des subventions 2021

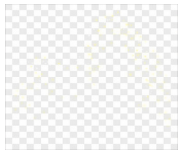


■ Subv. de fonct° ■ Subv. d'Equip
■ Recettes propres ■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



■ Fonct. Courant ■ Equipements
■ Frais du personnel ■ Charges de transfert



ESP KIFFA

Fiche technique

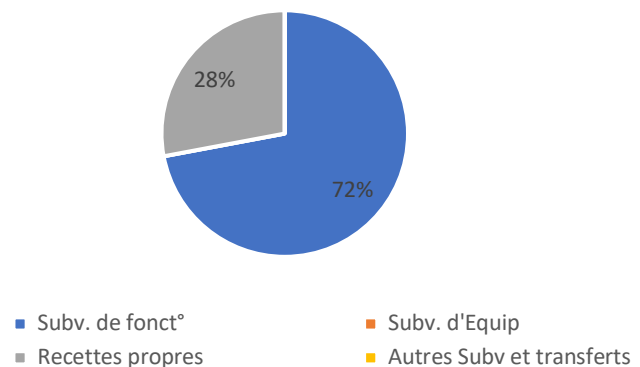
Secteur : Enseignement et formation

L'École de Santé Publique de Kiffa est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n° 2009-042 du 28/01/2009, sous tutelle du Ministère de la Santé.

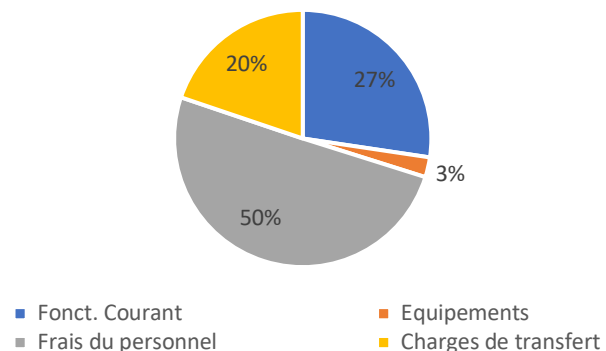
- Les subventions de ESP KIFFA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (72%) et recettes propres (28%).
- Les charges d'exploitation de ESP KIFFA sont composées de frais de personnel à raison de 50%, de charges de fonctionnement à raison de 27% et de charges d'équipement à raison de 3% et charges de transferts (20%).

Raison sociale :	École de Santé Publique de Kiffa
Statut :	EPA
Date de création :	2009, décret n° 2009-042 du 28/01/2009
Total des subventions 2021 :	13,45M MRU
Total des dépenses 2021 :	13,41M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	9,69M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	3,67M MRU
Effectif :	46
Commissaire(s) aux comptes :	Moussa Ould Mohamed 2
Nombre de conseil d'administration :	

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





ESP Néma

Fiche technique

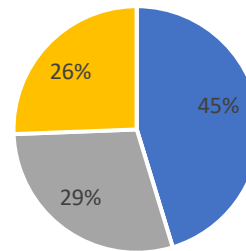
Secteur : Enseignement et formation

L'École de Santé Publique de Néma est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n° 2012-05 du 03/01/2012, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de ESP NEMA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (45%), recettes propres (29%) et autres subventions et transferts (26%).
- Les charges d'exploitation de ESP NEMA sont composées de frais de personnel à raison de 46%, de charges de fonctionnement à raison de 42% et de charges d'équipement à raison de 3% et charges de transferts (10%).

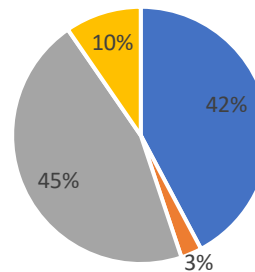
Raison sociale :	École de Santé Publique de Néma
Statut :	EPA
Date de création :	2012, décret n°2012-05 du 03/01/2012
Total des subventions 2021 :	12,19M MRU
Total des dépenses 2021 :	11,87M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	5,52M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	5,01M MRU
Effectif :	33
Commissaire(s) aux comptes :	Mohamedou DIAWARA
Nombre de conseil d'administration :	2

Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct° ■ Subv. d'Equip
■ Recettes propres ■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses 2021



■ Fonct. Courant ■ Equipements
■ Frais du personnel ■ Charges de transfert



ESP Rosso

Fiche technique

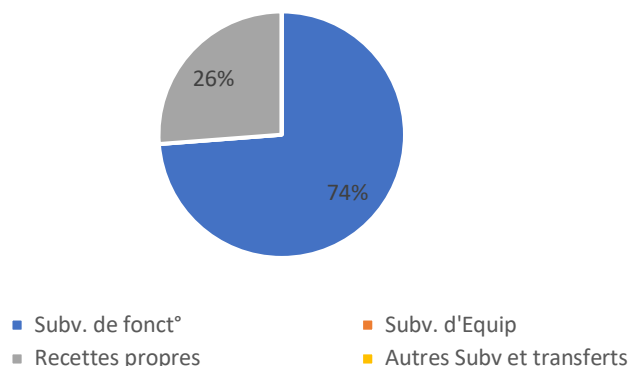
Secteur : Enseignement et formation

L'École de Santé Publique de Rosso est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n° 004-2012 du 03/01/2012, sous tutelle du Ministère de la Santé.

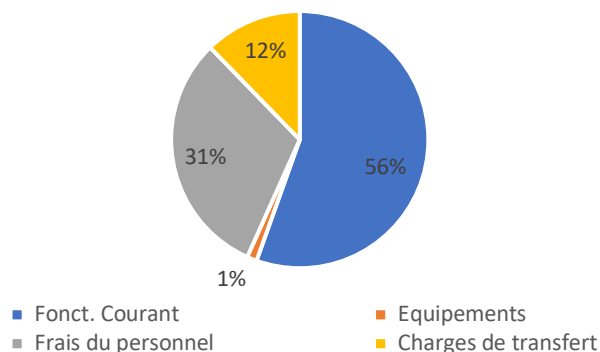
- Les subventions de ESP ROSSO sont constituées d'une subvention de fonctionnement (74%) et recettes propres (26%).
- Les charges d'exploitation de ESP ROSSO sont composées de frais de personnel à raison de 31%, de charges de fonctionnement à raison de 56% et de charges d'équipement à raison de 1% et charges de transferts (12%).

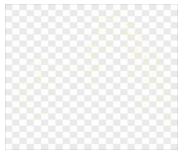
Raison sociale :	École de Santé Publique de Rosso
Statut :	EPA
Date de création :	2012, décret n° 004-2012 du 3/01/2012
Total des subventions 2021 :	11,13M MRU
Total des dépenses 2021 :	11,10M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	8,21M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	6,15M MRU
Effectif :	23
Commissaire(s) aux comptes :	Aboubechrine Ould Brahim 2
Nombre de conseil d'administration :	

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





ESP Sélibaby

Fiche technique

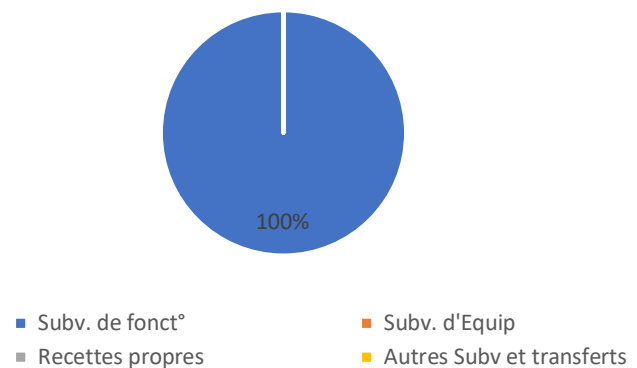
Secteur : Enseignement et formation

L'École de Santé Publique de Sélibaby est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n° 2012-003 du 03/01/2012, sous tutelle du Ministère de la Santé.

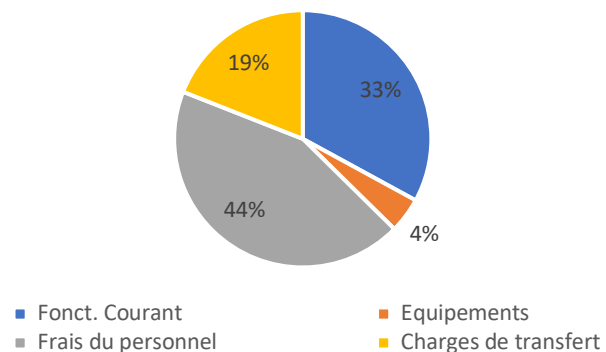
- Les subventions de ESP Sélibabi sont constituées d'une subvention de fonctionnement (100%).
- Les charges d'exploitation de ESP Sélibabi sont composées de frais de personnel à raison de 44%, de charges de fonctionnement à raison de 33% et de charges d'équipement à raison de 4% et charges de transferts (19%).

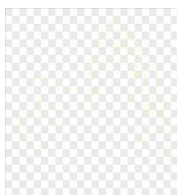
Raison sociale :	École de Santé Publique de Sélibaby
Statut :	EPA
Date de création :	2012, décret n°2012-003 du 03/01/2012
Total des subventions 2021 :	8,21M MRU
Total des dépenses 2021 :	8,21M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	8,21M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	2,70M MRU
Effectif :	45
Commissaire(s) aux comptes :	Alioune NIANG
Nombre de conseil d'administration :	1

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





FNSVA

Raison sociale : Fondation Nationale pour la Sauvegarde des Villes Anciennes

Statut : EPA

Date de création : 1993, décret n°93-051 remplacé par décret n°2005-005 du 13/2/2005

Total des subventions 2021 : 10,73M MRU

Total des dépenses 2021 : 10,73M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 : 5,73M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 1,09M MRU

Effectif : 50

Commissaire(s) aux comptes : Mohamed Ould Zeidane

Nombre de conseil d'administration : 2

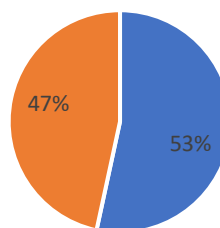
Fiche technique

Secteur : Culture

La Fondation Nationale pour la Sauvegarde des Villes Anciennes est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°93-051 remplacé par le décret n°2005-005 du 13/02/2005 sous tutelle du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement.

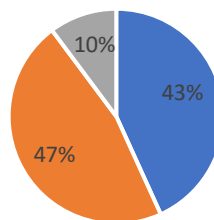
- Les subventions de FNSVA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (53%) et une subvention d'équipement (47%).
- Les charges d'exploitation de FNSVA sont composées de frais de personnel à raison de 43%, de charges de fonctionnement à raison de 10% et de charges d'équipement à raison de 47%.

Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct° ■ Subv. d'Equip
 ■ Recettes propres ■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses en 2021



■ Frais du personnel ■ Equipements ■ Fonctionnement



Fiche technique

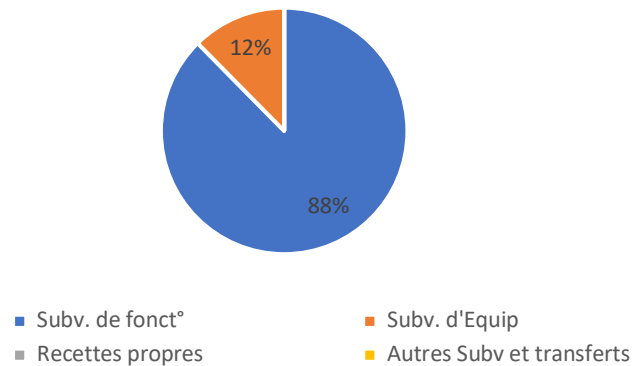
Secteur : Enseignement et formation

La Grande Mahadra Chinguittiya est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2019- 099 du 14 Février 2019, sous tutelle du Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel.

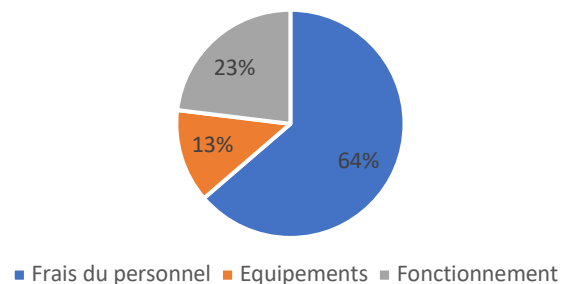
- Les subventions de GMC sont constituées d'une subvention de fonctionnement (88%) et une subvention d'équipement (12%).
- Les charges d'exploitation de GMC sont composées de frais de personnel à raison de 64%, de charges de fonctionnement à raison de 23% et de charges d'équipement à raison de 13%.

Raison sociale :	Grande Mahadra Chinguittiya
Statut :	EPA
Date de création :	2019, décret n°2019-099 du 14 Février 2019
Total des subventions 2021 :	32,28M MRU
Total des dépenses 2021 :	30,22M MRU
Subventions de fonctionnement 2021 :	28,28M MRU
Charge de fonctionnement 2021 :	6,97M MRU
Effectif :	96
Commissaire(s) aux comptes :	Mohamed Ould Zeidane
Nombre de conseil d'administration :	4

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021





HA

Fiche technique

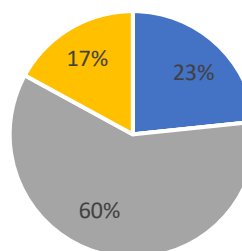
Secteur : Santé

L'Hôpital de l'Amitié est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2010-229 du 31/10/2010, sous tutelle du Ministère de la Santé.

- Les subventions de HA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (23%), recettes propres (60%) et autres subventions et transferts (17%).
- Les charges d'exploitation de HA sont composées de frais de personnel à raison de 55%, de charges de fonctionnement à raison de 41% et de charges d'équipement à raison de 4%.

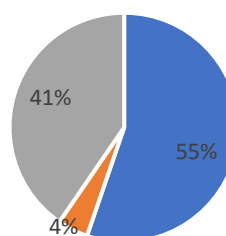
Raison sociale :	Hôpital de l'Amitié
Statut :	EPA
Date de création :	2010, décret n°2010-229 du 31/10/2010
Total des subventions 2021 :	138,86M MRU
Total des dépenses 2021 :	124,43M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	32,43M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	50,31M MRU
Effectif :	232
Commissaire(s) aux comptes :	Souleimane Haroune
Nombre de conseil d'administration :	3

Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct° ■ Subv. d'Equip
 ■ Recettes propres ■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses en 2021



■ Frais du personnel ■ Equipements ■ Fonctionnement



HAPA

Fiche technique

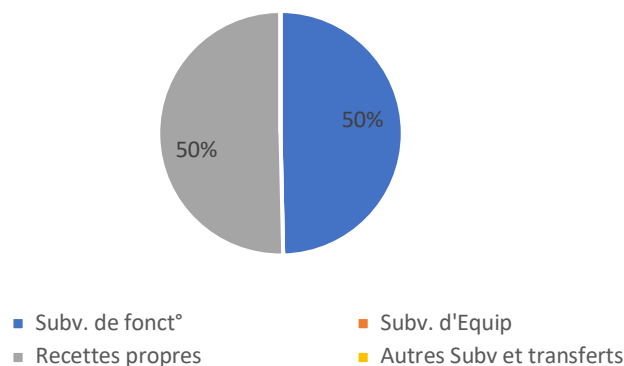
Secteur : Régulation

La Haute Autorité de la Presse et de l'Audiovisuel est un établissement public à statut particulier, créée par ordonnance n°2006-035 du 20 Octobre 2006, sous tutelle du Premier Ministère.

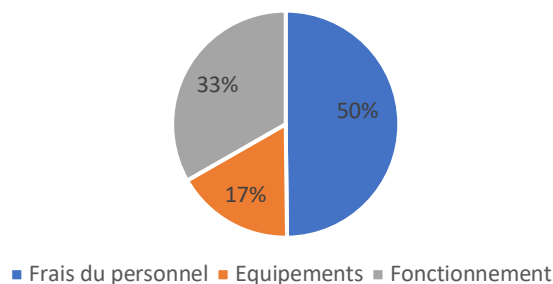
- Les subventions de HAPA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (50%) et recettes propres (50%).
- Les charges d'exploitation de HAPA sont composées de frais de personnel à raison de 50%, de charges de fonctionnement à raison de 33% et de charges d'équipement à raison de 17%.

Raison sociale :	Haute Autorité de Presse et de l'Audiovisuel
Statut :	SP
Date de création :	2006, ordonnance n°2006-035 du 20 Octobre 2006
Total des subventions 2021 :	26,06M MRU
Total des dépenses 2021 :	24,96M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	12,94M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	8,31M MRU
Effectif :	34
Commissaire(s) aux comptes :	Aboubechrine Ould Ahmed
Nombre de conseil d'administration :	PI

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021



HCZ

Fiche technique

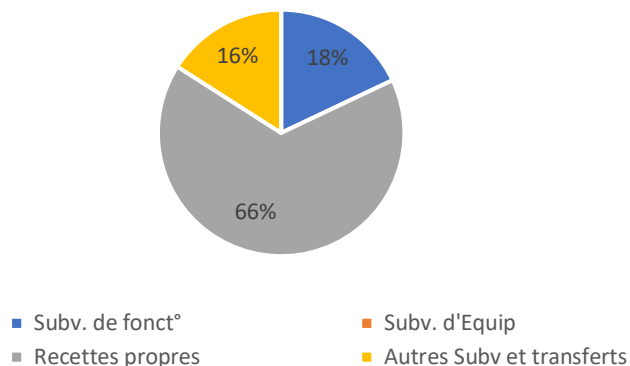
Secteur : Santé

L'Hôpital Cheikh Zayed est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2001-28 du 05/04/2001, sous tutelle du Ministère de la Santé.

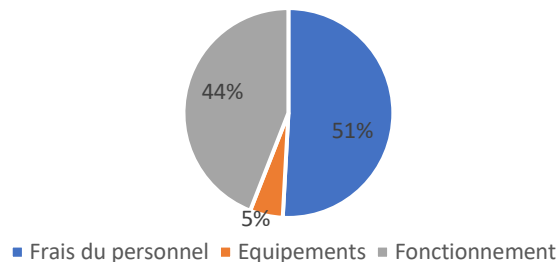
- Les subventions de HCZ sont constituées d'une subvention de fonctionnement (18%), recettes propres (66%) et autres subventions et transferts (16%).
- Les charges d'exploitation de HCZ sont composées de frais de personnel à raison de 51%, de charges de fonctionnement à raison de 44% et de charges d'équipement à raison de 5%.

Raison sociale :	Hôpital de Cheikh Zayed
Statut :	EPA
Date de création :	2001, décret n°2001-28 du 5/04/2001
Total des subventions 2021 :	240,37M MRU
Total des dépenses 2021 :	235,81M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	43,19M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	103,89M MRU
Effectif :	381
Commissaire(s) aux comptes :	Cheikh Malainine Ould Zeine
Nombre de conseil d'administration :	2

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021





IMR-FMPC

Fiche technique

Secteur : Recherche

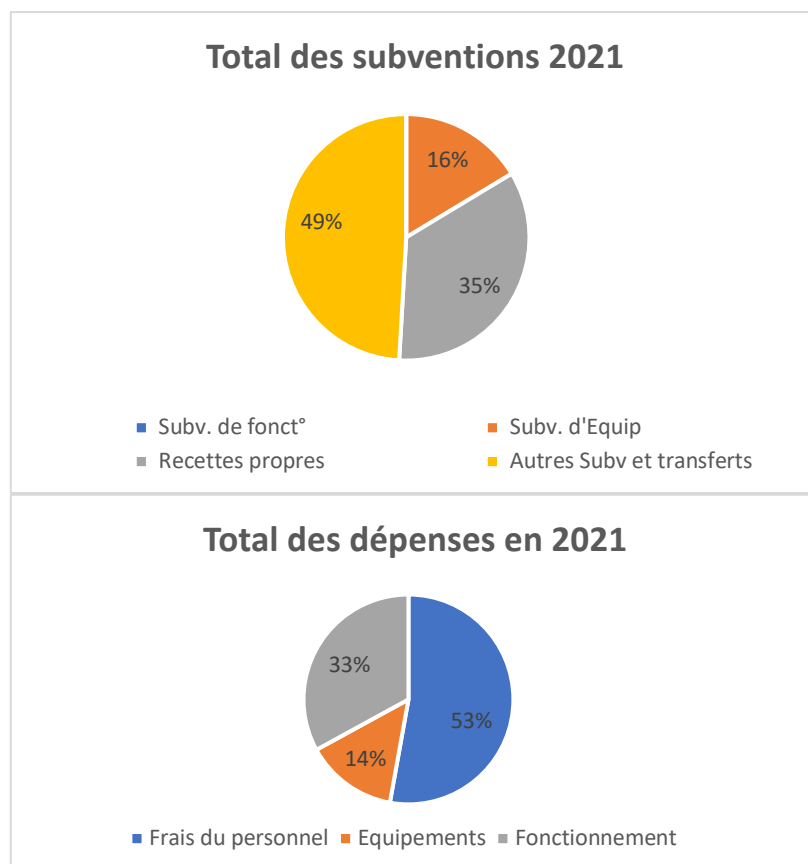
L'Institut Mauritanien de Recherche et de Formation en Matière du Patrimoine et de la Culture est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 2016-205 du 12/11/2016, sous tutelle du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement.

- Les subventions de IMR-FMP sont constituées d'une subvention d'équipement (16%) et recettes propres (35%) et autres subventions et transferts (49%).
- Les charges d'exploitation de IMR-FMP sont composées de frais de personnel à raison de 53%, de charges de fonctionnement à raison de 33% et de charges d'équipement à raison de 14%.

Raison sociale :	L'Institut Mauritanien de Recherche et de Formation en Matière du Patrimoine et de la Culture EPA
Statut :	EPA
Date de création :	2016, décret n° 2016-205 du 12/11/2016
Total des subventions 2021 :	16,73M MRU
Total des dépenses 2021 :	16,73M MRU
Subventions de fonctionnement 2021 :	0M MRU
Charge de fonctionnement 2021 :	5,52M MRU

Effectif :	56
Commissaire(s) aux comptes :	Cheikh Ould Mohamed

Nombre de conseil d'administration : 0





IMROP

Raison sociale : Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches

Statut : EPA

Date de création : 1978, décret n° 78-164 du 23/11/1978 modifié par décret n°2002-036 du 07/05/2002

Total des subventions 2021 : 189,22M MRU

Total des dépenses 2021 : 184,10M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 : 75,69M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 78,67M MRU

Effectif : 243

Commissaire(s) aux comptes : Oumokelthoum Mint Mohamed Lemine

Nombre de conseil d'administration : 2

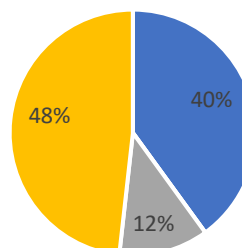
Fiche technique

Secteur : Recherche

L'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP) est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 78-164 du 23/11/1978 modifié par le décret n°2002-036 du 07/05/2002, placé sous la tutelle du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime.

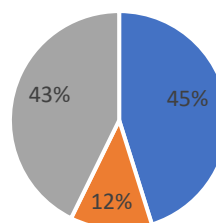
- Les subventions de IMROP sont constituées d'une subvention de fonctionnement (40%), recettes propres (12%) et autres subventions et transferts (48%).
- Les charges d'exploitation de IMROP sont composées de frais de personnel à raison de 45%, de charges de fonctionnement à raison de 43% et de charges d'équipement à raison de 12%.

Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct° ■ Subv. d'Equip
■ Recettes propres ■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses en 2021



■ Frais du personnel ■ Equipements ■ Fonctionnement

Fiche technique

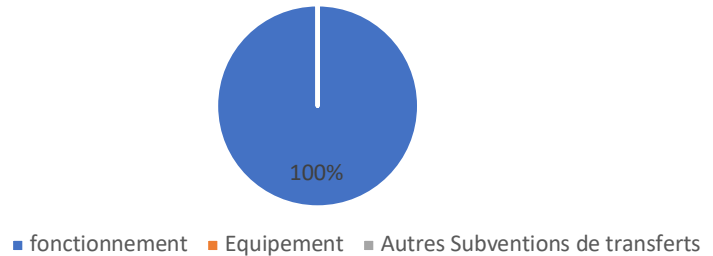
Secteur : Culture

L'institut National des Arts est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 2020-064/PM, du 28/05/2020, placée sous tutelle du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement.

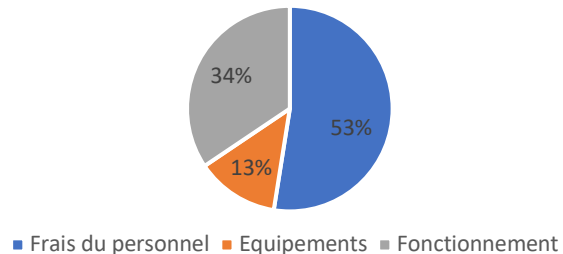
- Les subventions de INA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (100%).
- Les charges d'exploitation de INA sont composées de frais de personnel à raison de 53%, de charges de fonctionnement à raison de 34% et de charges d'équipement à raison de 13%.

Raison sociale :	Institut National des Arts
Statut :	EPA
Date de création :	2020, Décret n° 2020-069/P.M/M.C.A.R.P/M.F/
Total des subventions 2021 :	7,58M MRU
Total des dépenses 2021 :	7,58M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	7,58M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	2,61M MRU
Effectif :	88
Commissaire(s) aux comptes :	
Nombre de conseil d'administration :	0

Total des subventions en 2021



Total des dépenses en 2021





INAPFTP

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle (INAPFTP) est un établissement public à caractère administratif, créé en 2002 par le décret n°2002-053 du 16/06/2002, placé sous la tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de INAPFTP sont constituées d'une subvention de fonctionnement (36%) et recettes propres (64%).
- Les charges d'exploitation de INAPFTP sont composées de frais de personnel à raison de 34%, de charges de fonctionnement à raison de 64% et de charges d'équipement à raison de 2%.

Raison sociale : Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle

Statut : EPA

Date de création : 2002, décret n°2002-053 du 16/06/2002

Total des subventions 2021 : 22,46M MRU

Total des dépenses 2021 : 14,44M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 : 8,06M MRU

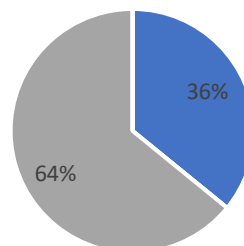
Charges de fonctionnement 2021 : 9,21M MRU

Effectif : 40

Commissaire(s) aux comptes : Hamada Ould Hacen Fall
2

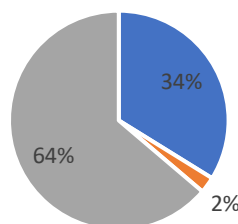
Nombre de conseil d'administration :

Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct° ■ Subv. d'Equip
■ Recettes propres ■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses en 2021



■ Frais du personnel ■ Equipements ■ Fonctionnement



INHV

Fiche technique

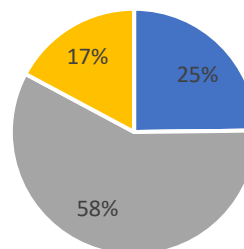
Secteur : Santé

L'Institut National Hépatologie-Virologie est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2014-019 du 16/03/2014, sous tutelle du Ministère de la Santé.

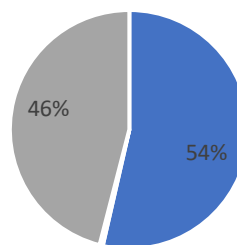
- Les subventions de INHV sont constituées d'une subvention de fonctionnement (25%) recettes propres (58%) et autres subventions et transferts (17%).
- Les charges d'exploitation de INHV sont composées de frais de personnel à raison de 54% et de charges de fonctionnement à raison de 46%.

Raison sociale :	Institut National Hépatologie-Virologie
Statut :	EPA
Date de création :	2014, décret n°2014-019 du 16/03/2014
Total des subventions 2021 :	42,73M MRU
Total des dépenses 2021 :	42,70M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	10,60M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	19,63M MRU
Effectif :	134
Commissaire(s) aux comptes :	Cheikh Malainine Ould Zeine
Nombre de conseil d'administration :	2

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021





INRSP

Fiche technique

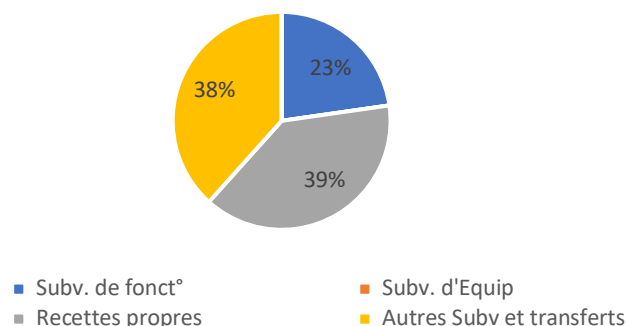
Secteur : Recherche

Institut National de Recherche en Santé Publique est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2005-018 du 27/02/2005, sous tutelle du Ministère de la Santé.

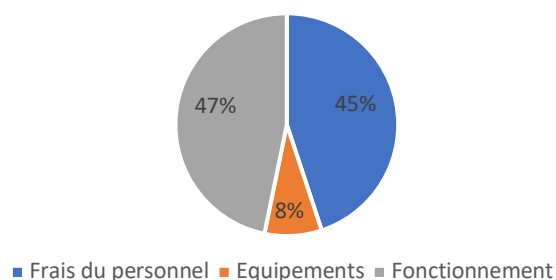
- Les subventions de INRSP sont constituées d'une subvention de fonctionnement (23%), recettes propres (39%) et autres subventions et transferts (38%).
- Les charges d'exploitation de INRSP sont composées de frais de personnel à raison de 45%, de charges de fonctionnement à raison de 47% et de charges d'équipement à raison de 8%.

Raison sociale :	Institut National de Recherche en Santé Publique
Statut :	EPA
Date de création :	2005, décret n°2005-018 du 27/02/2005
Total des subventions 2021 :	59,16M MRU
Total des dépenses 2021 :	52,23M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	13,45M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	24,43M MRU
Effectif :	108
Commissaire(s) aux comptes :	Brahim Ould Sidaty 4
Nombre de conseil d'administration :	

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021





IPN

Fiche technique

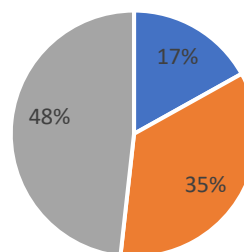
Secteur : Services

L'Institut Pédagogique National est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°74-179 du 05/08/1974, sous tutelle du Ministre de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme.

- Les subventions de IPN sont constituées d'une subvention de fonctionnement (17%) une subvention d'équipement (35%) et recettes propres (48%).
- Les charges d'exploitation de IPN sont composées de frais de personnel à raison de 38%, de charges de fonctionnement à raison de 47% et de charges d'équipement à raison de 15%.

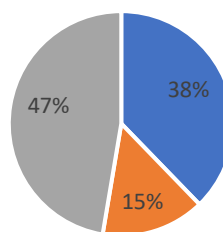
Raison sociale :	Institut Pédagogique National
Statut :	EPA
Date de création :	1974, décret n°74-179 du 5/08/1974
Total des subventions 2021 :	143,43M MRU
Total des dépenses 2021 :	81,68M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	24,25M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	38,67M MRU
Effectif :	138
Commissaire(s) aux comptes :	Isselmou Ould Mohamed M'bady
Nombre de conseil d'administration :	4

Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct° ■ Subv. d'Equip
■ Recettes propres ■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses en 2021



■ Frais du personnel ■ Equipements ■ Fonctionnement



ISCAE

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2009-161 du 29/04/2009, sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication.

- Les subventions de ISCAE sont constituées d'une subvention de fonctionnement (34%) et une subvention d'équipement (66%).
- Les charges d'exploitation de ISCAE sont composées de frais de personnel à raison de 66% et de charges de fonctionnement à raison de 34%.

Raison sociale :

Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises

Statut :

EPA

Date de création :

2009, décret n°2009-161 du 29/04/2009

Total des subventions 2021 :

137,36M MRU

Total des dépenses 2021 :

137,36M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

15,34M MRU

Charges de fonctionnement 2021 : 15,34M MRU

Effectif :

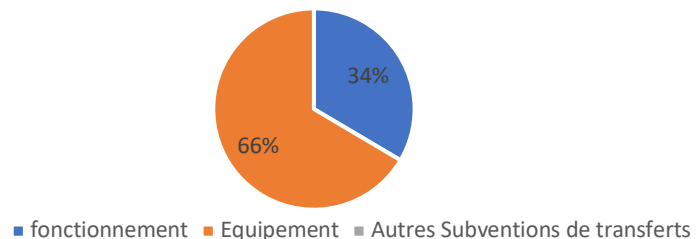
54

Commissaire(s) aux comptes :

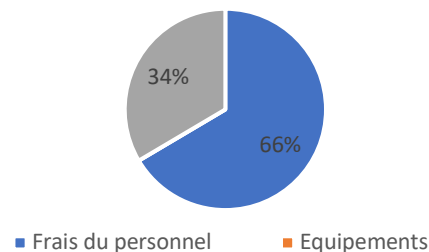
Cheikh Ould Mohamed Sidiya

Nombre de conseil d'administration : 1

Total des subventions en 2021



Total des dépenses en 2021





ISERI

Raison sociale :	Institut Supérieur d'Études et de Recherches Islamiques
Statut :	EPA
Date de création :	1979, décret n°79-236 du 03/09/1979
Total des subventions 2021 :	137,36M MRU
Total des dépenses 2021 :	137,36M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	89,51M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	8,06M MRU
Effectif :	416
Commissaire(s) aux comptes :	Ahmed Ould Deddahi Ould Moctar
Nombre de conseil d'administration :	2

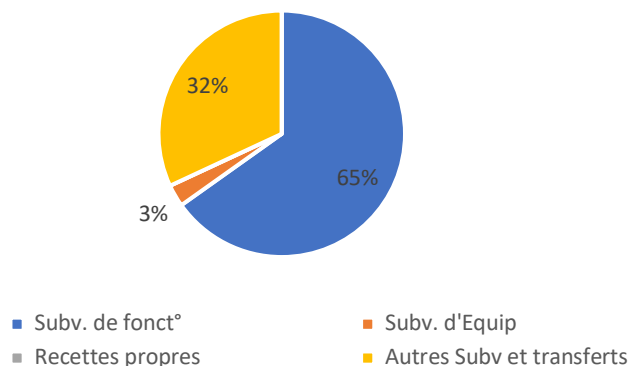
Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

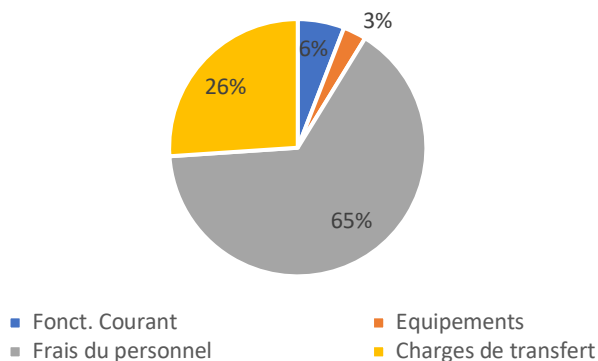
L'Institut Supérieur d'Études et de Recherches Islamiques est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 79-236 du 03/09/1979, sous tutelle du Ministère chargé des Affaires Islamiques et de l'enseignement Originel.

- Les subventions de ISERI sont constituées d'une subvention de fonctionnement (65%) une subvention d'équipement (3%) et autres subventions et transferts (32%).
- Les charges d'exploitation de ISERI sont composées de frais de personnel à raison de 65%, de charges de fonctionnement à raison de 6%, de charges d'équipement à raison de 3% et charges de transferts (26%).

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





ISET

Fiche technique

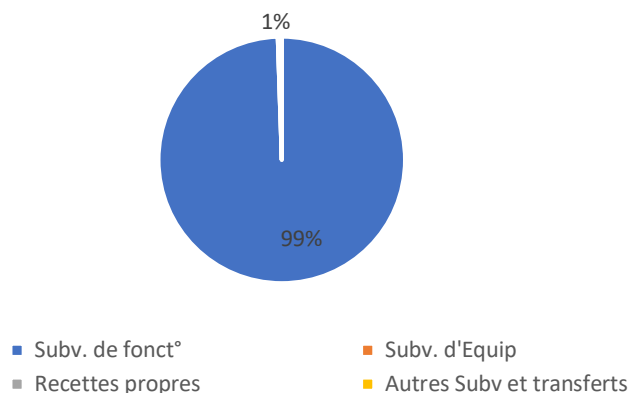
Secteur : Enseignement et formation

L'Institut Supérieur de l'Enseignement Technologique est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2009-158 du 29/04/2009, sous tutelle du Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication.

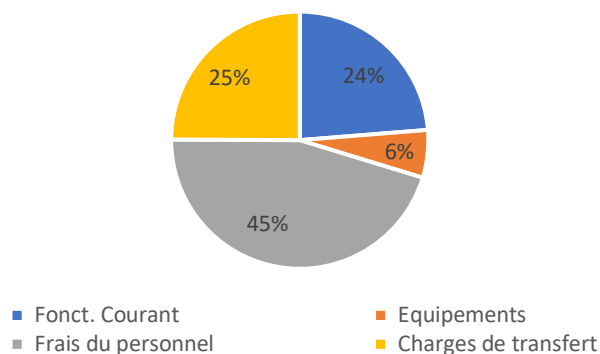
- Les subventions de ISET sont constituées d'une subvention de fonctionnement (99%) et recettes propres (1%)
- Les charges d'exploitation de ISET sont composées de frais de personnel à raison de 45%, de charges de fonctionnement à raison de 24%, de charges d'équipement à raison de 6% et charges de transferts (25%).

Raison sociale :	Institut Supérieur d'Enseignement Technologique
Statut :	EPA
Date de création :	2009, décret n°2009-158 du 29/04/2009
Total des subventions 2021 :	77,34M MRU
Total des dépenses 2021 :	77,30M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	76,93M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	18,34M MRU
Effectif :	106
Commissaire(s) aux comptes :	Ahmed Ould Menah 3
Nombre de conseil d'administration :	

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





ISJS

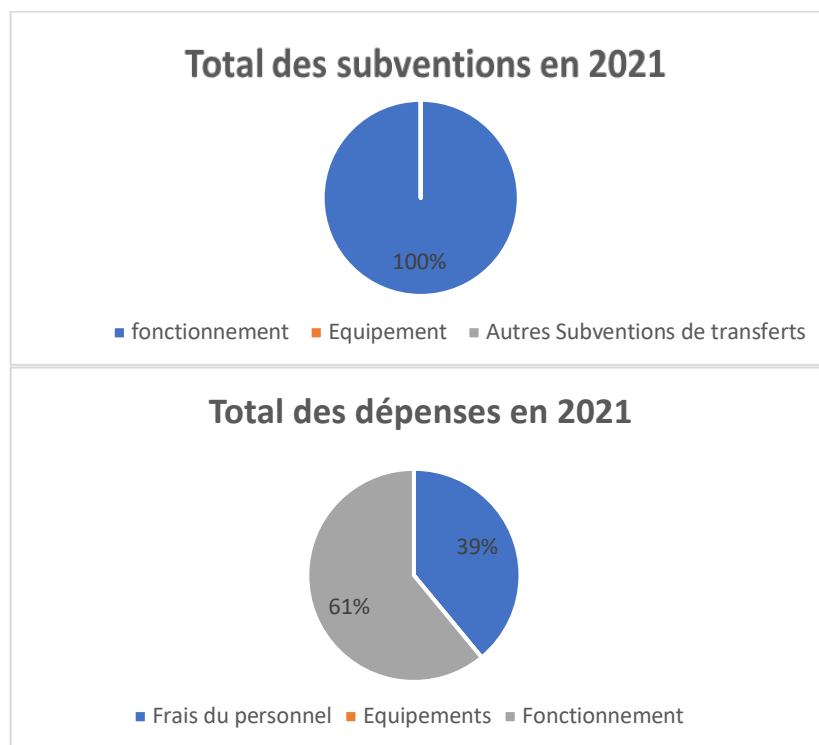
Raison sociale :	Institut Supérieur de la Jeunesse et des Sports
Statut :	EPA
Date de création :	2014, décret n°2014-010 du 29/01/2014
Total des subventions 2021 :	11,27M MRU
Total des dépenses 2021 :	11,27M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	11,27M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	6,87M MRU
Effectif :	52
Commissaire(s) aux comptes :	Mohamed Yahya Ould Med Abdallahi
Nombre de conseil d'administration :	2

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'Institut Supérieur de la Jeunesse et des Sports est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2014-010 du 29/01/2014, sous tutelle du Ministère chargé de la Jeunesse et des Sports.

- Les subventions de ISJS sont constituées d'une subvention de fonctionnement (100%).
- Les charges d'exploitation de ISJS sont composées de frais de personnel à raison de 39% et de charges de fonctionnement à raison de 61%.





ISPLTI

Fiche technique

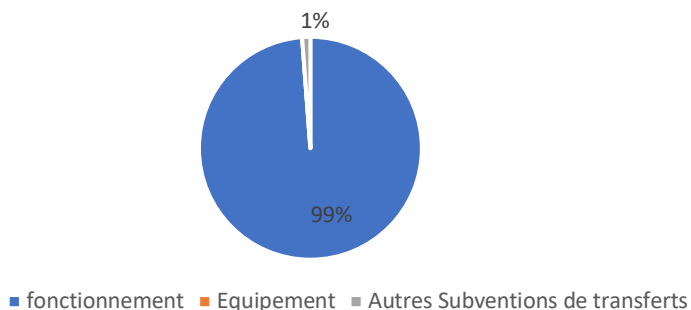
Secteur : Enseignement et formation

L'Institut Supérieur Professionnel de Langue de Traduction et d'Interprétariat est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2014-124 du 7/8/2014, sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication.

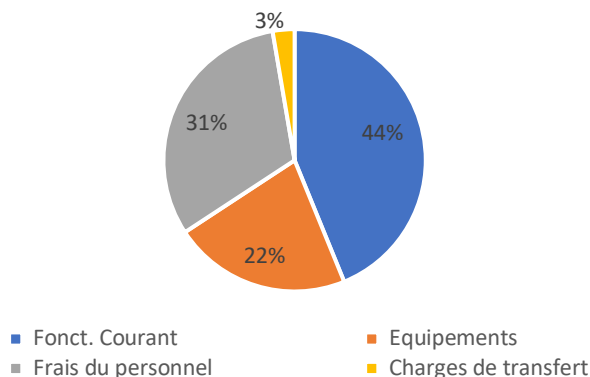
- Les subventions de ISPLTI sont constituées d'une subvention de fonctionnement (99%) et autres subventions et transferts (1%).
- Les charges d'exploitation de ISPLTI sont composées de frais de personnel à raison de 31%, de charges de fonctionnement à raison de 44%, de charges d'équipement à raison de 22% et charges de transferts (3%).

Raison sociale :	Institut Supérieur Professionnel de Langue, de Traduction et d'Interprétariat
Statut :	EPA
Date de création :	2014, décret n°2014-124 du 7/8/2014
Total des subventions 2021 :	40,32M MRU
Total des dépenses 2021 :	30,82M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	39,84M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	13,51M MRU
Effectif :	15
Commissaire(s) aux comptes :	Emina mint Yehdhih 0
Nombre de Conseil d'administration :	

Total des subventions en 2021



Total des dépenses 2021





LNCQM

Fiche technique

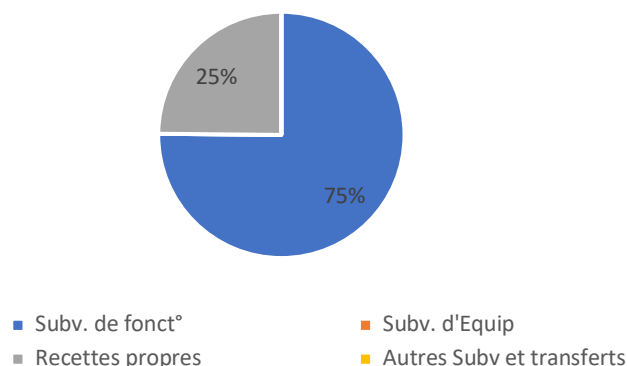
Secteur : Recherche

Le Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 2009-119 du 06/03/2009, sous tutelle du Ministère de la Santé.

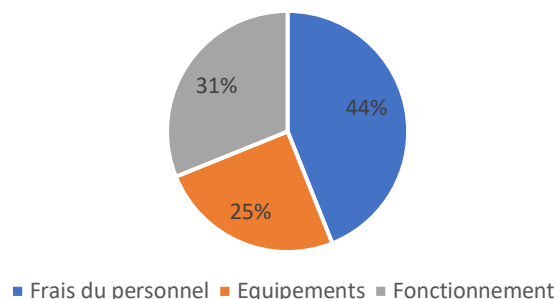
- Les subventions de LNCQM sont constituées d'une subvention de fonctionnement (75%) et recettes propres (25%).
- Les charges d'exploitation de LNCQM sont composées de frais de personnel à raison de 44%, de charges de fonctionnement à raison de 31% et de charges d'équipement à raison de 25%.

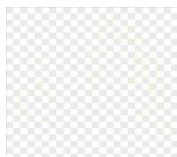
Raison sociale :	Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments
Statut :	EPA
Date de création :	2009, décret n° 2009-119 du 06/03/2009
Total des subventions 2021 :	8,06M MRU
Total des dépenses 2021 :	7,86M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	6,05M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	2,45M MRU
Effectif :	23
Commissaire(s) aux comptes :	El Moctar Salem Ould Awva
Nombre de conseil d'administration :	1

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021





LPBPD

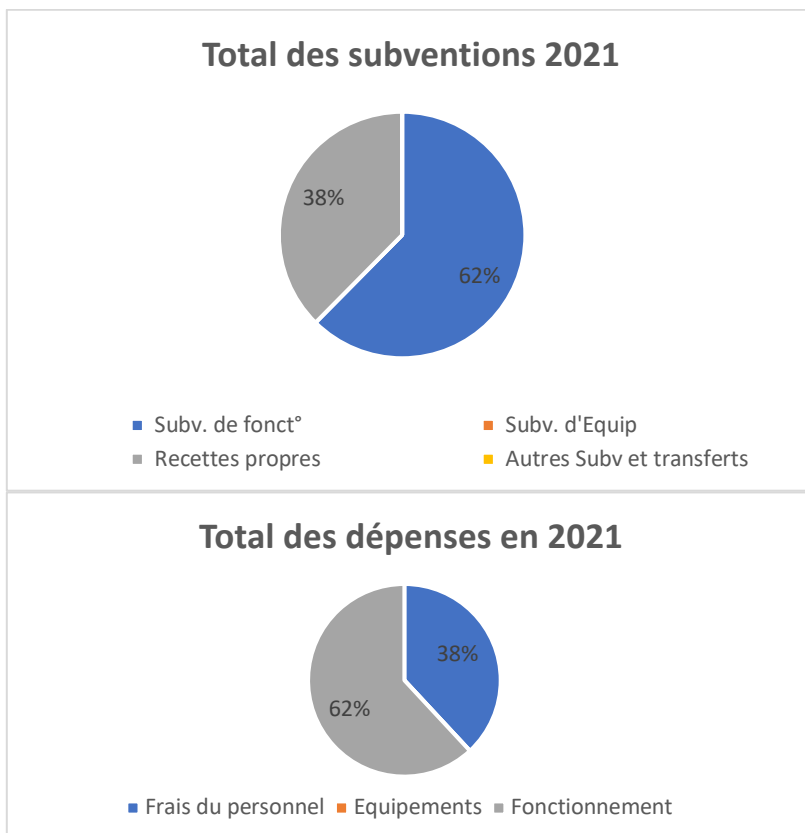
Fiche technique

Secteur : Recherche

Le Laboratoire Patio-Biotechnologie du Palmier Dattier est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2019-061 08/04/2019, sous tutelle du Ministère du Développement Rural.

Raison sociale :	Laboratoire Patio-Biotechnologie du Palmier Dattier
Statut :	EPA
Date de création :	2019, décret n°2019-061 du 08/04/2019
Total des subventions 2021 :	17,65M MRU
Total des dépenses 2021 :	17,42M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	11,01M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	10,79M MRU
Effectif :	26
Commissaire(s) aux comptes :	Ahmed Vall Ould Mohamed Abdallahi Ould M'beiryk
Nombre de conseil d'administration :	0

- Les subventions de LPBPD sont constituées d'une subvention de fonctionnement (62%) et recettes propres (38%).
- Les charges d'exploitation de LPBPD sont composées de frais de personnel à raison de 38% et de charges de fonctionnement à raison de 62%





OGRAC

Fiche technique

Secteur : Souveraineté

L'Office de Gestion des Biens Gelés, Saisies, Confisqués et du Recouvrement des Avoirs Criminels est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 2017-127 du 02/11/2017, sous tutelle du Ministère de la Justice.

- Les subventions de OGRAC sont constituées d'une subvention de fonctionnement (92%) et recettes propres (8%).
- Les charges d'exploitation de OGRAC sont composées de frais de personnel à raison de 41%, de charges de fonctionnement à raison de 36% et de charges d'équipement à raison de 23%.

Raison sociale :

Office de Gestion des Biens Gelés, Saisis et Confisqués et du Recouvrement des Avoirs Criminels

Statut :

EPA

Date de création :

2017, décret n° 2017-127 du 02/11/2017

Total des subventions 2021 :

16,49M MRU

Total des dépenses 2021 :

14,92M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

15,13M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

5,35M MRU

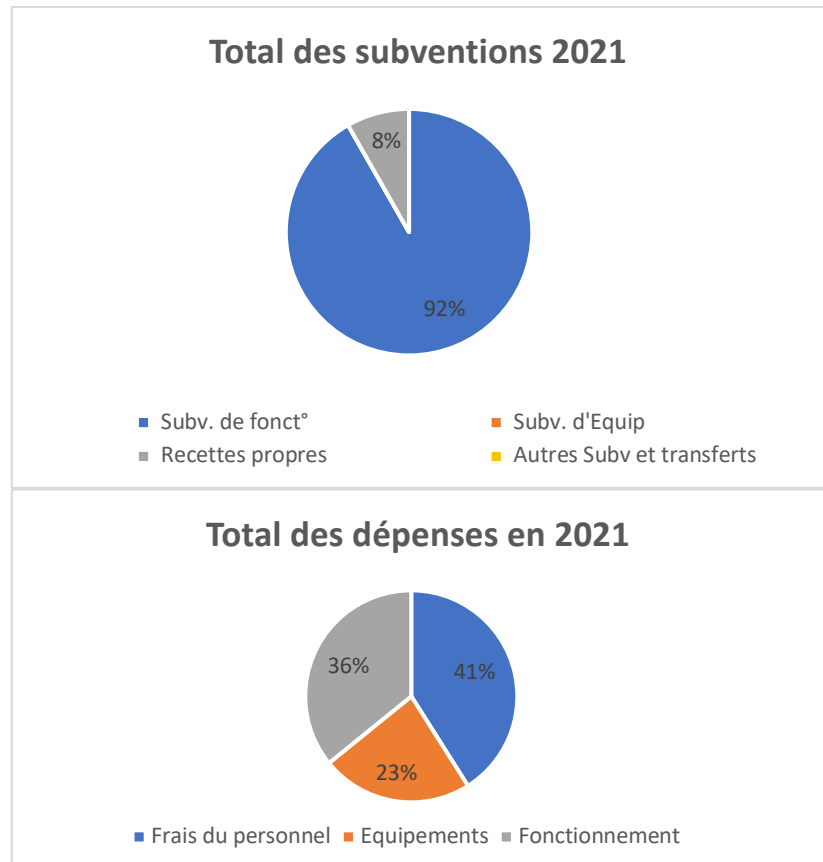
Effectif :

18

Commissaire(s) aux comptes :

Yahya Ould Sadvi
3

Nombre de conseil d'administration :





ONARDEP

Fiche technique

Secteur : Recherche

L'Office National de Recherche et du Développement d'Élevage et du Pastoralisme est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2017-016 du 13/02/2017, sous tutelle du Ministère du Développement Rural.

- Les subventions de ONARDEP sont constituées d'une subvention de fonctionnement (91%) et recettes propres (9%).
- Les charges d'exploitation de ONARDEP sont composées de frais de personnel à raison de 27%, de charges de fonctionnement à raison de 71% et de charges d'équipement à raison de 2%.

Raison sociale :

Office National de Recherche et de Développement de l'Élevage et du Pastoralisme
EPA

Statut :

Date de création :

Décret N° 2021-129 du 19/07/2021

Total des subventions 2021 :

44,85M MRU

Total des dépenses 2021 :

37,49M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

40,80M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

26,76M MRU

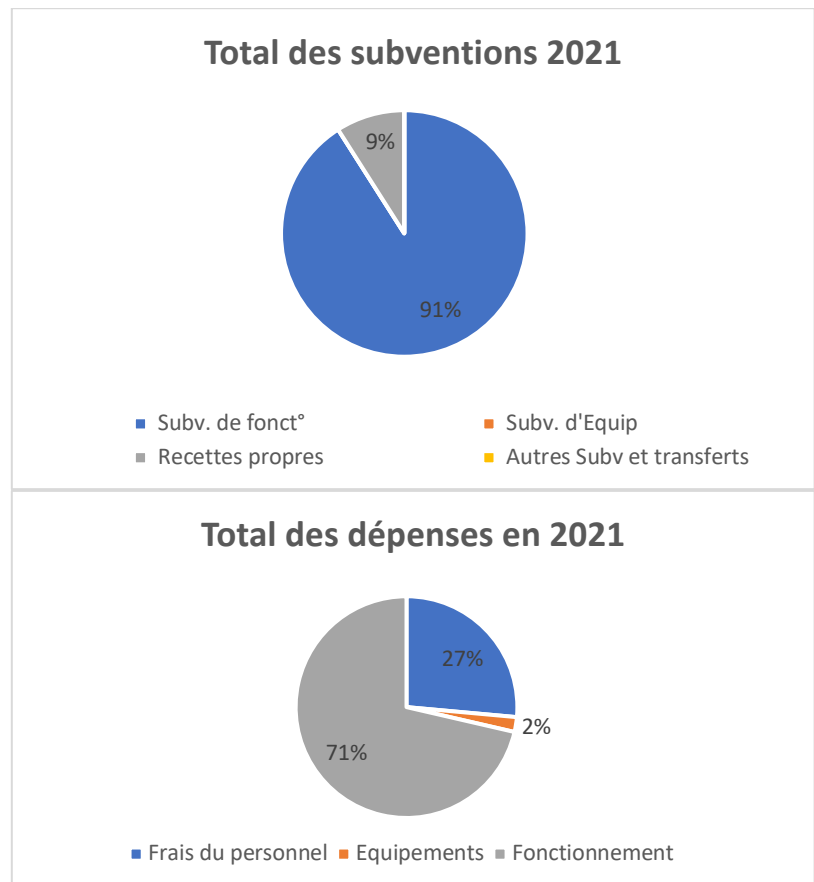
Effectif :

57

Commissaire(s) aux comptes :

KONATE Oumar
I

Nombre de conseil d'administration :





ONISPA

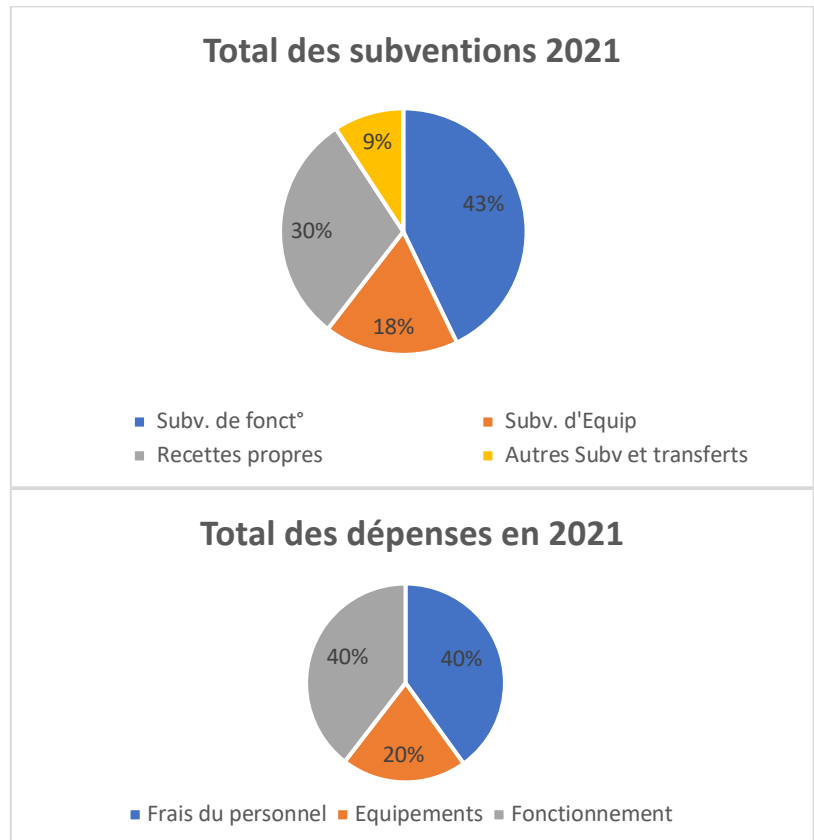
Fiche technique

Secteur : Recherche

L'Office National d'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et d'Aquaculture est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2007-066 du 13/03/2007 modifié par le décret n°2008-117 du 07/05/2008, sous tutelle du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime.

- Les subventions de ONISPA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (43%) une subvention d'équipement (18%), recettes propres (30%) et autres subventions et transferts (9%).
- Les charges d'exploitation de ONISPA sont composées de frais de personnel à raison de 40%, de charges de fonctionnement à raison de 40% et de charges d'équipement à raison de 20%.

Raison sociale :	Office National d'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et d'Aquaculture
Statut :	EPA
Date de création :	2007, décret n°2007-066 du 13/03/2007 modifié par le décret n°2008-117 du 07/05/2008
Total des subventions 2021 :	113,28M MRU
Total des dépenses 2021 :	97,93M MRU
Subventions de fonctionnement 2021 :	48,53M MRU
Charge de fonctionnement 2021 :	38,71M MRU
Effectif :	112
Commissaire(s) aux comptes :	Tar Ould Sid'El Moustapha
Nombre de conseil d'administration :	3





ONMét

Fiche technique

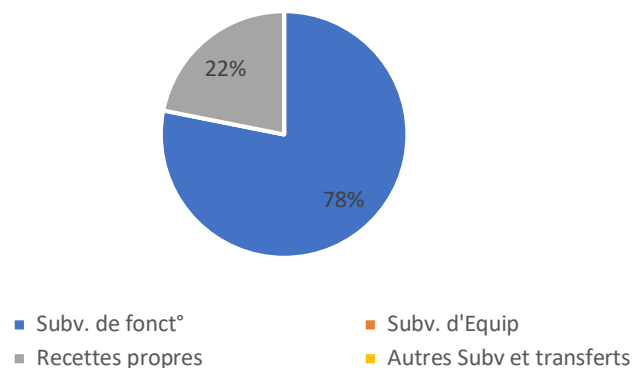
Secteur : Environnement et développement durable

L'Office National de la Météorologie est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2006-140 du 14/12/2006, sous tutelle du Ministère de l'Équipement et des Transports.

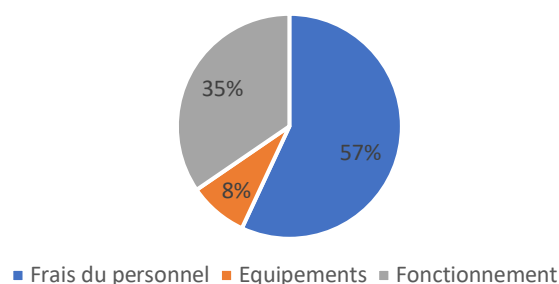
- Les subventions de ONMét sont constituées d'une subvention de fonctionnement (78%) et recettes propres (22%).
- Les charges d'exploitation de ONMét sont composées de frais de personnel à raison de 57%, de charges de fonctionnement à raison de 35% et de charges d'équipement à raison de 8%.

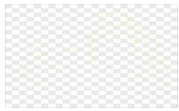
Raison sociale :	Office National de la Météorologie
Statut :	EPA
Date de création :	2006, décret n°2006-140 du 14/12/2006
Total des subventions 2021 :	16,63M MRU
Total des dépenses 2021 :	16,61M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	
Charges de fonctionnement 2021 :	5,74M MRU
Effectif :	83
Commissaire(s) aux comptes :	Idrissa NIANG
	0
Nombre de conseil d'administration :	

Total des subventions 2021



Total des dépenses en 2021





ONMusées

Fiche technique

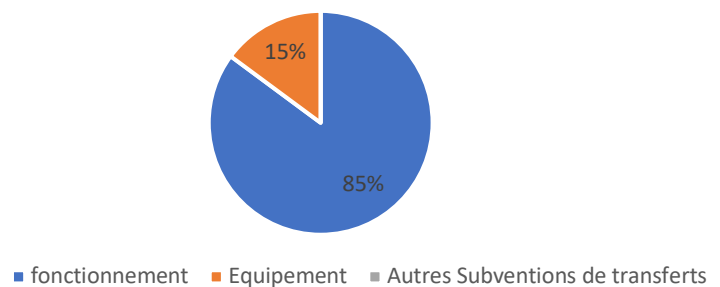
Secteur : Culture

L'Office National des Musées est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°2009-118 du 28/04/2009, sous tutelle du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement.

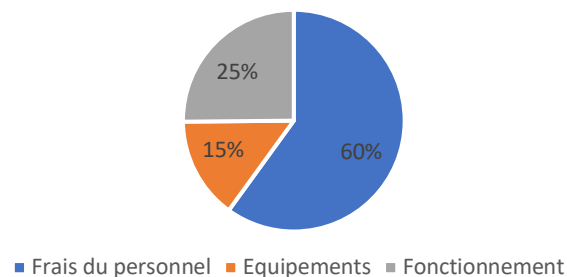
- Les subventions de ONMusées sont constituées d'une subvention de fonctionnement (85%) et une subvention d'équipement (15%).
- Les charges d'exploitation de ONMusées sont composées de frais de personnel à raison de 60%, de charges de fonctionnement à raison de 25% et de charges d'équipement à raison de 15%.

Raison sociale :	Office National des MUSÉES
Statut :	EPA
Date de création :	2009, décret n°2009-118 du 28/04/2009
Total des subventions 2021 :	9,07M MRU
Total des dépenses 2021 :	9,07M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	7,72M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	2,28M MRU
Effectif :	36
Commissaire(s) aux comptes :	Madame Khadi Mint Idoumou
Nombre de conseil d'administration :	2

Total des subventions en 2021



Total des dépenses en 2021





ONT

Fiche technique

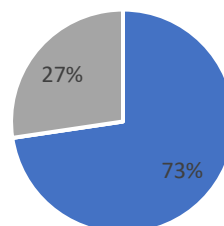
Secteur : Tourisme

L'Office National du Tourisme (ONT) est un établissement Public à caractère administratif, créé par le décret n°2004-037 du 09/05/2004, sous tutelle du Ministère du Commerce et du Tourisme.

Raison sociale :	Office National du Tourisme
Statut :	EPA
Date de création :	2004, décret n° 2004- 037 du 09/05/2004
Total des subventions 2021 :	131,15M MRU
Total des dépenses 2021 :	130,90M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	95,29M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	81,89M MRU
Effectif :	206
Commissaire(s) aux comptes :	Mohamed Mahmoud Ould Mohamedou Ould Michel
Nombre de conseil d'administration :	1

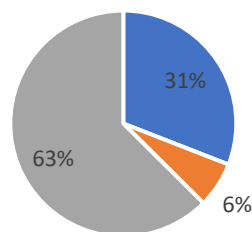
- Les subventions de ONT sont constituées d'une subvention de fonctionnement (73%) et autres subventions et transferts (27%).
- Les charges d'exploitation de ONT sont composées de frais de personnel à raison de 31%, de charges de fonctionnement à raison de 63% et de charges d'équipement à raison de 7%.

Total des subventions en 2021



■ fonctionnement ■ Equipement ■ Autres Subventions de transferts

Total des dépenses en 2021



■ Frais du personnel ■ Equipements ■ Fonctionnement



PNA

Fiche technique

Secteur : Environnement et développement durable

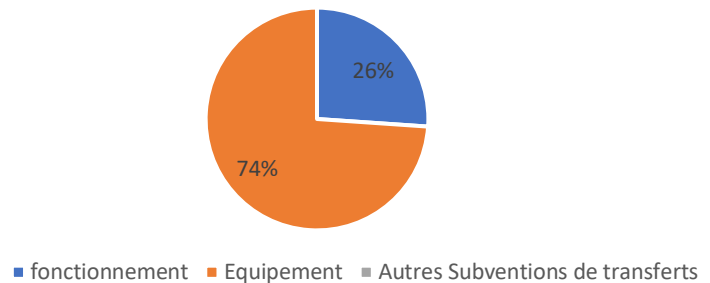
Le Parc National d'Awleiguatt est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n° 2016-0178 du 05/10/2016, sous tutelle du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

- Les subventions de PNA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (26%) et une subvention d'équipement (74%).
- Les charges d'exploitation de PNA sont composées de frais de personnel à raison de 11%, de charges de fonctionnement à raison de 17% et de charges d'équipement à raison de 72%.

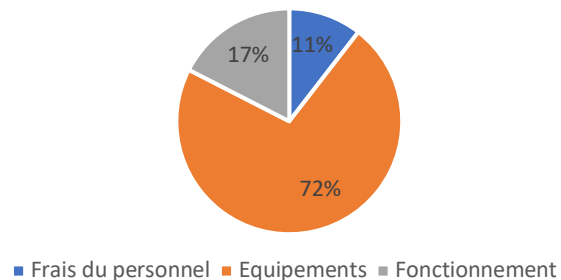
Raison sociale :	Parc National d'Awleiguatt
Statut :	EPA
Date de création :	2016, décret n°2016-0178 du 05/10/2016
Total des subventions 2021 :	128,51M MRU
Total des dépenses 2021 :	115,59M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	33,52M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	20,19M MRU

Effectif :	45
Commissaire(s) aux comptes :	Mohamed El hafedh O. Houebib
Nombre de conseil d'administration :	1

Total des subventions en 2021



Total des dépenses en 2021





PNBA

Fiche technique

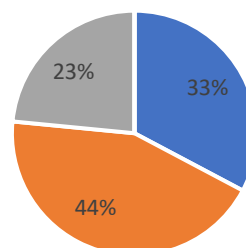
Secteur : Environnement et développement durable

Le Parc National du Banc d'Arguin est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°77-066 du 17/03/1977 modifié par le décret n°2015-054 du 05/03/2015, sous tutelle du Ministère Secrétariat Général du Gouvernement.

- Les subventions de PNBA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (33%) une subvention d'équipement (44%) et recettes propres (23%).
- Les charges d'exploitation de PNBA sont composées de frais de personnel à raison de 36%, de charges de fonctionnement à raison de 49% et de charges d'équipement à raison de 15%.

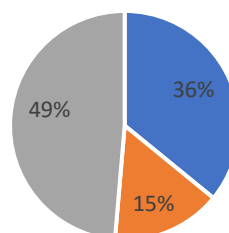
Raison sociale :	Parc National du Banc d'Arguin
Statut :	EPA
Date de création :	1977, décret n° 77-066 du 17/03/1977 modifié par décret n°2015-054 du 05/03/2015
Total des subventions 2021 :	82,21M MRU
Total des dépenses 2021 :	77,26M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	26,92M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	37,91M MRU
Effectif :	117
Commissaire(s) aux comptes :	Brahim Ould Abdallahi Ould Ravé
Nombre de conseil d'administration :	3

Total des subventions 2021



■ Subv. de fonct° ■ Subv. d'Equip
■ Recettes propres ■ Autres Subv et transferts

Total des dépenses en 2021



■ Frais du personnel ■ Equipements ■ Fonctionnement



PND

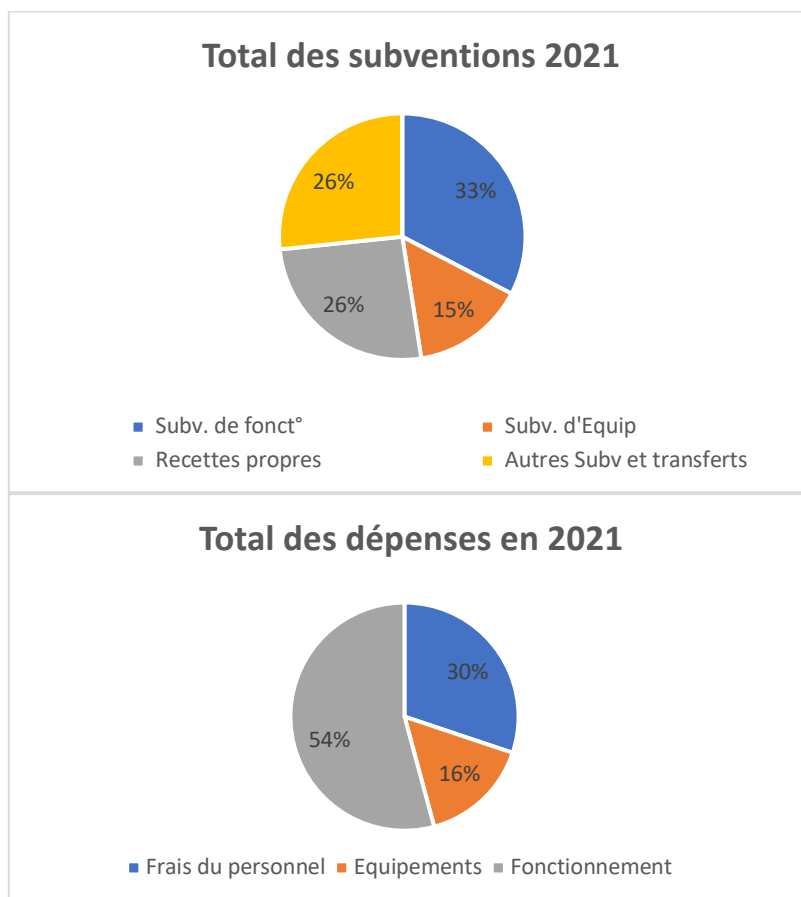
Raison sociale :	Parc National de Diawling
Statut :	EPA
Date de création :	1991, décret n°91-005 du 14/01/1991
Total des subventions 2021 :	23,91M MRU
Total des dépenses 2021 :	32,23M MRU
Subvention de fonctionnement 2021:	10,53M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	14,43M MRU
Effectif :	39
Commissaire(s) aux comptes :	Cheikh Ould Tourad Ould Abdel Kader
Nombre de conseil d'administration :	2

Fiche technique

Secteur : Environnement et développement durable

Le Parc National de Diawling est un établissement public à caractère administratif, créé par le décret n°91-005 du 14/01/1991, sous tutelle du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

- Les subventions de PND sont constituées d'une subvention de fonctionnement (33%) une subvention d'équipement (15%), recettes propres (26%) et autres subventions et transferts (26%).
- Les charges d'exploitation de PND sont composées de frais de personnel à raison de 30%, de charges de fonctionnement à raison de 54% et de charges d'équipement à raison de 16%.





SupNum

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'Agence Mauritanienne d'Information est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret N° 2021-208 du 23 Novembre 2021, sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

- Les subventions de SupNum sont constituées d'une subvention de fonctionnement (39%) et une subvention d'équipement (61%).
- Les charges d'exploitation de SupNum sont composées de frais de personnel à raison de 22%, de charges de fonctionnement à raison de 17% et de charges d'équipement à raison de 61%.

Raison sociale :

Institut Supérieur du Numérique

Statut :

EPA

Date de création :

2021, décret N° 2021-208 du 23 Novembre 2021

Total des subventions 2021 :

3,60M MRU

Total des dépenses 2021 :

3,60M MRU

Subvention de fonctionnement 2021 :

1,40M MRU

Charges de fonctionnement 2021 :

0,60M MRU

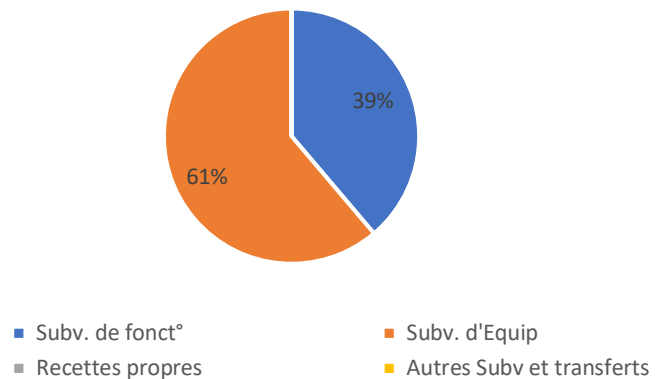
Effectif :

14

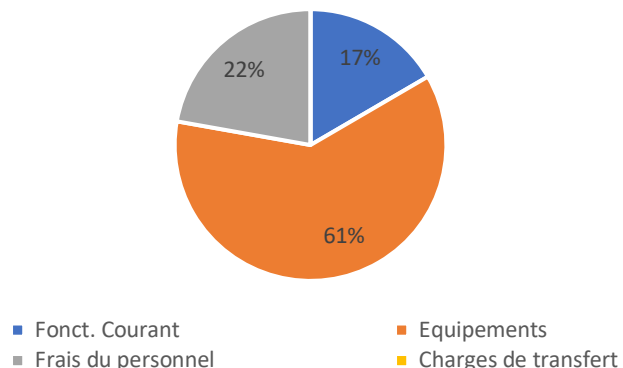
Commissaire(s) aux comptes :

Nombre de conseil d'administration : 1

Total des subventions 2021



Total des dépenses 2021





Techghil

Fiche technique

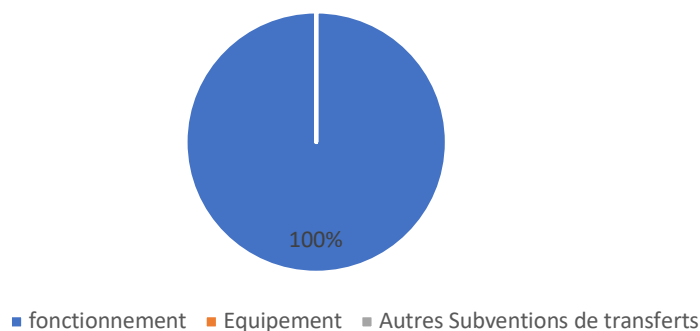
Secteur : Affaires sociales

L'Agence nationale de promotion de l'emploi TECHGHIL est un établissement public à caractère à statut particulier, créée par le décret n°2005-002 du 18/01/2005, sous la tutelle du Ministère de l'Emploi, de la Jeunesse et des Sports.

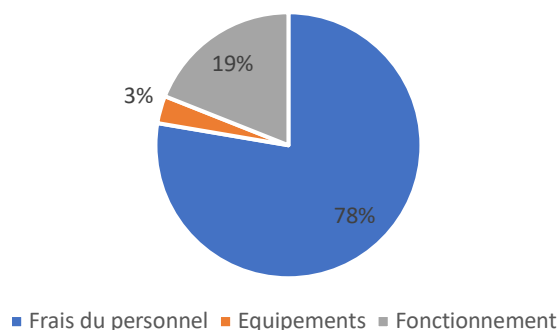
- Les subventions de TECHGHIL sont constituées d'une subvention de fonctionnement (100%).
- Les charges d'exploitation de TECHGHIL sont composées de frais de personnel à raison de 78%, de charges de fonctionnement à raison de 19% et de charges d'équipement à raison de 3%.

Raison sociale :	L'Agence nationale de promotion de l'emploi TECHGHIL
Statut :	SP
Date de création :	2005, décret n°2005-002 du 18/01/2005
Total des subventions 2021 :	59,94M MRU
Total des dépenses 2021 :	63,60M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	59,94M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	12,07M MRU
Effectif :	94
Commissaire(s) aux comptes :	BEDDA Ahmed Mahmoud
Nombre de conseil d'administration :	3

Total des subventions en 2021



Total des dépenses en 2021





UNA

Fiche technique

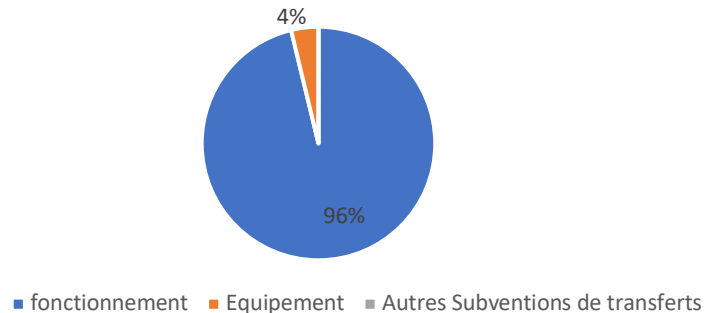
Secteur : Enseignement et formation

L'Université de Nouakchott Al-Aasriya est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique, des Technologie de l'Information et de la Communication. Elle est créée en 2016 par le décret n° 2016-138 du 21/07/2016, de la fusion de deux universités.

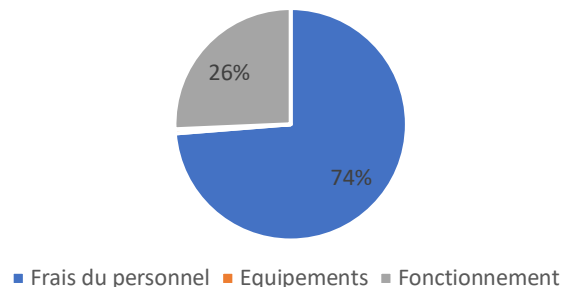
- Les subventions de UNA sont constituées d'une subvention de fonctionnement (96%) et une subvention d'équipement (4%).
- Les charges d'exploitation de UNA sont composées de frais de personnel à raison de 74%, de charges de fonctionnement à raison de 26%.

Raison sociale :	Université de Nouakchott Al Aasriya
Statut :	EPA
Date de création :	2016, décret n°2016-138 du 21/07/2016
Total des subventions 2021 :	570,67M MRU
Total des dépenses 2021 :	570,67M MRU
Subvention de fonctionnement 2021 :	549,16M MRU
Charges de fonctionnement 2021 :	146,58M MRU
Effectif :	1014
Commissaire(s) aux comptes :	Sidi Mohamed Ould Bouraya
Nombre de conseil d'administration :	3

Total des subventions en 2021



Total des dépenses en 2021





USI d'Aioun

Fiche technique

Secteur : Enseignement et formation

L'Université des Sciences Islamiques d'Aioun est un établissement public à caractère administratif, créée par le décret n°2011-112 du 08/05/2011, sous tutelle du Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel.

- Les subventions de USI AIOUN sont constituées d'une subvention de fonctionnement (77%) une subvention d'équipement (6%), recettes propres (7%) et autres subventions et transferts (10%).
- Les charges d'exploitation de USI AIOUN sont composées de frais de personnel à raison de 67%, de charges de fonctionnement à raison de 13%, de charges d'équipement à raison de 6% et charges de transferts (14%).

Raison sociale :	Université des Sciences Islamiques d'Aioun
Statut :	EPA
Date de création :	2011, décret n° 2011-112 du 08/05/2011
Total des subventions 2021 :	88,40M MRU
Total des dépenses 2021 :	87,06M MRU
Subventions de fonctionnement 2021 :	68,31M MRU
Charge de fonctionnement 2021 :	11,18M MRU
Effectif :	177
Commissaire(s) aux comptes :	Cheikh Mohamed DJAKITE
Nombre de conseil d'administration :	5

